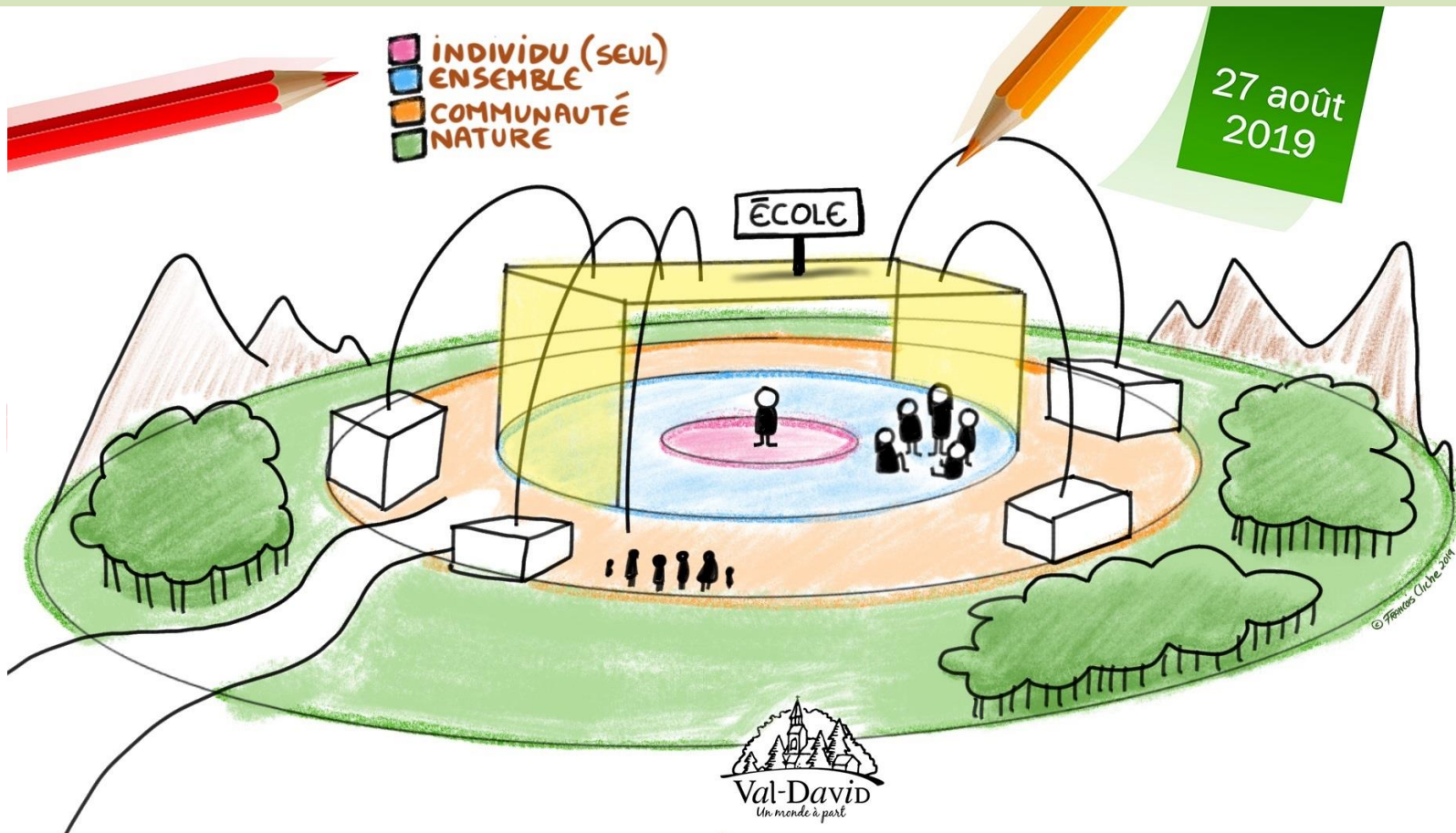




RAPPORT CONSULTATION PUBLIQUE

POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE À VAL-DAVID

LA NOUVELLE ÉCOLE À VAL-DAVID



Mot de la mairesse

Enfin, la construction de notre nouvelle école est confirmée. Un grand et retentissant bravo!

Même si le projet est celui de la Commission scolaire des Laurentides, nous avons travaillé fort pour le soutenir. Et nous allons continuer de nous investir pour accompagner l'aménagement de cette école au cœur de notre village et de notre communauté afin d'y intégrer nos valeurs.

Ce sont ces valeurs qui sont exprimées dans ce rapport. Le meilleur de nous-mêmes pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

Merci du fond du cœur à tous ceux et celles qui s'impliquent et prennent soin de nos enfants, de notre communauté.



Mairesse





TABLEAU SYNOPTIQUE

Rapport de la consultation publique

du 27 août 2019

L'OBJECTIF



L'objectif de cette consultation visait à produire un rapport qui sera soumis à la Commission scolaire des Laurentides pour inspirer les intervenants impliqués dans le projet. Cette consultation avait pour but de s'exprimer sur les besoins des enfants et de la communauté afin de transmettre les meilleures idées pour favoriser un milieu scolaire sain et sécuritaire et d'avoir la chance d'influencer cette nouvelle construction.

LA MÉTHODE



En formule tables rondes, les participants étaient invités à répondre aux six questions en y formulant des idées sur des post-it pour ensuite en discuter et voter pour deux valeurs et deux aménagements en lien avec les questions. Les réponses étaient partagées avec l'assemblée.

Les thèmes

L'ÊTRE : l'individu

la collectivité

la communauté

la nature

Une école à notre image

La sécurité

Question 1

Question 2

Question 3

Question 4

Question 5

Question 6

Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'**épanouissement individuel** dans notre école?

Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'**épanouissement collectif** dans notre école?

Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **la relation avec la communauté** dans notre école?

Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **la relation avec la nature** dans notre école?

Quels sont les cinq mots qui résumeraient **une école à notre image**?

Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour assurer **la sécurité de nos enfants en lien avec la circulation autour de l'école**?

RÉSULTATS

Valeurs :
Le respect
L'inclusion

Aménagements :
Présence de la végétation
Des classes non traditionnelles

RÉSULTATS

Valeurs :
La coopération
Valoriser les activités créatives

Aménagements :
Des espaces pour échanger
Des classes flexibles

RÉSULTATS

Valeurs :
Favoriser les projets intergénérationnels
Partage des connaissances
Aménagements :
Des espaces à partager
Une cuisine collective, et une bibliothèque commune

RÉSULTATS

Valeurs :
Le respect de la nature
La sensibilisation à l'environnement
Aménagements :
Un bâtiment vert
Bonifier le programme plein air

RÉSULTATS

Les cinq mots :
Écologique
Créative
Stimulante
Innovante
Évolutive

RÉSULTATS

Fermer la rue de l'Église et créer des voies de contournement

Concevoir une passerelle ou un tunnel entre les deux pavillons

RECOMMANDATION 1

De tenir compte des besoins spécifiques et des préoccupations des valdavidois :

- Favoriser la proximité avec la nature
- De prioriser des choix écologiques
- De mettre la créativité au cœur des actions
- Renforcer le rapprochement avec la communauté
- L'enrichissement par des relations intergénérationnelles

RECOMMANDATION 2

De s'inspirer des MOTS qui ont été exprimés afin d'influencer les choix.

Ces mots portent l'image de ce que sera l'école.

RECOMMANDATION 3

De faire des choix écologiques, tant au niveau des matériaux, des espaces intérieurs, extérieurs, du matériel d'apprentissage, du transport, etc.

ENREGISTREMENT GRAPHIQUE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE



LA NOUVELLE ÉCOLE À VAL-DAVID

ENREGISTREMENT GRAPHIQUE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 27 AOÛT 2019 ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ



TABLE DES MATIÈRES

1- Introduction	p.4
2- Contexte	p.5
3- Objectif	p.5
4- La consultation publique	
4.1 Les thèmes	p.6-7
4.2 La méthodologie	p.7
4.3 Les questions	p.8
4.4 Les résultats	
En chiffre	p.9
Valeurs et aménagements - Question 1	p.10-11
Valeurs et aménagements - Question 2	p.12-13
Valeurs et aménagements - Question 3	p.14-15
Valeurs et aménagements - Question 4	p.16-17
Les mots - Question 5	p.18-19
Idées d'aménagement - Question 6	p.20-21
4.5 Résultats complémentaires	p.22
5- Recommandations principales	p.23
6- Conclusion	p.24
7- Remerciements	p.25
8- Annexes	p.26
8.1 Mémoires	
8.1.1 Mémoire de Madame Sylvie Forest	
8.1.2 Mémoire de Madame Hélène Smolla	
8.1.3 Mémoire de Monsieur Philippe Mayer	
8.1.4 Mémoire collectif des parents de l'école intégrée St-Jean-Baptiste à Val-David	
8.2 Lettres d'appui	
8.2.1 Lettre du Mouvement national <i>Je protège mon école publique</i>	
8.2.2 Lettre de Jacques Dufresne	
8.2.3 Lettre de Pierre Bélec	
8.3 Articles	p.27-28-29
8.3.1 L'Information du Nord- Val-David aura enfin son école primaire	
8.3.2 L'Information du Nord- Val-David veut une école à son image	

1. INTRODUCTION

POUR TRANSMETTRE LE MEILLEUR DE NOTRE VILLAGE

Val-David est devenu le village unique qu'il est aujourd'hui, principalement grâce à sa communauté innovante, créative, engagée, et les réalisations déterminantes de celle-ci, souvent soutenues par la Municipalité. Que l'on pense à la notoriété et la prospérité de nos organismes, institutions et événements culturels, de plein air et communautaires, à la création du Parc régional ou à des décisions structurantes comme l'interdiction des motoneiges sur le parc linéaire et la réglementation favorisant le développement des commerces de proximité et l'interdiction des grandes surfaces.

**Un village construit sur des valeurs, portées par ses citoyens. Voilà ce qui définit Val-David.
Et voici ce qu'est notre projet pour nos enfants :
une nouvelle école construite sur des valeurs, portée par un village.**

Une nouvelle école publique s'impose parce que notre population est en constante augmentation (de 4999 en 2017, nous sommes maintenant 5209) et nous attirons les jeunes familles. Plus précisément, les données de la Commission scolaire démontrent l'augmentation significative des élèves depuis plusieurs années et pour celles à venir. Bref, les classes débordent! Et la démonstration fut faite qu'il est impossible d'agrandir les écoles actuelles.

L'une des meilleures façons préserver notre essence et de nourrir l'âme de Val-David est de transmettre nos valeurs aux nouveaux résidents et aux enfants en impliquant notre communauté, afin de toujours renforcer notre identité, notre solidarité et notre sentiment d'appartenance.

C'est ce que permet l'école en intégrant le meilleur du village : les activités de plein air dans notre parc, notre bibliothèque et son personnel extraordinaire, notre programme culturel éducatif, notre village nourricier, la mobilité active et le Trottibus, la Fondation Dufresne, toutes nos activités intergénérationnelles communautaires, etc. Non seulement nous répondons aux critères du Ministère de l'Éducation en termes de besoins, mais nous démontrons à quel point nous avons tout ce qu'il faut pour transmettre la meilleure éducation possible à nos enfants. Nous incarnons le célèbre proverbe : « Il faut tout un village pour élever un enfant »!

*... Si Val-David veut rester un petit village avec une grande culture,
il lui faut assurer à ses enfants un patrimoine scolaire, une patrie
à aimer dès l'enfance, une histoire quotidienne à partager entre
la maison et l'école proche...*

Jacques Dufresne, entrepreneur et citoyen de Val-David

2. CONTEXTE

À la suite de l'annonce de financement du Ministère de l'Éducation pour la construction d'une nouvelle école à Val-David, la Municipalité et le comité bénévole ont jugé important de consulter la population afin d'imaginer la signature et les valeurs que pourrait porter ce grand projet.

L'école accueillera 400 élèves.

Les citoyens, parents d'élèves ou non, ont été conviés à venir partager leurs idées le mardi 27 août 18 h 30 à la salle communautaire (église) de Val-David.

Bien qu'il ait été clairement expliqué en ouverture de consultation que la commission scolaire est le maître d'œuvre du projet de la construction de la nouvelle école, la Municipalité de Val-David souhaite porter la voix des citoyens et transmettre les idées et les propositions, dans le respect des compétences de chacun.

3. OBJECTIF

L'objectif de cette consultation est de produire un rapport qui sera soumis à la Commission scolaire des Laurentides (CSL) pour inspirer les intervenants impliqués dans le projet.

Étant donné l'échéancier serré envisagé par la CSL, cette consultation est une excellente opportunité, pour s'exprimer sur les besoins des enfants et de la communauté afin de transmettre les meilleures idées pour favoriser un milieu scolaire sain et sécuritaire et d'avoir une chance d'influencer cette nouvelle construction.

« Imaginons ensemble la signature et les valeurs que pourrait porter le projet de construction de la nouvelle école à Val-David. »

Extrait de la présentation PPT, projeté lors de la consultation

La démarche vient appuyer la vision et la mission du gouvernement, de rendre les écoles belles, fonctionnelles, distinctives, évolutives et durables. Dans le guide publié par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur « Guide de planification immobilière – Établissement scolaires primaires », on y retrouve les objectifs qui ont été au cœur des sujets abordés lors de la consultation :

- *de penser l'école en plaçant l'élève au centre des préoccupations et des choix conceptuels dans le but de soutenir la réussite éducative;*
- *d'orienter la conception d'espaces scolaires de qualité répondant à des standards de qualité et de performance en fonction des besoins identifiés;*
- *d'assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous les utilisateurs;*
- *de concevoir des espaces qui s'adaptent aux changements dans le temps et dans l'usage;*
- *d'énoncer des pistes de réflexion sur l'école comme milieu de vie qui s'arrime à la culture et aux pratiques québécoises.*

4. LA CONSULTATION PUBLIQUE

4.1 Les trois thèmes

Le premier thème « l'être » a été inspiré du Lab-École. « Le Lab-École met en lumière l'expertise de plusieurs acteurs, dont la majorité est issue du monde de l'éducation et de la recherche. Ce processus de réflexion et de mobilisation élargi s'appuie sur l'intention d'identifier les meilleures pratiques, de répertorier des études probantes en architecture scolaire et de réaliser une recherche/exploration conceptuelle en architecture. Les orientations du Lab-École s'articulent autour de trois chantiers : Environnement physique, Mode de vie sain et actif et Alimentation. »¹. ÊTRE BIEN...avec soi-même, avec les autres et dans son environnement, se retrouve dans le document du Lab-École : Penser l'école de demain.



Les citoyens participants à la consultation ont été amenés à aborder des thèmes définis, à réfléchir, à imaginer et à exprimer des valeurs et des aménagements en lien avec chacun d'eux. Le premier grand thème « Être » se décline en quatre. Il cherche à toucher l'individu, le milieu scolaire, le milieu communautaire et la nature environnementale extérieure.

Thème 1 : Être

Le milieu de vie, d'apprentissage et d'épanouissement de l'élève

Être l'élève : infrastructures innovantes et modulables favorisant l'épanouissement de l'élève dans son milieu de vie et d'apprentissage

Le milieu d'échanges

Être avec l'autre dans l'école : espaces communs; infrastructures innovantes et modulables favorisant les interactions, les projets en groupe et la collaboration entre les élèves, les professeurs, le personnel, la direction et les parents

Le milieu communautaire

Être avec la communauté (village) : Liens avec la communauté, projets, collaboration, etc.

Le milieu naturel

Être dans la nature : Liens avec la nature, activités plein air, aménagements intégrés, bâtiment écologique, espaces nature, sensibilisation, etc.

¹Extrait du document du Lab-École « Penser une école de demain » page 18

4.1 Les thèmes (suite)

Thème 2 : Une école à notre image

La signature valdavidoise de l'école

L'essence de la future école de Val-David, les éléments différenciateurs, les valeurs transmises par ce bâtiment, etc.

Thème 3 : La sécurité

La sécurité

Qu'est-ce qui devrait être considéré pour assurer la sécurité de nos enfants?

Tenir compte des accès, des aménagements du bâtiment, de l'intégration d'éléments de sécurité rassurants, des allées et venues des élèves pour les deux édifices, des débarcadères et de la surveillance.

4.2 La méthodologie

La méthodologie choisie pour le déroulement de la consultation a consisté à rassembler les participants par sous-groupes de 10, regroupés autour des tables. Chaque table était dirigée par un animateur qui assurait le fonctionnement, orientait les conversations et récoltait les idées, avis et commentaires. Ces réponses étaient inscrites sur des post-it, par les participants. Chaque question était associée à une couleur de post-it. Les 6 tables répondaient donc simultanément à la même question et dans les mêmes temps. Les questions étaient affichées sur un grand écran central.

En ouverture, les participants se sont engagés à :

- ❖ **S'écouter** les uns les autres.
- ❖ Participer aux échanges dans un esprit de **tolérance** et d'ouverture aux idées des autres.
- ❖ Mettre entre parenthèses l'intérêt individuel au profit de **l'intérêt collectif**.
- ❖ Participer à l'élaboration de propositions **durables** et adaptées aux **besoins** de la communauté.



LE DÉROULEMENT

Six thèmes ont été traités. L'animatrice générale a expliqué le premier thème, énoncé la question et plongé l'assistance dans une réflexion individuelle de 2 minutes. Ensuite, il y a eu une période d'échanges d'idées de 10 minutes. Durant cette période, les participants devaient résumer en quelques mots et inscrire, sur des post-it, soit des valeurs ou des aménagements en lien avec le thème. Les post-it étaient ensuite regroupés sur une grande feuille au centre de la table : d'un côté les valeurs, de l'autre les aménagements.

Une fois les post-it placés à la vue de tous, chacun devait voter pour trois valeurs et trois aménagements en apposant des pastilles autocollantes sur les post-it qui reflétaient leurs choix. Si tôt faite, chaque table retenait les deux valeurs et les deux aménagements qui avaient obtenu le plus de votes. Chaque animateur partageait les résultats avec l'assemblée.

Et la même procédure se répétait pour chacun des thèmes.

4.3 Les questions

- 1 Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **l'épanouissement individuel** dans notre école?
- 2 Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **l'épanouissement collectif** dans notre école?
- 3 Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **la relation avec la communauté** dans notre école?
- 4 Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **la relation avec la nature** dans notre école?
- 5 Quels sont les cinq mots qui résumeraient **une école à notre image?**
- 6 Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour assurer **la sécurité de nos enfants** en lien avec la circulation autour de l'école?

4.4 Les résultats

Soixante citoyens ont participé à la consultation. Les idées ont été nombreuses. On dénombre 746 idées formulées et contenues sur des post-it, qui ont permis d'ouvrir les discussions, de partager et d'échanger en toute ouverture.

En chiffre

Questions	Nombre de réponses (en nombre de post-it)	Nombre de réponses (en nombre de post-it)
	LES VALEURS	LES AMÉNAGEMENTS
1- Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'épanouissement individuel dans notre école?	69	125
2- Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'épanouissement collectif dans notre école?	64	107
3- Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser la relation avec la communauté dans notre école?	84	67
4- Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser la relation avec la nature dans notre école?	36	60
5- Quels sont les cinq mots qui résumeraient une école à notre image?	99	-
6- Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour assurer la sécurité de nos enfants en lien avec la circulation autour de l'école?	-	35
Total :	352	394

Réponses sur la page Facebook de la Municipalité à la question 5 :

5- Quels sont les cinq mots qui résumeraient une école à notre image?	37	5
Grand total :	389	399



LES VALEURS ET LES AMÉNAGEMENTS

Les idées soumises par les participants, bien que nombreuses se rejoignent très souvent. Les réponses seront présentées par question, scindées en valeurs et aménagements, et résumées par regroupements de grandes idées.

Résultats – Question 1

À la question 1 : Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **l'épanouissement individuel** dans notre école? Les participants ont exprimé 69 valeurs et 125 aménagements. Étant donné que les mêmes valeurs ou aménagements peuvent avoir été exprimés par plusieurs personnes, ils sont présentés par nombre de votes, à partir du plus populaire.

Valeurs

Le respect et l'inclusion

Le respect et l'inclusion sont les deux valeurs qui ont été soulevées à la majorité.

L'adaptation, l'écoute, l'accueil, l'intégration et la reconnaissance suivent. L'importance d'être écouté, de se sentir accueilli, de se sentir reconnu a été priorisée.

Vient ensuite la **créativité**. Permettre de développer sa créativité favorise considérablement l'épanouissement.

L'équité, la flexibilité, l'empathie, la convivialité, l'acceptabilité, la bienveillance, la coopération ont été ciblées comme valeurs de choix, en plus de souhaiter la **sensibilisation à l'écologie**.

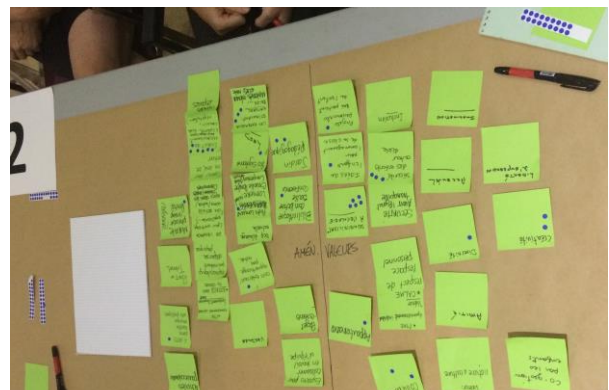
Et enfin le **calme** qui a été retenu comme valeur à prendre en compte.

Aménagements

La grande majorité réclame la **présence de la végétation**. Les bienfaits sont incontestables et favorisent le bien-être. Certains souhaitent **des classes non traditionnelles, des salles polyvalentes, de la lumière naturelle, des matériaux naturels, et un milieu épuré qui favorise le ressourcement**. D'autres aménagements ayant un impact sur l'individu sont de miser sur **une cour d'école verte, un milieu de vie évolutif et durable, des espaces et des équipements qui permettent de bouger, et un jardin**. Il a été aussi souhaité que soient privilégiés des aménagements facilitant la **circulation dans l'école**, de construire une **passerelle reliant les deux pavillons**.

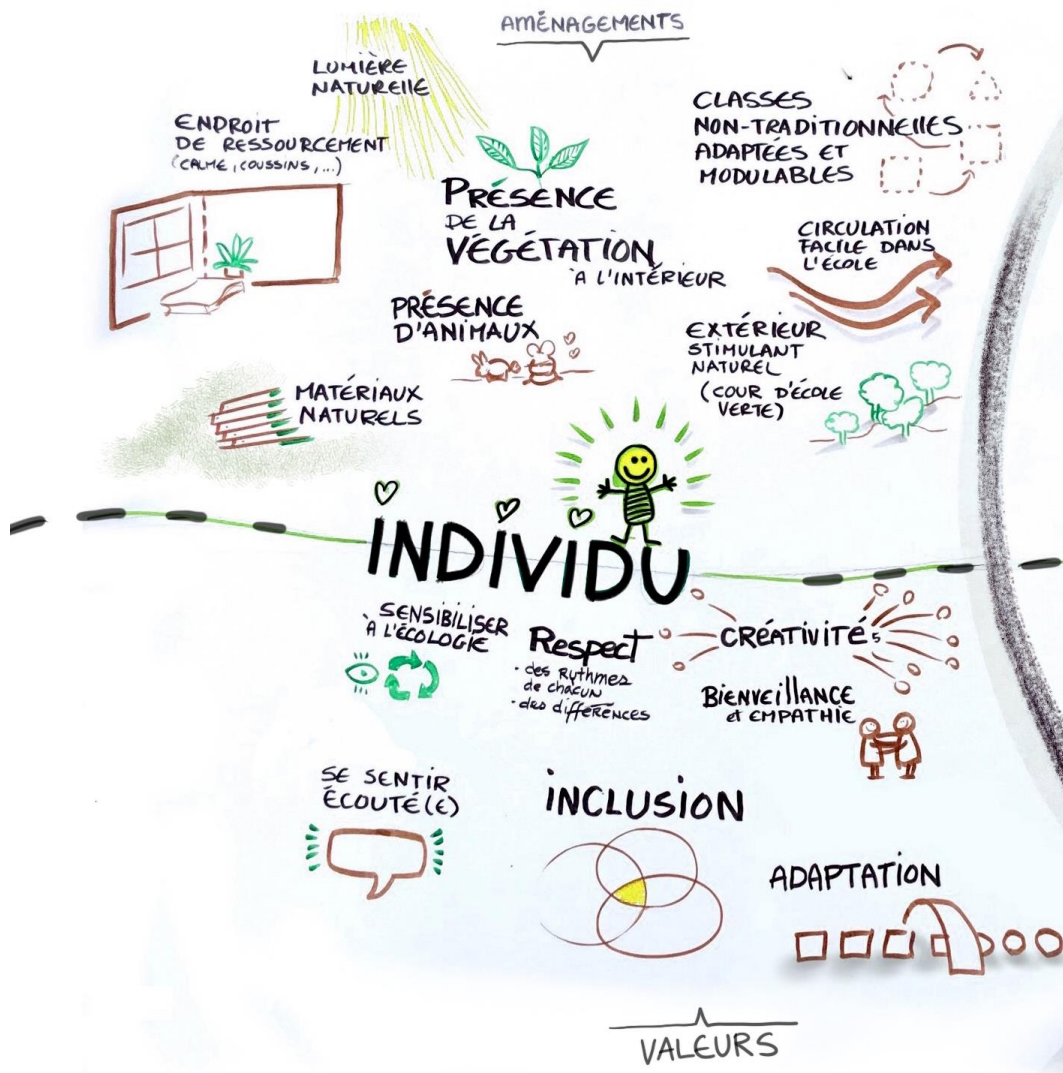
Être en contact avec l'extérieur favorise également l'épanouissement, sans oublier la **sécurité autour de l'école**. Assurer la protection est essentiel.

Enfin, le **contrôle du bruit**, et la **qualité de l'air** ont été des éléments à prendre en considération.



En image

Extrait de la présentation graphique réalisée en direct lors de la consultation publique.



Design
François Cliche, UTOPOP

Résultats – Question 2

À la question 2 : Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **l'épanouissement collectif** dans notre école ?, les participants ont exprimé 64 valeurs et 107 aménagements. Étant donné que les mêmes valeurs ou aménagements peuvent avoir été exprimés par plusieurs personnes, ils sont présentés par nombre de votes, en ordre décroissant.

Valeurs

La première valeur qui s'est imposée est **la coopération**. Exprimée et énoncée de plusieurs façons, cette valeur devient la base sur laquelle peut s'appuyer les autres valeurs. En second, il a été souhaité que **des activités créatives** soient valorisées.

Et puis, les autres valeurs qui ont fait consensus se regroupent ainsi : **l'entraide, l'ouverture sur le monde, les échanges intergénérationnels, le respect des règles de vie, et le partage.**

L'épanouissement collectif dans l'école nécessite également **d'être accueillant**.

Et puis il a été suggéré de préconiser davantage **la pratique de sports collectifs, et les projets de cocréation artistique.**

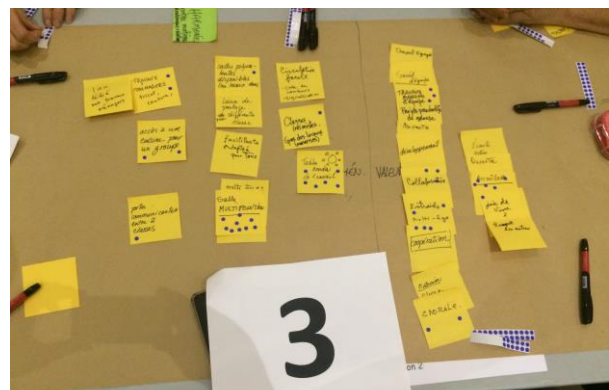
Enfin, une préoccupation a été soulevée : **le respect du rythme pour la période du dîner.**

Aménagements

Tous sont convaincus de l'impact des aménagements sur l'épanouissement collectif. Plusieurs idées ont jailli dont **des espaces pour échanger, des tables de travail circulaires, des classes flexibles, un jardin pédagogique avec différentes zones** (repas, apprentissage, art, écologie), et **des classes à l'extérieur.**

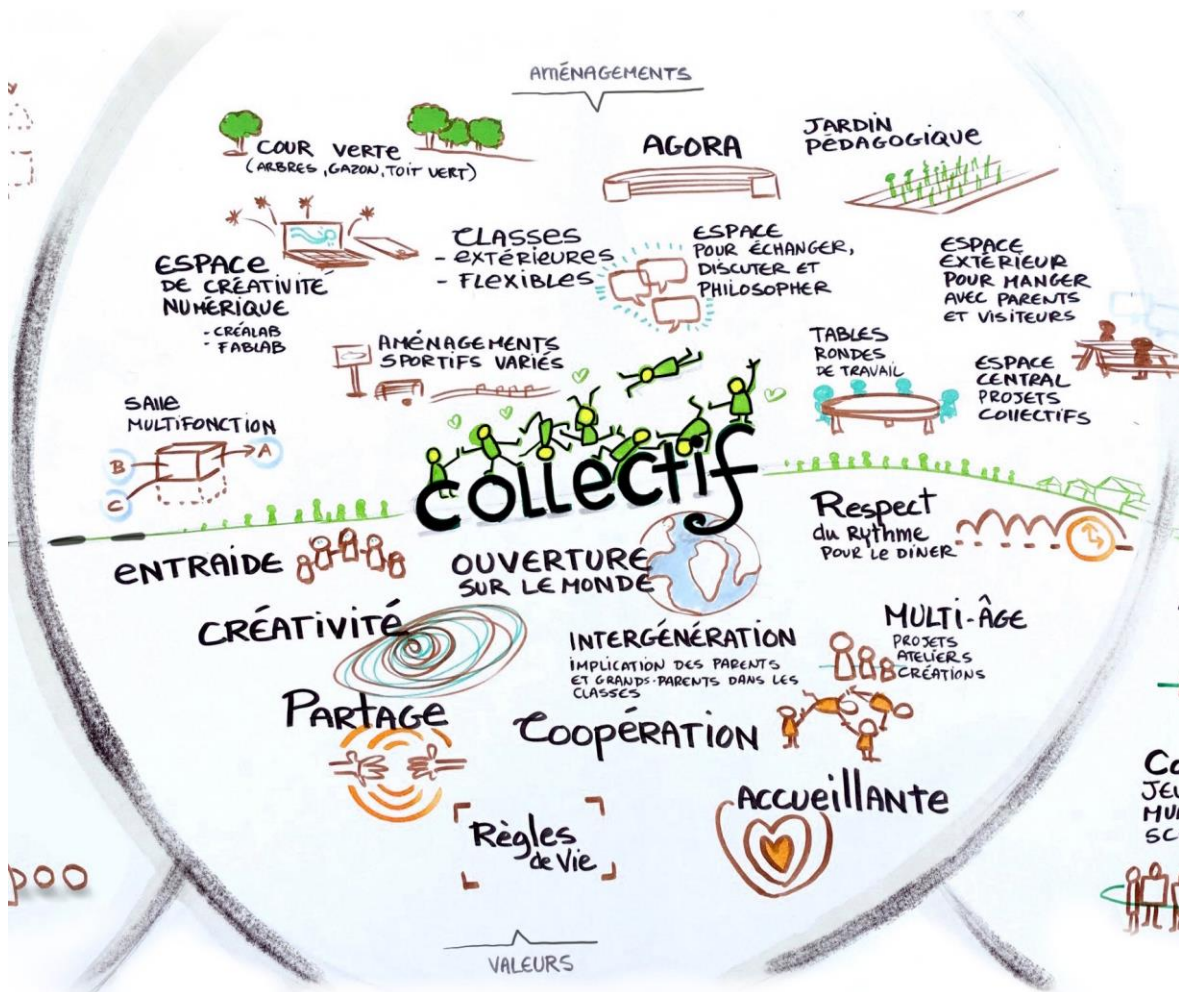
La nature dans l'école, est également ressorti à plusieurs reprises, souhaitant que les espaces tiennent compte d'intégrer la nature.

Les votes ont également été en faveur d'une **agora** pour présentation de projets collectifs, d'un **espace de créativité numérique** (CREALAB-FABLAB), des **aménagements sportifs**, une **salle multifonctionnelle**, **des espaces à l'extérieur** pour manger avec les parents et visiteurs, un **jardin communautaire**, et une **cuisine collective.**



En image

Extrait de la présentation graphique réalisée en direct lors de la consultation publique.



Design
François Cliche, UTOPOP

Résultats – Question 3

À la question 3 : Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser **la relation avec la communauté** dans notre école? Les participants ont exprimé 84 valeurs et 67 aménagements. Étant donné que les mêmes valeurs ou aménagements peuvent avoir été exprimés par plusieurs personnes, ils sont présentés par nombre de votes, en ordre décroissant.

Valeurs

Dans les valeurs favorisant les relations avec la communauté, il a été nommé à maintes reprises de **favoriser les projets intergénérationnels**. Cette façon inclusive d'apprendre et de développer des relations a obtenu la faveur de l'ensemble des intervenants.

Vient ensuite le **partage de connaissances** par des **activités avec les organismes communautaires** et la **mise en contact avec des professionnels**.

Plusieurs se sont prononcés sur l'importance d'avoir de l'ouverture, de l'entraide, de multiplier **les sorties**, car elles sont riches en épanouissement, le tout dans un cadre **évolutif**.

Une autre belle idée est de former un **comité jeunesse municipal**.

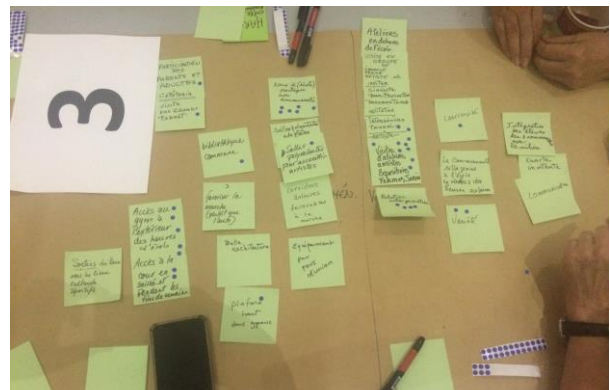
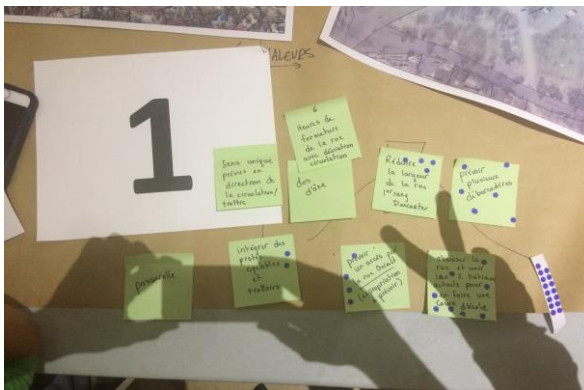
Aménagements

Plusieurs aménagements ont été proposés, qui pourraient permettre des possibilités de partage, de collaboration et de rapprochement.

Des **locaux, gymnase, bibliothèque**, et des **modules de jeux** qui seraient **accessibles en dehors des heures d'école**, des **espaces à partager** avec la communauté, telles une **cuisine collective**, et une **bibliothèque commune**.

Il a aussi été question de suggérer des **aménagements pour les transports actifs** (piste cyclable, trottoirs), et d'ajouter une **toiture** pour permettre de sortir quand il pleut.

Et revient à nouveau l'idée d'avoir un **jardin communautaire**, et des **serres collectives**.



En image

Extrait de la présentation graphique réalisée en direct lors de la consultation publique.



Design
François Cliche, UTOPOP

Résultats – Question 4

À la question 4 : Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser la **relation avec la nature** dans notre école ?, les participants ont exprimé 36 valeurs et 60 aménagements. Étant donné que les mêmes valeurs ou aménagements peuvent avoir été exprimés par plusieurs personnes, ils sont présentés par nombre de votes, en ordre décroissant.

Valeurs

La relation avec la nature a été un sujet incontournable, rassembleur et vital. Dans un village où la nature est l'essence même de son ADN, les valeurs qui en découlent touchent la totalité des participants.

La première est l'apprentissage du **respect de la nature**. Vient ensuite la **sensibilisation à l'environnement**, et l'**apprentissage de la consommation responsable**, comme étant des valeurs jugées essentielles à transmettre.

L'importance de la nature pourrait être valorisée par l'**implication des élèves dans les aménagements verts**.

Et, il a été recommandé de valoriser et favoriser la **connaissance de la faune et de la flore** laurentienne.

Les **activités plein air** et l'**apprentissage en plein air** ont également été préconisés.

Aménagements

Les aménagements, le choix des matériaux seront des choix stratégiques afin de favoriser une relation harmonieuse avec la nature.

Le premier aménagement qui a fait l'unanimité est le choix d'un **bâtiment vert (construction certifiée LEED, toit vert)**, qui exploite des **énergies renouvelables**.

Le souhait de **bonifier le programme plein air** a retenu l'intérêt, de même que l'aménagement de **classes à l'extérieur, d'une cour avec de la végétation**.

Miser sur un environnement qui favorise le contact avec la nature : **un jardin, des serres, des animaux, des arbres, une fenestration orientée côté nature** et **préserver le parc Céreste**.

D'autres idées : des **corridors d'accès sécuritaire** dans la nature.



En image

Extrait de la présentation graphique réalisée en direct lors de la consultation publique.



Design
François Cliche, UTOPOP

Résultats – Question 5

À la question 5 : Quels sont les cinq mots qui résumeraient **une école à notre image**? Les participants ont exprimé 99 mots. Étant donné que plusieurs mêmes mots ont été exprimés par plusieurs personnes, ils sont présentés par nombre de votes, en ordre décroissant.

Mots

Les mots qui ont été exprimés le plus grand nombre de fois sont :

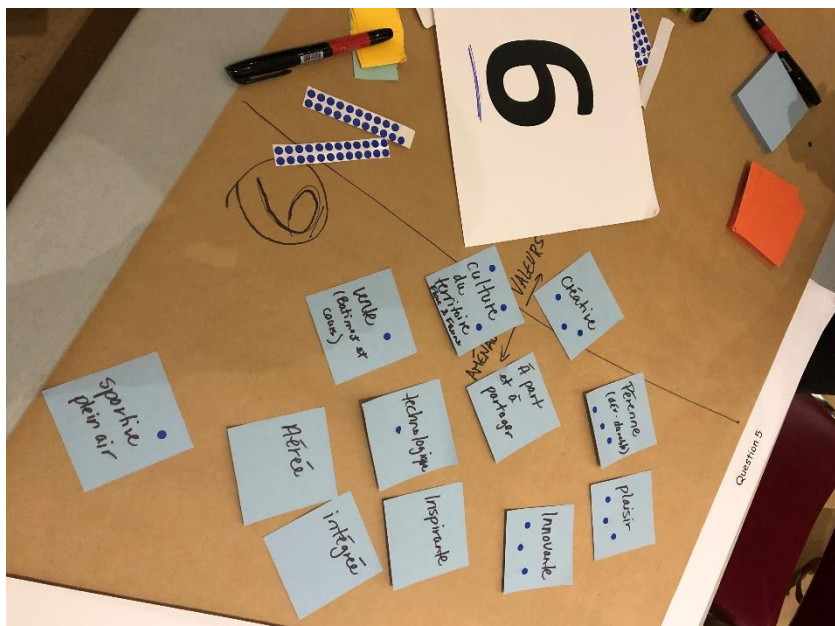
ÉCOLOGIQUE
CRÉATIVE
STIMULANTE
INNOVANTE
ÉVOLUTIVE

Les autres mots qui ont été choisis sont :

INTERGÉNÉRATIONNEL, SAIN, ARTISTIQUE, PLEIN AIR, POLYVALENTE, CENTRÉE SUR L'ÉPANOUISSEMENT, OUVERTE, ESTHÉTIQUE, BONHEUR, NATURE, INCLUSIVE, LUDIQUE, COLLECTIVE, PLAISIR, PÉRENNE, CULTURELLE

Liste de mots reçus sur la page web de la Municipalité de Val-David :

Bienveillante
Épanouissante
Nourrissante
Vibrante
Artistique
Inspirante
Stimulante
Créative
Bonheur
Épanouissement
Visionnaire
Normale



En image

Réalisé en direct lors de la consultation publique.



Résultats – Question 6

À la question 6 : Qu'est-ce qui devrait être mis en place pour assurer **la sécurité de nos enfants** en lien avec la circulation autour de l'école? Les participants ont exprimé 35 idées. Étant donné que plusieurs idées se répètent, elles seront résumées.

Les participants disposaient d'un plan du territoire pour permettre de mieux visualiser l'espace.

Idées d'aménagement

La circulation des véhicules a été au cœur des modifications proposées afin de rendre les accès sécuritaires.

La première idée, qui semblait idéale, mais assurément remplie de contrainte pour la circulation, serait de **fermer la rue de l'Église** et **créer des voies de contournement** par les rues Lavoie et Léo-Piché.

D'autres idées ont été discutées dont la **construction d'un tunnel** entre les deux pavillons ou une **passerelle de verre**.

L'idée de penser **deux débarcadères** aiderait à décentraliser et ainsi désengorger l'achalandage.

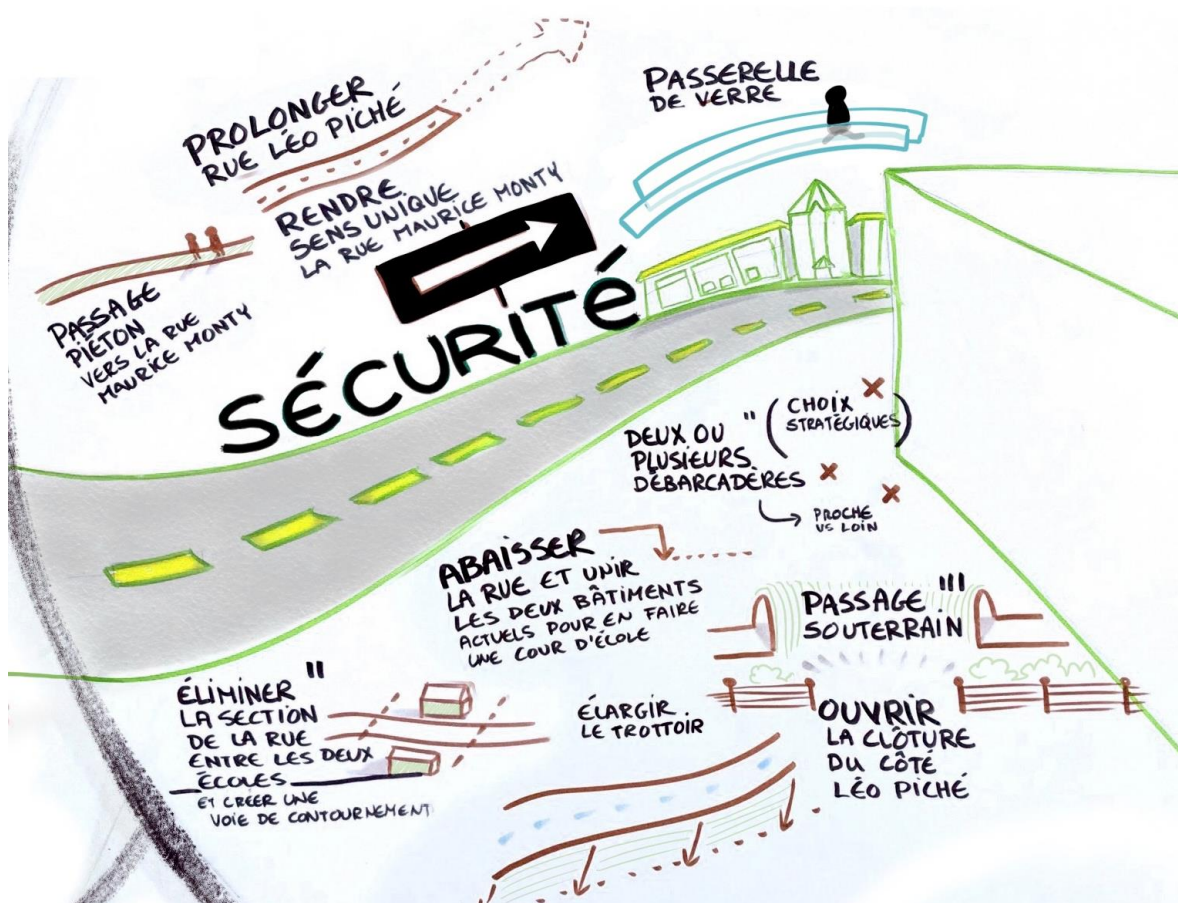
Et il a été proposé et voté par plusieurs personnes de **baisser la rue** et **unir les deux bâtiments**.

Une piste cyclable et **un passage piétonnier** ont aussi été suggérés.



En image

Extrait de la présentation graphique réalisée en direct lors de la consultation publique.



Design
François Cliche, UTOPOP

4.5 Résultats complémentaires

Les citoyens qui n'avaient pas la possibilité d'assister à la consultation publique avaient l'opportunité de s'exprimer en faisant parvenir leurs idées et leurs commentaires sous forme de mémoire ou de lettre. Quatre mémoires ont été reçus, ainsi que trois lettres. L'intégralité de ces textes a été annexée au présent document.

Un village comme école

Dans nos écoles, les écoliers devraient pouvoir apprendre à être un valdavidois et à cause de ça, un actif pour le Québec. Apprendre à faire sa place ici, une place qui fera grandir Val-David, par les métiers de la création, par ceux du plein air et de la mise en valeur de tous les potentiels de la nature, par le tourisme.

Pour faire ça, il faut une école ouverte sur le village. Une ouverture qui est bien plus que de grandes baies vitrées. Plutôt une école qui se fait par le village, dont le village est souvent le prof... Classes dans des ateliers d'artistes; projets personnels de connaissance de la nature dans le parc régional; stages à la Clef des champs, apprentissage de la scène avec les gens du théâtre du Marais, découverte de ce qu'est une entreprise touristique à la cuisine de nos restaurants, au bureau du directeur du parc. En conséquence, une école davantage point de repère et point de départ pour de multiples explorations et apprentissages sur le terrain, avec la complicité de l'épicier, du quincaillier, des retraités.

Extrait de la lettre de Pierre Bélec, citoyen

Pour une école au cœur de sa communauté

Vers la fin des années 90, le Gouvernement a jugé bon de redéfinir la mission de l'école et de lui conférer une plus grande autonomie. Le souhait était que l'école devienne une responsabilité collective, une orientation pleinement adoptée par les communautés de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie. En effet, les parents et grands-parents contribuent de façon significative à la qualité de l'environnement éducatif et des projets de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Extrait du mémoire collectif des parents de l'école intégrée Saint-Jean-Baptiste à Val-David

Il ne faut pas négliger l'aspect esthétique des lieux d'une école. Les couleurs, les formes, les textures ont un impact sur l'être humain. Les enfants y sont davantage sensibles.

Créons une école novatrice. Soyons avant-gardistes.
Faisons une œuvre d'art de la connaissance : NOTRE ÉCOLE!

Extrait du mémoire de Sylvia Forest

5. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Bien que les résultats de la consultation soient en adéquation avec les principes directeurs et les critères du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur que sont :

- 1- Facteurs pour la réussite éducative : facteurs environnementaux (qualité de l'air, acoustique, visuel, luminosité, biophilie) facteurs physiques et technologies
- 2- Le développement durable
- 3- Une école saine et sécuritaire
- 4- Une école flexible, adaptative, évolutive et pérenne
- 5- Un milieu de vie inclusif

Des choix demeurent possibles afin de bonifier le projet. La Municipalité n'écarte pas la possibilité de contribuer à une bonification.

Recommandation 1

De tenir compte des besoins spécifiques propres à Val-David, et de s'inspirer des idées qui ont été exprimées afin que les choix décisionnels tiennent compte des préoccupations des valdavidois :

- Favoriser la proximité avec la nature
- De prioriser des choix écologiques
- De mettre la créativité au cœur des actions
- Renforcer le rapprochement avec la communauté
- L'enrichissement par des relations intergénérationnelles

Recommandation 2

De s'inspirer des MOTS qui ont été exprimés afin d'influencer les choix. Ces mots portent l'image de ce que sera l'école. Une école :

Créative - Écologique - Stimulante - Innovatrice - Évolutive

Recommandation 3

De faire des choix écologiques, tant au niveau des matériaux, des espaces intérieurs, des espaces extérieurs, du matériel d'apprentissage, du transport, etc. Cette priorité a été prédominante tout au long de la consultation.

6. CONCLUSION

Le projet de construction de la nouvelle école à Val-David est au cœur des préoccupations des citoyens. Les attentes sont immenses et les enjeux majeurs. Avec la participation de gens mobilisés et impliqués, cette rencontre a démontré à quel point la collaboration est étroite entre les différents intervenants. Ainsi, le présent rapport reflète la vision des citoyens quant à l'image de la nouvelle école.

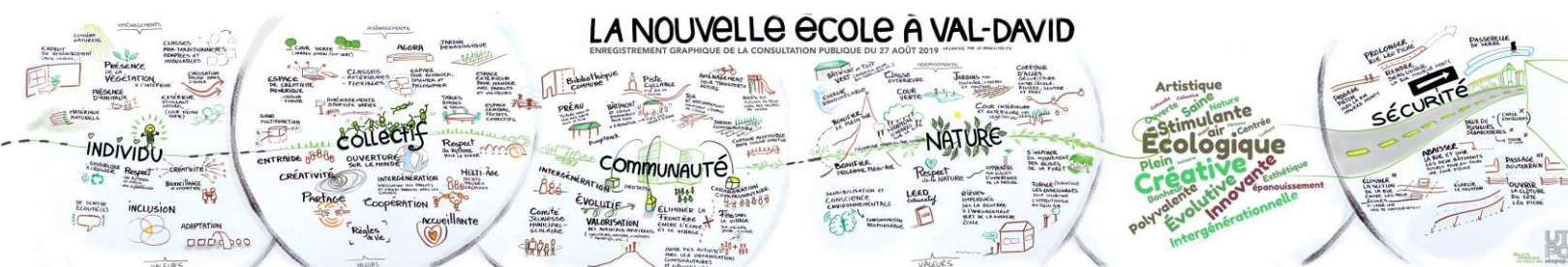
La nouvelle école de Val-David se veut à l'image de sa communauté : créative, écologique, stimulante, innovatrice et évolutive. Pour réaliser ce projet d'avenir, toutes les idées ont convergé vers des aménagements durables : un bâtiment vert, des matériaux écologiques, de la lumière naturelle, une cour verte, un jardin, des classes à l'extérieur, etc. En conclusion, les citoyens désirent une école ouverte sur la communauté, où les liens intergénérationnels se créent et se développent au quotidien, par le partage des espaces adaptés et propices aux échanges tels une bibliothèque adaptée, un gymnase évolutif, des salles multifonctionnelles, et une cour énergisante.

La Municipalité de Val-David souhaite que la commission scolaire des Laurentides s'inspire des propositions formulées par les citoyens afin de bonifier le projet. La consultation publique a permis cet espace de réflexion d'où plusieurs idées intéressantes ont émergé.

La Municipalité souhaite remercier tous les participants qui ont contribué, par leur énergie, leur enthousiasme et leur intelligence collective, à définir les enjeux prioritaires.

Une école exemplaire, c'est plus qu'un beau bâtiment ; c'est un environnement propice à la réussite éducative, conçu pour permettre aux élèves et aux équipes-écoles de développer un sentiment d'appartenance vis-à-vis de leur établissement, dans un contexte sécuritaire et sain en tenant compte du contexte physique et sociétal.

Guide de planification immobilière – Établissements scolaires primaires p. 14



7. REMERCIEMENTS

Préparation de la consultation

Sébastien Levesque
Alexandre Chouinard
Pascal Longpré
Patrick Guilbert
Simon de Montigny
Nathalie Laplante
Catherine Olivier
Isabelle Garceau
Véronique Bonin
François Cliche
Stéphan Schwab

Collaboration

Municipalité de Val-David
Kathy Poulin, mairesse
Sophie Charpentier, directrice générale
Lynne Lauzon, directrice de la culture
Julie Duval, directrice des communications
Carl de Montigny, conseiller municipal
Dominique Forget, conseillère municipale

Animation générale

Kathy Poulin, mairesse de Val-David

Animateurs des groupes

Véronique Bonin
Sébastien Lévesque
Catherine Olivier
Patrick Guilbert
Jean-François Giasson
Manon Paquin
Carl De Montigny
Nathalie Laplante
Dominique Forget
Alexandre Chouinard
Simon de Montigny

Gardien de temps

Pascal Longpré

Photographes

Isabelle Garceau
Julie Duval

Chargée de projet

Sonia Dumont, CONVERCITÉ

Design et facilitateur graphique

François Cliche, UTOPOP

Rédaction du rapport de la consultation

Marie-Claude Cossette

Participants

Les citoyennes et citoyens de Val-David et de Val-Morin
Liza Zenga, conseillère municipale de la Municipalité de Val-Morin

Observateurs

Johanne Hogue, présidente de la commission scolaire des Laurentides
Michael Averill, vice-président de la CSL
Bernard Dufourd, directeur général de la CSL
Stéphane Chaput, directeur adjoint de la CSL
Marie-Claude Séguin, directrice de l'école de Val-David
Martin Chrétien, Comité des parents

8. ANNEXES

8.1 Mémoires

- | | | |
|-------|--|--------------|
| 8.1.1 | Mémoire de Madame Sylvie Forest | pièce jointe |
| 8.1.2 | Mémoire de Madame Hélène Smolla | pièce jointe |
| 8.1.3 | Mémoire de Monsieur Philippe Mayer | pièce jointe |
| 8.1.4 | Mémoire collectif des parents de l'école intégrée St-Jean-Baptiste | pièce jointe |

8.2 Lettres d'appui

- | | | |
|-------|--|--------------|
| 8.2.1 | Lettre du Mouvement national Je protège MON ÉCOLE PUBLIQUE | pièce jointe |
| 8.2.2 | Lettre de Jacques Dufresne | pièce jointe |
| 8.2.3 | Lettre de Pierre Bélec | pièce jointe |

Ce document comporte plusieurs idées d'aménagements possible pour la nouvelle École de Val-David.

Le design extérieur, les corridors de l'école, les salles de classes, la cafétéria, la bibliothèque, le gymnase, la cours extérieure ont tous été pensé dans l'optique de créer une école chaleureuse où il y fait bon de s'y retrouver.

L'être humain est sensible à la beauté. Lorsque nous nous retrouvons dans un environnement harmonieux, chaleureux, invitant et stimulant, nous sommes enclin à avoir des meilleurs rapports sociaux les uns envers les autres. L'être humain est naturellement attiré par tout ce qui est symétrique, esthétique et harmonieux.

La beauté nous attire. Un environnement esthétiquement beau, fait monter en nous le désir de s'y retrouver et d'y rester. De ce fait, notre esprit est davantage enclin à s'ouvrir, à se détendre et à se concentrer dans un tel environnement. Le sentiment d'appartenance à un tel lieu se fait naturellement.

Il ne faut donc pas négliger l'aspect esthétique des lieux d'une école. Les couleurs, les formes, les textures ont un impact sur l'être humain. Les enfants y sont davantage sensibles.

Pour terminer, partout au Canada et aux États-Unis, on retrouve des ergothérapeutes dans les écoles. Le Québec est la seule province qui n'inclue pas ce spécialiste dans ces écoles. Pourtant la demande y est sans cesse en augmentation. Les besoins chez les jeunes y sont importants. L'ordre des ergothérapeutes à remis un rapport au gouvernement afin que leur profession y soit reconnue dans les écoles au Québec. C'est pour cette raison que je suggère fortement qu'il y est des locaux aménagé en ergothérapie et en orthophonie afin que tous les enfants est une chance égale de réussite à Val-David.

Créons une école novatrice. Soyons avant-gardisme.

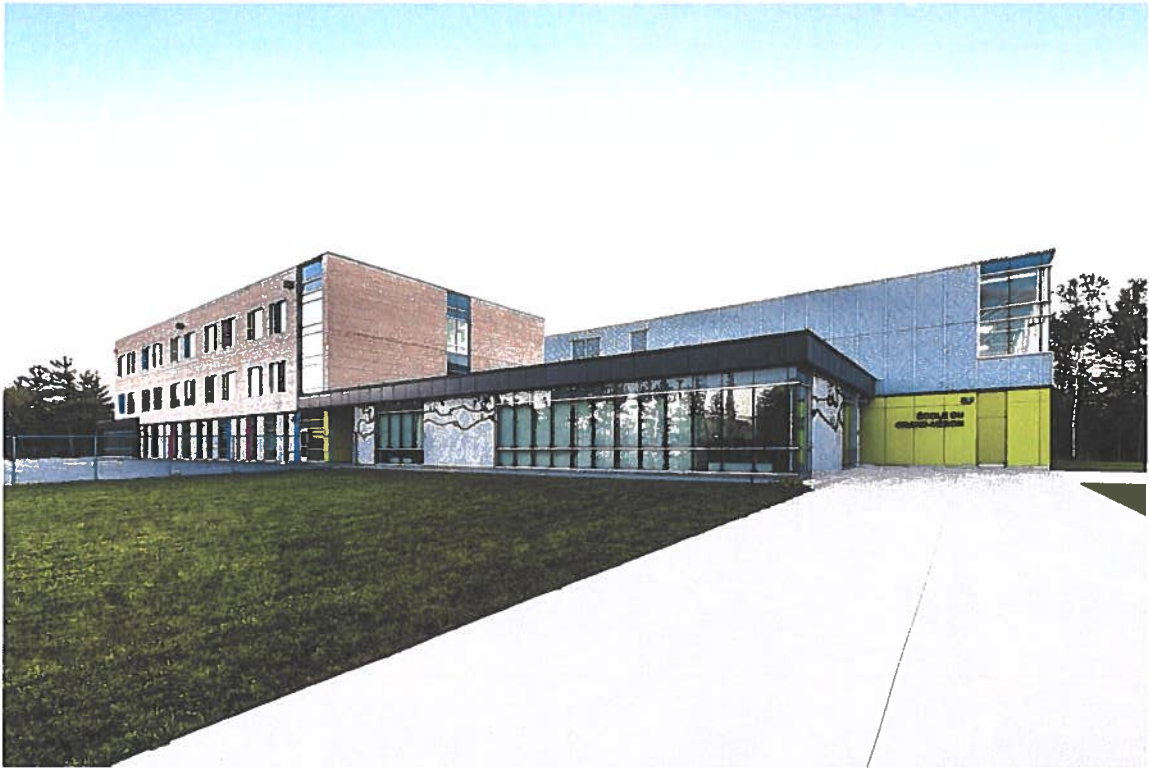
Faisons une œuvre d'art de la connaissance; Nôtre École !

DESING EXTÉREUR

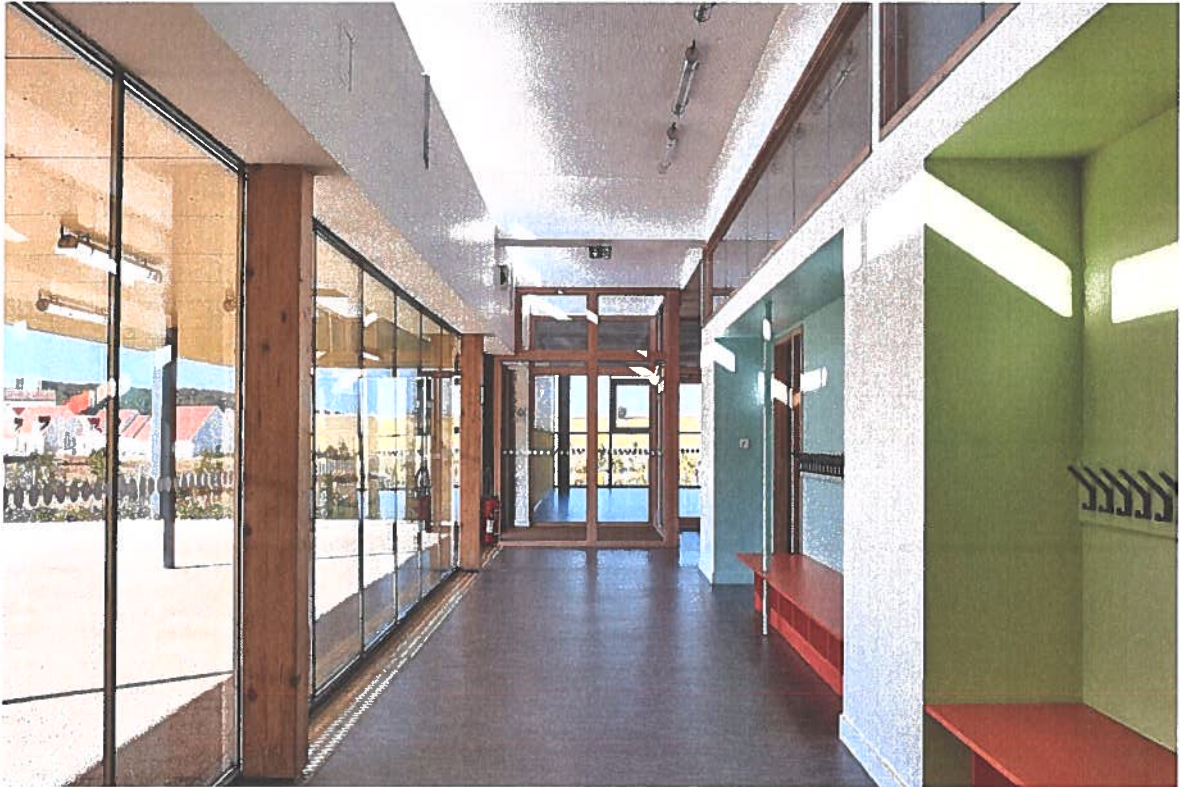


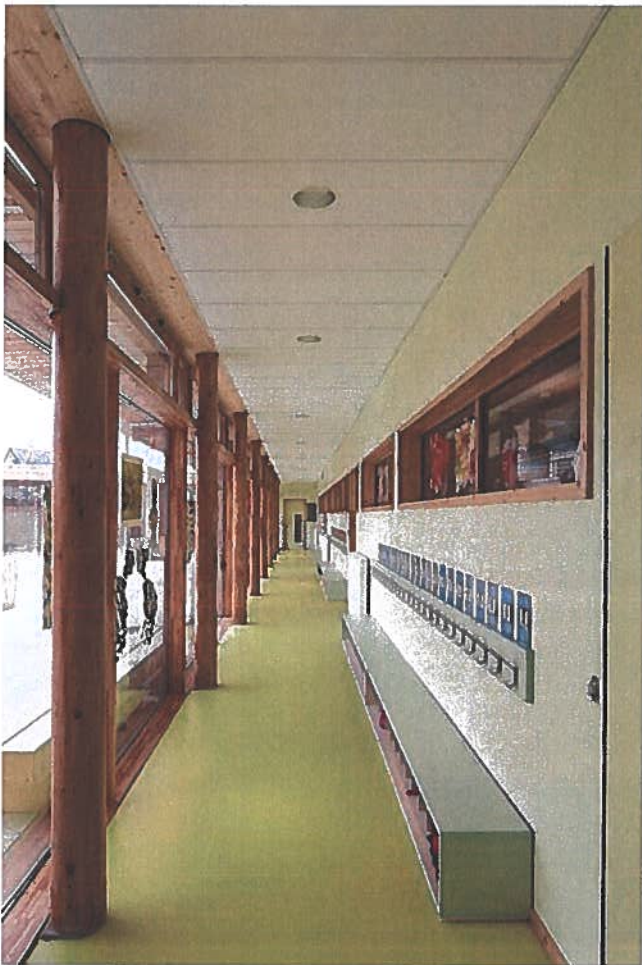






CORRIDOR SCOLAIRE chaleureux grâce à l'utilisation de matière naturelle. Ensoleillée pour favoriser l'accueil. Les murs sont colorés et blanc afin d'apporter un dynamisme sans trop surcharger.





DES SALLES DE CLASSES LUMINEUSES ET CHALEUREUSES GRÂCE AU BOIS ET AUX MATIÈRES NATURELLES. ON SE SENT BIEN ET CONFORTABLE, NOTRE ESPRIT EST DONC OUVERT À APPRENDRE ET ASSIMILER. Le sentiment d'appartenance se crée plus facilement.







CAFÉTÉRIA ensoleillée, colorée et blanche avec utilisation de bois

Apporte chaleur et détente; favorise la digestion, l'harmonie et la communication







depositphotos

Image ID: 173185580 www.depositphotos.com

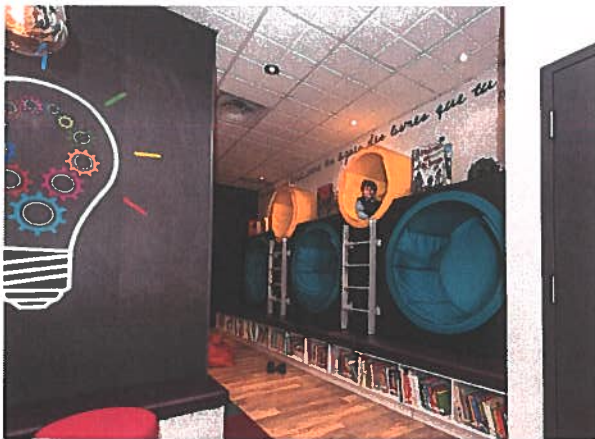




BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE







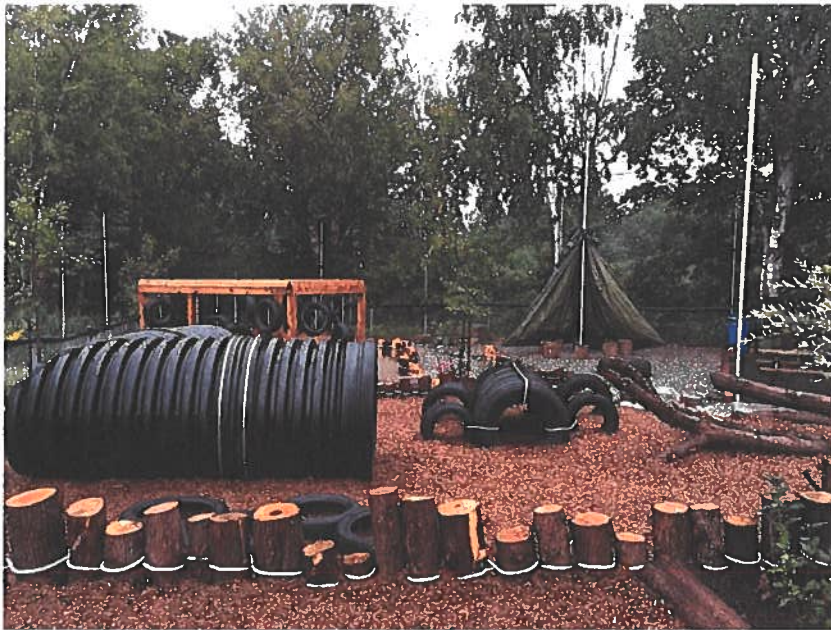
Gymnase avec lumière naturelle l'intérieur côtoie l'extérieur





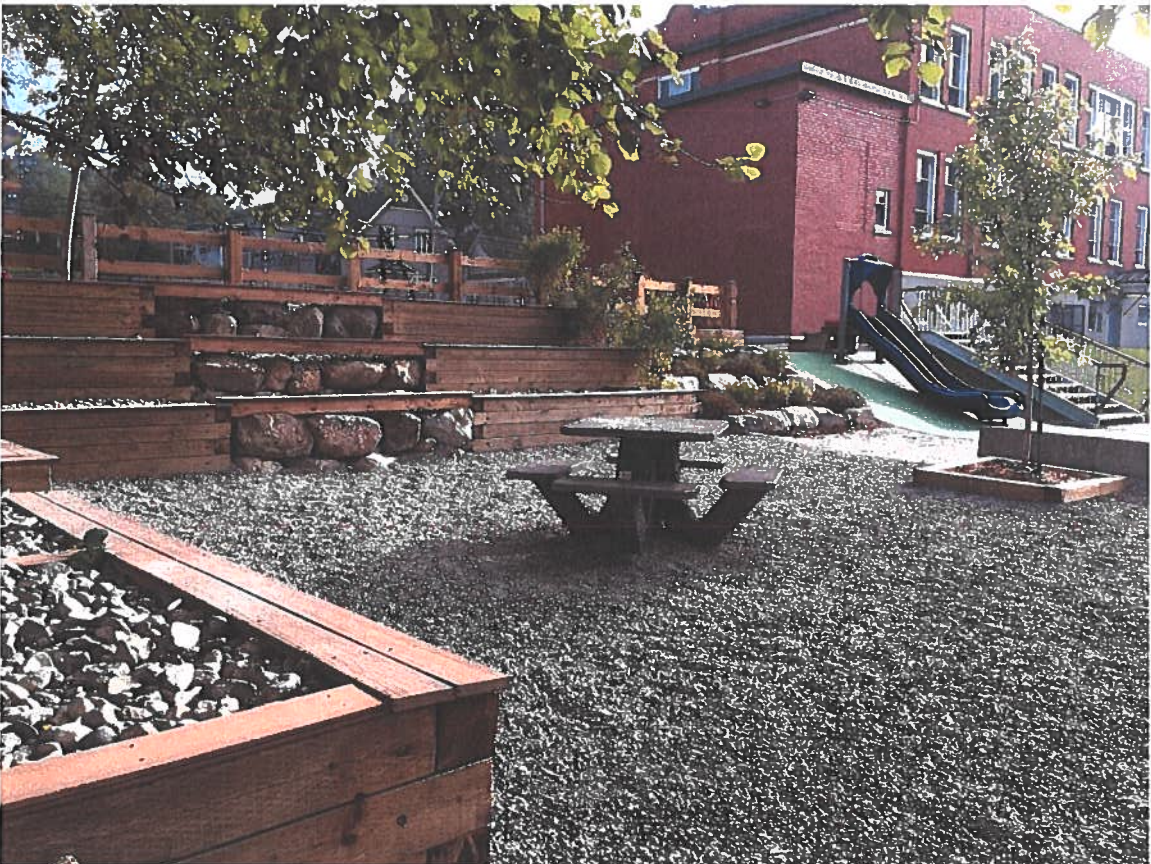
La nouvelle cour de récréation : le prolongement de la classe

<https://rivesud.ecolevision.com/notre-ecole/une-ecole-innovante/>





Utilisation de la nature pour favoriser le dépassement physique chez les enfants. Val-David est un village au cœur des Laurentides, exploitons cette richesse naturelle pour enrichir notre école afin que la nature et le développement de l'esprit s'unissent. Le contact avec la nature apporte des bienfaits incroyables à l'être humain dont la concentration et la bonne sociabilisation.





COIN JARDIN



SALLE D'ORTHOPHONIE



Salle ergothérapie

Dans un avenir rapproché, les ergothérapeutes seront présents dans les écoles primaires.



17 novembre 2016 Mis à jour à 22h01

Partager

Les ergothérapeutes veulent travailler à l'école

PATRICIA CLOUTIER

Le Soleil

Partager

Parce qu'ils sont les spécialistes de l'autonomie et du mouvement, les ergothérapeutes veulent qu'on leur fasse une place à l'école. Ils demandent au gouvernement du Québec de les reconnaître comme des professionnels scolaires, au même titre que les orthopédagogues ou les psychologues.

« Il n'y a qu'au Québec où les ergothérapeutes ne sont pas intégrés au système scolaire. En Ontario, dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis, ils sont présents », soumet Alain Bibeau, pdg de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

Dans un mémoire transmis cette semaine au ministère de l'Éducation, l'ordre professionnel demande au gouvernement d'inscrire l'ergothérapie à la liste des services complémentaires offerts du préscolaire au secondaire. Ainsi, les commissions scolaires auraient accès à des fonds pour les engager.

Les ergothérapeutes pourraient travailler directement dans les classes, en partenariat avec les enseignants, croit M. Bibeau. « Ce sont des professionnels qui analysent les besoins du jeune, l'environnement qui est propice à l'apprentissage, et les activités qui doivent être faites pour renforcer son développement moteur et neuromoteur », explique M. Bibeau.

À peine une poignée

À l'heure actuelle, seulement une poignée d'ergothérapeutes travaillent dans les écoles spécialisées, qui accueillent une clientèle handicapée. Les 5000 ergothérapeutes que compte le Québec travaillent à 80 % dans le secteur public de la santé; dans les hôpitaux, les centres de réadaptation et les CHSLD. Les autres font de la pratique privée, où ils reçoivent beaucoup d'enfants en bas âge qui ont des problèmes d'autonomie.

Au préscolaire, les compétences de base comme savoir s'habiller seul, lacer ses lacets, tenir un crayon comme il faut, dessiner et découper sont primordiales. C'est pourquoi Noémi Cantin, ergothérapeute et professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a créé le programme L'ergothérapie va à la maternelle, en 2012. «On voit vraiment une belle progression des jeunes. Quand on a commencé, on n'était pas connus, mais là, les profs et les directions d'école redemandent de travailler avec nous», raconte-t-elle.

Un ergothérapeute peut aussi apprendre aux enfants à mieux planifier et organiser leur travail, analyser les stimulus sensoriels qui dérangent les jeunes et adapter le mobilier scolaire. «Des fois, un élève va gigoter à l'école, mais c'est juste parce qu'il n'est pas confortable, que son environnement n'est pas propice à l'apprentissage», explique Mme Cantin.

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

L'ergothérapie en milieu scolaire

Complémentarité des rôles

La santé, au-delà de l'absence de maladie

La majorité des milieux scolaires canadiens bénéficient d'ergothérapeutes intervenant directement auprès des équipes-école et des enfants en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation.

Au Québec, bien que l'exclusion des ergothérapeutes de la liste des services complémentaires approuvés en milieu scolaire limite l'accessibilité à leurs services, de plus en plus de commissions scolaires et écoles font aujourd'hui le choix d'ajouter ce professionnel à leur équipe.

Pour plus d'informations

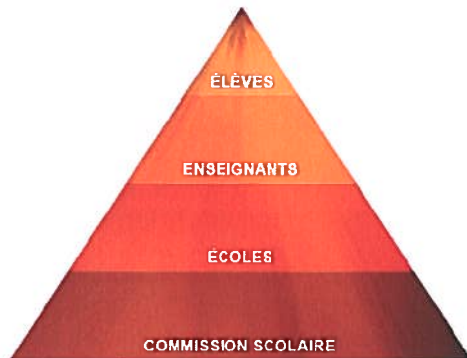
Téléphone : 819 376-5011 poste 2127

Sans frais : 1 800 365-0922 poste 2127

Courriel : Line.Sanscartier@uqtr.ca

<https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa no site=4982&owa no fiche=25>

L'ergothérapeute accompagne :



Comme l'ergothérapeute en milieu scolaire analyse et répond aux défis des élèves en considérant l'interaction dynamique qui existe entre l'enfant, son environnement et les tâches à réaliser, le processus de pratique de l'ergothérapeute s'insère naturellement dans un modèle de prestation de services par paliers (réponse-à-l'intervention).

En effet, il est impensable d'évaluer un enfant au préscolaire qui semble accuser des retards dans l'acquisition des compétences motrices préscolaires (comme le découpage ou le coloriage) sans bien comprendre, au départ, comment l'enseignante aborde l'enseignement de ces compétences, comment elle ajuste la complexité de la tâche pour tenir compte des expériences antérieures de l'enfant, ou encore ce qu'elle connaît de l'apprentissage moteur à ces âges. Une prestation de service par pallier permet d'instaurer une approche universelle de prévention afin de promouvoir la réussite éducative de tous les élèves. Ensuite, les services peuvent être intensifiés pour les élèves qui nécessitent un soutien accru.

Tout au long de ce processus de pratique, tous les acteurs dans l'environnement de l'enfant peuvent ainsi bénéficier de services d'ergothérapie – de la direction de l'école, à l'orthopédagogue, à l'enseignant. La finalité reste la même :

- Favoriser la réussite éducative de tous les élèves, selon les compétences attendues du programme;
- Promouvoir un environnement scolaire sain, stimulant et sécuritaire.

Ce qui change d'un palier à l'autre, c'est la modalité d'intervention utilisée par l'ergothérapeute, ou encore la personne ciblée par l'intervention.

LAB-ÉCOLE

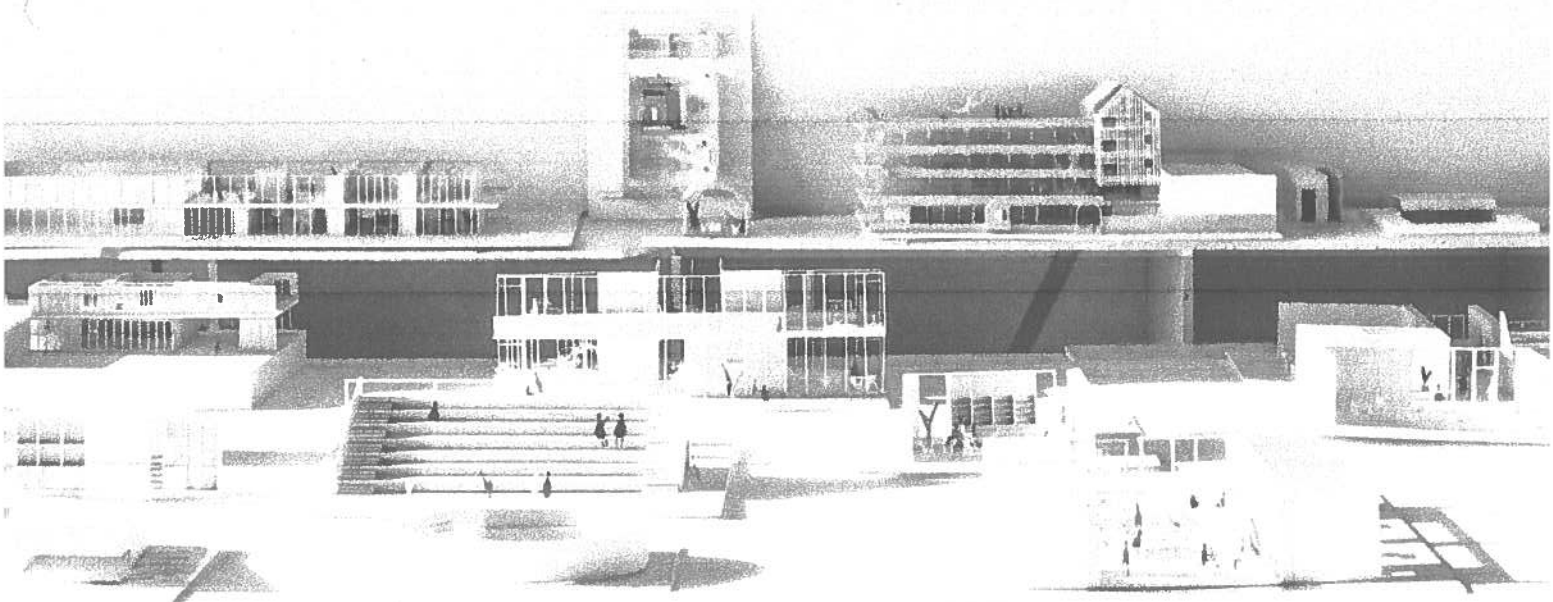
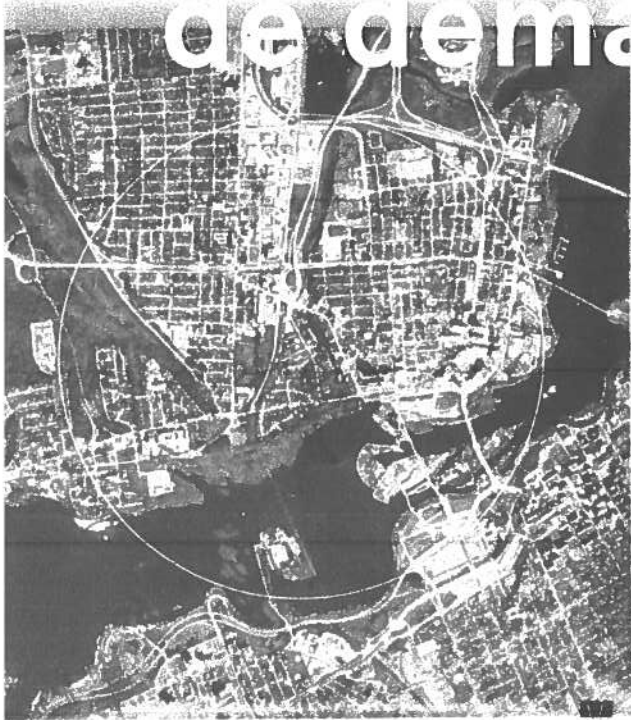
Penser l'école de demain expose les résultats de la recherche-création du Lab-École en illustrant les données probantes, les meilleures pratiques et de multiples propositions architecturales qui favorisent l'innovation en milieu scolaire. Cette publication vient appuyer la plus-value que constituent l'architecture, l'alimentation et l'adoption d'un mode de vie sain et actif sur l'enseignement, l'apprentissage et la réussite éducative. À terme, elle vient ajouter une considération qualitative à la conception d'espaces qui composeront l'école de demain.

RÉFÉRENCE INTERNET :

Document PDF de 248 à consulter

<https://lab-ecole.com/docs/publication-penser-lecole-demain.pdf>

de dema



Message du ministre



Nous souhaitons que les écoles soient à l'image des jeunes : lumineuses, accueillantes et dynamiques.

Les écoles sont des milieux de vie. Nos jeunes y passent une bonne partie de leur journée, y font des apprentissages et y développent leurs habiletés sociales. Nous devons donc porter une attention particulière à leur conception et à leurs fonctionnalités.

Nous souhaitons que les écoles soient à l'image des jeunes : lumineuses, accueillantes et dynamiques. Pour le mieux-être des élèves et du personnel enseignant, nous voulons créer des milieux de vie encore plus sains et inspirants.

Les premiers projets qui seront sélectionnés à la suite des concours d'architecture lancés par le Lab-École s'ajouteront aux modèles existants pour la construction des futures écoles.

Concrètement, ces projets permettront de laisser entrer davantage de lumière naturelle dans les écoles et d'offrir aux élèves des cours d'école propices au développement de leurs habiletés motrices lors des récréations et des espaces d'apprentissage qui mettront à profit l'utilisation des technologies.

Je tiens à remercier tous les intervenants et intervenantes qui travaillent dans chaque comité et qui contribuent à concrétiser ce rêve de doter le Québec de belles écoles. C'est un travail de concertation qui permet de réunir tous les points de vue et d'arriver à un modèle d'école qui s'adaptera au milieu environnant et deviendra un lieu où se rassemblent les jeunes, leurs parents et la communauté.

Je vous invite maintenant à lire avec attention les recommandations proposées par le Lab-École en matière d'innovation architecturale. Les décisions que nous prenons maintenant auront des répercussions sur les générations à venir. Laissons donc l'inspiration nous guider pour créer l'école de demain à l'image de la nouvelle génération.

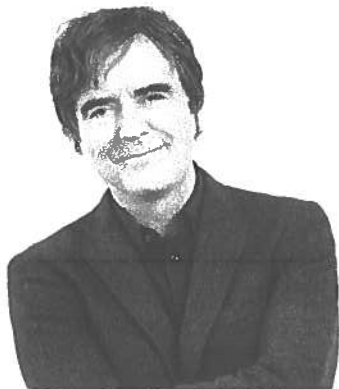
JEAN-FRANÇOIS ROBERGE
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Québec 

Une école qui rend heureux

Pierre Thibault

Cofondateur/Ambassadeur du Chantier Environnement physique



La plupart d'entre nous sommes porteurs de souvenirs très limpides de l'école que nous avons fréquentée étant enfants. Que ce soit un bon ou un mauvais souvenir, cet environnement a teinté cette période significative de notre vie. Je suis retourné récemment sur les lieux de l'école de mon enfance. Malgré les méthodes pédagogiques multiples et innovantes qui y sont désormais déployées, l'environnement physique m'a semblé figé dans le temps. Comment est-ce possible ? Quelle devrait être la classe d'aujourd'hui, au début du 21^e siècle ?

Au fil de mon parcours, j'ai été témoin de l'influence significative de l'environnement sur la qualité de vie, l'appartenance au milieu, la collaboration, la fierté et le bonheur. J'ai eu le privilège de visiter des écoles qui sont des modèles de lieux bienveillants et innovants. Tant la configuration des espaces, la présence de lumière et de lieux de collaboration extérieurs permettent aux enfants de se développer. Tous s'entendent sur l'importance d'offrir à nos enfants et à tous nos intervenants scolaires qui les accompagnent des écoles à la hauteur des besoins d'aujourd'hui... et de demain. Ces besoins sont multiples. Nos enfants méritent des espaces qui leur permettent de développer leur plein potentiel, des classes flexibles et ouvertes sur l'extérieur, des lieux bien aménagés afin d'offrir de multiples possibilités d'expérimentation dans toutes les disciplines scolaires. Nos écoles ont besoin de locaux pour y mener des projets adaptés, où petits et grands expriment leurs talents avec créativité, ténacité et solidarité. Le gymnase, la cour de l'école et la salle à manger doivent être repensés pour devenir des lieux de découvertes, de jeux libres et de socialisation.

C'est dans cette foulée que le Lab-École a vu le jour, porté par une volonté, la nécessité dirais-je, de redéfinir l'école de demain. Notre mission est de créer des espaces qui vont

Notre mission est de créer des espaces qui vont donner aux jeunes le goût d'apprendre et le goût d'y revenir avec empressement, jour après jour.

donner aux jeunes le goût d'apprendre et le goût d'y revenir avec empressement, jour après jour. *Penser l'école de demain* se veut un outil de référence visant à donner l'envol à des changements. Nous souhaitons également inspirer et intéresser les architectes qui seront appelés à concevoir les écoles de demain. L'exercice dans lequel nous nous inscrivons actuellement vise également à moderniser l'alphabet sur lequel s'appuient les rénovations et les constructions de nos écoles depuis plus de 50 ans. Finalement, nous espérons mettre en lumière des angles de changement aux responsables des infrastructures au sein du gouvernement désireux de faire évoluer le cadre actuel.

Le Lab-École représente un véritable laboratoire dédié à réinventer et repenser les éléments qui constituent l'environnement bâti de nos écoles, mais il est aussi une occasion unique de rassembler un spectre élargi d'acteurs autour de cette question : parents, enseignants, citoyens, directions, organismes communautaires, services de garde, municipalités, élus, etc. Et savez-vous quoi ? Ils sont tous au rendez-vous. Et nous les en remercions sincèrement.

Par nos travaux, nous espérons donc soutenir concrètement les intervenants scolaires et les architectes désireux d'innover dans leur pratique, désireux d'aller plus loin. Le vent de renouveau que nous souhaitons engendrer avec nos travaux nous semble être partagé par de multiples intervenants. Nul doute que la créativité débordante de nos architectes au Québec saura répondre aux attentes du monde scolaire, et surtout, des enfants qui fréquentent nos écoles. Enfin, la création du Lab-École repose sur le désir que l'école soit un lieu marquant pour nos enfants, un lieu qui les rendra heureux. Tout simplement.

Créer des écoles de rêve

Ricardo Barrios

Co-fondateur, Nutritionniste au Québec, Alimentation



À mon sens, une société comme la nôtre doit offrir les meilleures écoles au monde à ses enfants. Et ce n'est pas le cas actuellement. Plusieurs intervenants scolaires tirent leur épingle du jeu avec brio et permettent d'offrir des espaces et des expériences qui stimulent leurs élèves. Mais ceux qui y arrivent le font trop souvent dans des conditions loin d'être optimales.

Au fil du temps, les réalités changent. L'un des changements majeurs réside dans le fait que nos enfants passent de plus en plus de temps à l'école. Beaucoup d'élèves mangent leur repas du midi et la collation dans des environnements, soyons sincères, souvent dépourvus de salle à manger conviviale et adéquatement équipée. Le repas est pourtant une occasion tellement spéciale pour les enfants de socialiser, d'évacuer le stress, de tisser des liens avec leurs amis et les différents intervenants scolaires. L'alimentation fait partie de notre parcours toute notre vie. On le sait, la nutrition influence grandement la santé globale de notre société. L'école m'apparaît alors comme un terroir exceptionnel pour sensibiliser et outiller nos enfants en cette matière. Et les possibilités sont si vastes !

Prenons l'exemple d'un potager à l'école. Un tel outil peut permettre le transfert de connaissances dans des matières aussi variées que les mathématiques, l'histoire et la géographie. L'intégration de l'agriculture à l'école peut d'autant plus entraîner la participation de la communauté aux activités de l'école et sensibiliser les enfants à la consommation de produits frais et locaux. Mais pour ce faire, nous devons soutenir plus adéquatement nos écoles. Un enfant qui s'alimente bien est non seulement un enfant qui est ou sera en meilleure santé tout au long de sa vie, mais c'est aussi un enfant qui risque d'influencer positivement ses parents et son entourage. Aussi, une meilleure alimentation est un facteur déterminant dans la réussite des apprentissages. Mais, comment valoriser la culture et l'alimentation dans un contexte où les enfants se retrouvent

Les intervenants que nous avons rencontrés sur le terrain nous ont prouvé qu'il était possible d'innover, de voir grand; qu'il était possible de rêver.

bien souvent à prendre un repas chronométré entre deux piles de livres ou dans un coin de gymnase sans fenêtres? Si nous voulons améliorer les choses, il faut permettre à nos écoles de leur offrir plus d'espaces agréables – voire fantastiques ! – dédiés aux repas, de l'équipement adéquat, des espaces extérieurs réservés à l'agriculture, etc. *Penser l'école de demain* regorge d'exemples inspirés de nos visites, ces derniers mois, dans des centaines d'écoles. Parfois, de petites choses peuvent faire toute la différence...

Porté par ce désir sincère de changer les choses, je me suis lancé dans l'aventure Lab-École. Si je l'ai fait, c'est parce que je suis profondément convaincu que nos enfants et les intervenants scolaires ont besoin que nous soyons tous mobilisés afin de leur offrir les plus belles écoles au monde ! Très tôt dans ce processus amorcé il y a quelques mois, j'ai été en mesure de constater le niveau d'ingéniosité, de débrouillardise et la passion débordante qui animent le monde scolaire. Nous avons été témoins d'un nombre inimaginable d'initiatives originales qui permettent aux enfants de développer un réel sentiment d'appartenance à leur école et de s'y sentir heureux chaque jour. Les intervenants que nous avons rencontrés sur le terrain nous ont prouvé qu'il était possible d'innover, de voir grand; qu'il était possible de rêver.

Les nombreux témoignages et appuis qui abondent depuis la création du Lab-École nous prouvent que nous ne sommes pas les seuls à croire que les écoles ont besoin d'être mieux équipées et plus attrayantes. Nous devons aspirer à la création d'environnements éclatés, audacieux, qui faciliteront la réussite personnelle et éducative de nos enfants. Nous avons tout ce qu'il faut au Québec pour y arriver : des architectes de haut niveau, des intervenants scolaires motivés et qualifiés et des décideurs conscients que l'école doit offrir plus et autrement. Il est temps que nos écoles soient citées comme modèles ailleurs dans le monde. Permettons-nous d'y rêver et de passer à l'action.

Investir dans la société de demain

Pierre Lavole

Co-fondateur/Analyste en chef de l'Institut québécois de la santé et de l'éducation



Si les médecins sauvent des vies, les écoles et leur personnel, eux, sauvent notre société.

Voilà plusieurs années que je parcours les écoles du Québec, des centaines annuellement. J'ai eu le privilège de côtoyer de nombreux enseignants, professionnels en éducation, et surtout, des myriades d'enfants. Des enfants ô combien allumés, dotés d'un potentiel qui ne demande qu'à exploser ! À leur contact, on se sent porté très rapidement par leur fougue, leur énergie débordante, leur ouverture à la nouveauté et leur capacité à accueillir positivement les défis. En contrepartie, j'ai rapidement réalisé que les infrastructures scolaires et les outils qu'on offre au personnel scolaire et aux élèves ne favorisent pas la création d'un environnement de travail optimal. Loin de là. Chaque jour, nos équipes-écoles réussissent à faire ce que je qualifie de véritables « miracles » dans le contexte actuel. Si les médecins sauvent des vies, les écoles et leur personnel, eux, sauvent notre société. Lorsqu'on parcourt les écoles du Québec, cela devient une évidence : l'éducation est la colonne vertébrale d'une société !

Pourtant, l'éducation est-elle la priorité chez nous ? Pas suffisamment à mon sens. Toutes les sociétés qui s'attaquent de front à cet enjeu et qui investissent massivement dans l'éducation finissent par en récolter des bénéfices incroyables. Je crois sincèrement que nous ne pouvons pas rester passifs devant cette réalité. Comme citoyen et comme père de famille, j'ai décidé de provoquer les choses, de passer à l'action. Cette volonté s'est traduite par ma participation à la création du Lab-École. Je suis donc très fier de porter la création de cette initiative, accompagné de leaders incroyables dans leur domaine respectif. Cela nous a permis de réfléchir en mode concerté et multidisciplinaire, fortement appuyés par plusieurs chefs de file du monde de l'éducation. Nos intérêts sont interconnectés. Notre désir est commun : le bonheur et la réussite de nos enfants.

Parce que l'éducation est la responsabilité de tous, nous nous sommes entourés rapidement de collaborateurs du domaine de l'éducation et de chercheurs émérites afin

d'identifier des pistes d'intervention qui correspondent aux attentes et aux besoins actuels des écoles. Les premiers mois de recherches et d'échanges nous ont permis d'identifier plusieurs moyens qui permettraient aux enfants d'être plus actifs. *Penser l'école de demain* met en lumière plusieurs exemples découlant de ces travaux, dont plusieurs visent à stimuler un mode de vie sain et actif à l'école. Pour nous, les écoles d'aujourd'hui doivent intégrer ces éléments. Notre chantier a mis en lumière plusieurs options visant à innover dans notre façon de concevoir les gymnases, les classes et les cours d'école. *Penser l'école de demain* prouve qu'on peut offrir mieux à nos jeunes et aux intervenants scolaires.

Nous rêvons d'espaces intérieurs et extérieurs plus attractifs et adaptés aux besoins des enfants. Des espaces utilisés jour, soir et week-end par l'école et la communauté environnante. Nous rêvons de cours d'école plus vastes, plus vertes, dotées d'options favorisant le jeu comme on n'en a jamais vu ! Des cours d'école bondées du matin au soir, par les élèves et tous les citoyens du quartier. Nous rêvons de corridors de marche sécurisés menant vers l'école et qui, durant toutes les saisons, permettent aux enfants d'arriver en classe dans un état favorable à l'apprentissage.

L'école est le reflet de la société de demain. En nous assurant dès le départ de la place accordée à l'enfant afin qu'il réussisse, tant sur le plan éducatif qu'en matière de sa santé physique et psychologique, nous pourrions réussir. Le Lab-École, c'est le rêve d'une société qui choisit d'investir dans la société de demain. Une société qui choisit ses enfants.

Les écoles qu'ils méritent

Natacha Jean

Directrice générale



Il était temps. Temps de repenser nos écoles. Temps d'innover, d'être audacieux. Temps de rassembler tous ceux qui réalisent que les temps ont changé. Temps d'appuyer les intervenants scolaires. Temps de prioriser nos enfants.

Le sujet n'est pas nouveau. Voilà plusieurs années qu'on évoque qu'il est temps d'investir dans nos écoles et de les repenser sur le plan architectural. Lors des derniers mois, les intervenants scolaires que nous accompagnons dans le déploiement de projets Lab-École ont semblé unanimes, pleinement mobilisés, vivement emballés par le mouvement d'appui externe qui ne cesse de prendre de l'ampleur. L'éducation ne doit pas être un fardeau pour les intervenants scolaires ou la responsabilité unique des élus. Tous les modèles de réussite en éducation, ici comme ailleurs dans le monde, reposent sur un facteur de réussite initial : l'implication de toute la communauté. Cet ingrédient figure au premier rang de l'ADN du Lab-École. Des leaders œuvrant dans des secteurs multiples, mais partageant le désir de faire bouger les choses, maintenant.

Je ne peux passer sous silence l'implication exceptionnelle des trois cofondateurs du Lab-École qui s'investissent bénévolement et avec cœur dans ce mouvement depuis plusieurs mois. Leur vision et leur capacité de mobiliser ont permis de réunir près de 70 collaborateurs afin d'identifier les modèles les plus inspirants, les pistes d'action les plus susceptibles de briser les carcans et les paramètres sous lesquels s'inscrit l'environnement scolaire depuis plus de 50 ans. Comme on le sait, il ne s'agit pas que le changement soit nécessaire pour qu'il s'opère. Le changement a souvent besoin d'être provoqué. Messieurs Pierre Thibault, Pierre Lavoie et Ricardo Larrivée l'ont compris. Leur vision et leur fougue ont permis de convaincre le gouvernement d'appuyer ce refus du *statu quo*. L'appui reçu de la part des intervenants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est un facteur de réussite précieux. Ces derniers sont essentiels à la réussite de ce projet que

Tous les modèles de réussite en éducation, ici comme ailleurs dans le monde, reposent sur un facteur de réussite initial : l'implication de toute la communauté.

plusieurs espèrent depuis un bon moment, et ce, au même titre que les intervenants scolaires avec lesquels nous collaborons depuis quelques mois. Leur ouverture à l'innovation et leur collaboration instantanée sont des plus encourageantes pour l'avenir. Permettez-nous de les en remercier de tout cœur.

Des remerciements s'imposent également aux nombreux collaborateurs, bénévoles pour la très grande majorité. Parents, organismes communautaires, médias et membres de l'équipe investis dans cette belle aventure qui a généré à ce jour des milliers d'heures de recherche, création, analyse, réflexion, discussion, débat animé et mobilisation. Au nom de toute l'équipe, je remercie tous les acteurs impliqués dans la réalisation de cette publication sur les plans du contenu, de la conception, de la rédaction, de la révision, de la mise en page, de l'impression, etc. *Penser l'école de demain* est porté par une toute petite équipe qui déploie, jour après jour, des efforts colossaux dans ce projet innovant. Rappelons que nous sommes en mode « laboratoire », en mode recherche-action, dans un domaine plutôt complexe. L'équipe a accepté de se lancer corps et âme dans cette expédition qui se déroule dans des sentiers non balisés. Et elles ne baissent jamais les bras ! Sa capacité d'adaptation et son engagement constant sont admirables. Je les en remercie très sincèrement.

Penser l'école de demain ne doit pas être vu comme l'aboutissement de tous nos travaux et de notre réflexion, mais plutôt comme le point de départ d'une vague de changements qui profiteront aux cohortes futures. Des changements qui donneront, espérons-le, le ton à une toute nouvelle génération d'écoles. Les écoles qui marqueront positivement l'univers de nos enfants. Les écoles qu'ils méritent depuis si longtemps.

Le modèle finlandais

La Finlande offre un beau paradoxe pour les chercheurs en éducation. Le modèle finlandais vient à l'encontre de tous les systèmes basés sur la performance et la compétition qui préconisent une scolarité précoce et les longues heures d'étude. Pourtant, les Finlandais obtiennent les meilleurs résultats lors d'épreuves internationales.

En Finlande, le jeu est roi durant la petite enfance. Les jeunes commencent l'école seulement à sept ans, et ils ne sont notés que vers l'âge de treize ans. Les journées de classe sont courtes, et les vacances sont nombreuses. Les enseignants préfèrent l'autoévaluation aux examens. Pour eux, il est plus important de transmettre aux jeunes la passion d'apprendre plutôt que de les obliger à se conformer à des études strictes qui ont pour seul objectif d'obtenir de bonnes notes.

Heureusement pour nos enfants, le modèle finlandais attire une telle attention des experts qu'il fait son chemin partout sur la planète. De plus en plus, le monde de l'éducation reconnaît qu'il est préférable de former des jeunes qui sauront interagir entre eux et apporter des solutions créatives plutôt que de savoir réciter par cœur certaines notions. Les enseignants (et les parents!) doivent d'abord et avant tout insuffler une soif d'apprendre à leur enfant.

Val-David, 20 janvier 2019

Plaidoyer
Ministère de l'Éducation
Objet : Supplément d'informations

Madame, Monsieur,

Cette lettre a comme visée d'appuyer la proposition de construction d'une nouvelle école à Val-David. Depuis 10 ans, nous assistons dans le village à une réelle augmentation de la population, comme le village s'est développé et que plusieurs familles se sont installées, amenant ainsi une forte hausse d'enfants fréquentant l'école primaire. L'école primaire détient une très bonne réputation, notamment quant à son petit **programme plein air**. Une nouvelle école permettrait une bonification de ce programme, par l'avènement de nouvelles infrastructures.

Depuis quelques années, on assiste au Québec à l'émergence de l'éducation nature au sein des écoles primaires. Il importe que de plus en plus d'enfants puissent profiter de tels programmes, comme une multitude d'études prouvent leur efficacité sur le plan cognitif, affectif, social et moteur des jeunes. Une concentration scolaire portée sur le plein air faisant des ponts entre la progression des apprentissages du programme du MELS et la nature favorise la motivation, permet aux enfants d'avoir recours à leurs pensées créatives, de résoudre des problèmes et de stimuler leur intérêt vis-à-vis les matières scolaires. De plus, il est prouvé que ce type d'intervention pédagogique valorise l'estime des jeunes, en plus d'avoir un réel impact sur leurs habiletés personnelles et sociales à l'école, contribuant ainsi à la diminution de risques liés à l'intimidation.

L'importance de la construction d'une nouvelle école, pour accueillir les enfants des nouveaux résidents, d'un village en pleine éclosion s'avère une nécessité primordiale. Je défends d'ailleurs cette proposition en soulignant tout l'apport que le programme d'éducation plein air pourrait faire profiter aux nouveaux enfants du village.

Recevez, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Hélène Smolla

M.A Éducation plein air, psychopédagogie
DESS Éducation environnementale
BAC Enseignement primaire et secondaire

Courriel : helenas_deziel@hotmail.com

Téléphone cellulaire : 819-325-2570

Adresse : 2500 chemin de l'Air Pur, Val-David, JOT 2NO

From: Philippe Mayer <philippemayer01@gmail.com>

Date: Wed, 4 Sep 2019 02:51:39 +0000

Subject: Mini mémoire sur la future école

Bonjour à vous,

J'aurais aimé prendre plus de temps pour vous écrire un document plus étoffé et surtout un peu plus juste, mais le temps me manque...

Bref, je vous envoie ces quelques phrases qui synthétisent ma préoccupation personnelle par rapport à la nouvelle école.

Premier sujet : L'étalement "villageois"

Au sujet des problèmes de circulation et de stationnement, je crois que la municipalité de Val-David aurait un grand avantage (à moyen et long terme) à favoriser sérieusement l'implantation des ménages avec enfants (et aussi sans enfants...) près de l'école (au noyau villageois). L'étalement urbain (ou plutôt villageois dans notre cas) ne cesse d'augmenter chaque année. Les impacts de ce mode d'occupation du territoire sont connus et innombrables, mais ne semblent pas pris au sérieux en dehors des grands centres. L'impact de l'étalement villageois sur la circulation autour de l'école et au cœur du village à la rentrée des classes est grand. Il s'agirait d'un énorme "chantier" que de changer cette culture, mais tant de bénéfice en découlerait. Il semble trop peu à la mode de s'implanter au cœur du village et encore moins pour les familles... Bref, si vous voulez éventuellement travailler sur ce dossier, il me ferait plaisir d'y participer bénévolement en participant à une réflexion sur la problématique et à développer les outils disponibles afin de renverser la tendance.

Deuxième sujet : Des liens dignes de ce nom

À défaut de pouvoir changer la tendance en quelques années, je crois que des aménagements favorables au transport actif pourraient déjà être aménagés à Val-David et être la porte d'entrée d'un éventuel programme de "retour des familles au village". Concernant les liens entre le site de la future école et le reste du village, ils devront être grandement améliorés. Pensons au type d'aménagement sur les campus universitaires : ils sont conviviaux et donnent envie de se déplacer activement. Dans notre cas, il me semble qu'un lien piétonnier officiel par la rue Ouimet digne de ce nom devrait être aménagé afin de connecter la nouvelle école à la future bibliothèque, au p'tit train du nord et à la future place publique. D'ailleurs, si les problèmes de circulation engendrés par l'étalement urbain n'étaient pas aussi aigus, l'aménagement de la nouvelle école ne serait-il pas plus avantageux aux abords de la place publique dans une optique d'intégration de l'école au tissu villageois?

Merci mille fois pour votre travail!

Philippe Mayer

philippemayer01@gmail.com

514 907-2392

MÉMOIRE COLLECTIF DES PARENTS DE L'ÉCOLE INTÉGRÉE SAINT-JEAN-BAPTISTE À VAL-DAVID

Maintenir tous les élèves du primaire à
Val-David jusqu'à la construction d'une nouvelle école



**Déposé aux commissaires de la Commission scolaire des Laurentides
dans le cadre de la consultation publique sur la répartition de la clientèle
28 février 2018**

**Rédigé par les représentants parents du Conseil d'établissement :
Véronique Bonin, Isabelle Doyon, Christine Gervais, Joanick Grenier,
Élisabeth Gibeau, Stephan Schwab et Vanessa Munoz**

Appuyé par les parents concernés

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Chapitre 1 - Mise en contexte	4
1.1 État de situation	4
1.2 L'histoire de notre école : des précédents de surpopulation	5
Chapitre 2 - Arguments en faveur du maintien des élèves à Val-David	6
2.1 Pour le respect du Programme de formation de l'école québécoise constitué en cycles d'apprentissages	6
2.2 Pour la spécificité du projet éducatif de l'École Saint-Jean-Baptiste	8
2.4 La 6 ^e année, une année charnière	12
2.5 Pour protéger les enfants à besoins particuliers	14
2.6 Pour favoriser le jeu, élément essentiel du développement de l'enfant	14
2.7 Pour une école au cœur de sa communauté	14
2.8 Pour préserver la dynamique et l'organisation des familles	16
Chapitre 3 - Des propositions de solutions temporaires	18
SCÉNARIO A - Réaménagement des locaux de l'école en collaboration avec la communauté	19
SCÉNARIO B - Location de locaux à Val-David	20
SCÉNARIO C - Location de roulottes, installées sur un terrain de la municipalité	21
CONCLUSION	22
Références	23
ANNEXE 1 Résolutions du conseil d'établissement	25
ANNEXE 2 Les préoccupations des parents concernés	30
ANNEXE 3 Extrait de la politique éducative	34
ANNEXE 4 Locaux de l'école et aménagements possibles	35
ANNEXE 5 Locaux situés au 1337, rue de la Sapinière	40
ANNEXE 6 Permis du MELS certifiant la conformité des locaux proposés	42
ANNEXE 7 Programme de formation de l'école québécoise : domaines généraux de formation	43
ANNEXE 8 Projet éducatif de l'école intégrée St-Jean-Baptiste : Projet d'anglais	44
ANNEXE 9 Préoccupations pour les enfants à besoins particuliers	46
ANNEXE 10 Liste des mémoires également déposés dans le cadre de la consultation	47

Introduction

Le 17 janvier dernier, lors d'une séance extraordinaire du conseil des commissaires, a été votée la tenue d'une consultation publique sur la modification d'acte d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste de Val-David et la relocalisation des élèves de 6^e année vers la Polyvalente des Monts à Sainte-Agathe-des-Monts. Les parents et les membres des communautés de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie ont ressenti de l'incompréhension face à cette proposition et se sont très vite mobilisés pour garder tous les élèves du primaire dans leur école de quartier.

Plusieurs facteurs expliquent l'incompréhension des parents et de la communauté :

- La **capacité d'accueil prescrite par le ministère de l'Éducation est dépassée** depuis plusieurs années à l'école Saint-Jean-Baptiste.
- **L'école va bien et le taux de réussite y est excellent.**
- Les prévisions de clientèle justifient **le besoin d'une nouvelle école**, mais d'ici là, la capacité d'accueil fonctionnelle de l'école Saint-Jean-Baptiste permet de continuer d'accueillir tous les élèves.

Nous considérons donc qu'**il n'y a pas lieu de déménager des classes et que des solutions permettant de mieux protéger le bien-être et le développement des enfants sont possibles.**

Considérant qu'un grand nombre de familles de notre communauté est venu s'installer dans le secteur précisément pour l'école du village, et ce, pour le mieux-être de nos enfants, nous entendons démontrer, dans ce mémoire, en nous fondant sur la littérature en matière d'éducation et sur la notion « d'intérêt de l'enfant », que **la décision à prendre dans notre cas est de scolariser l'ensemble des enfants du primaire à leur école de quartier.** Pour ce faire, nous vous proposons trois scénarios afin d'y arriver.

Il est à noter que le conseil d'établissement, lors de la rencontre extraordinaire du 7 février dernier, a adopté à l'unanimité trois résolutions qui s'opposent à la modification de l'acte de l'établissement et demandent le maintien des élèves de 6^e année de l'école intégrée Saint-Jean-Baptiste à Val-David. Ces résolutions peuvent être consultées à l'annexe 1.

Ce mémoire a été rédigé par les parents du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec les parents concernés par la situation. À différents moments et à l'aide de mécanismes diversifiés, de nombreux parents et membres de la communauté ont pris le temps de nous exprimer leurs doutes, leurs inquiétudes, leurs questionnements et leurs pistes de solution relativement au

transfert possible des élèves de 6^e année vers la Polyvalente des Monts.
Ce mémoire en fait état, mais la liste complète peut être consultée à l'annexe 2.

Considérant l'impact financier d'aménager des classes de niveau primaire dans un établissement secondaire pour une période temporaire, les nombreuses répercussions d'un déménagement pour les élèves et leur famille, ainsi que les incertitudes liées au scénario proposé par la CSL, nous souhaitons que vous preniez le temps d'étudier attentivement les trois scénarios proposés plus bas. **Nous insistons sur l'importance de ce dossier pour nous. Nos démarches et l'ampleur du travail réalisé illustrent notre réel désir de collaborer avec la CSL et son conseil des commissaires.**

1.1 État de situation

L'école Saint-Jean-Baptiste est actuellement en dépassement avec 501 élèves inscrits (dont 3 qui font l'école à la maison) au lieu des 459 prescrits par les normes du Ministère dans le document de référence sur la capacité d'accueil d'une école primaire. Cette situation n'est pas récente puisque depuis déjà quelques années, l'ajout d'une classe de maternelle a fait basculer les ratios d'élèves, provoquant la transformation des locaux de spécialistes (art et anglais) en classes régulières. **Il est à noter que l'ensemble du personnel, les enfants et les parents se sont très bien accommodés de cette situation et que le taux de réussite a augmenté, démontrant ainsi que le nombre d'élèves actuel dans notre école n'est pas un problème au regard de la réussite scolaire.**

La prévision de clientèle de la CSL pour 2018-2019 est de 505 élèves. Évidemment, l'idéal serait de respecter les capacités d'accueil prescrites par le Ministère, mais sachant que **cette augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année en cours est minime, tous sont d'accord pour dire que l'environnement de l'école demeure propice aux apprentissages et que le mieux pour nos enfants est de rester dans leur école de quartier en attendant la construction d'une nouvelle école à Val-David.**

Dans sa Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école et aux changements des services éducatifs dispensés dans une école, la CSL reconnaît l'importance des petites écoles dans un milieu donné (voir annexe 3). La Politique de réussite éducative du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) souligne aussi l'importance de préserver l'intégrité des écoles dans les petites communautés en affirmant ceci : « **Le maintien des petites écoles est non seulement essentiel pour alimenter, maintenir et renforcer le dynamisme d'une communauté, mais aussi pour assurer l'équité et l'égalité des chances de tous les élèves au Québec** » (p.69). En outre, **selon la Loi sur l'instruction publique, toutes les décisions prises par l'ensemble des décideurs « doivent placer le bien-être des enfants et des élèves au cœur des priorités du système d'éducation ».**

Il importe également de mentionner que le ministère de l'Éducation fait preuve d'une certaine flexibilité dans l'application des capacités d'accueil prescrites. En effet, plusieurs écoles sont dans une situation similaire au Québec et la capacité fonctionnelle des écoles diffère souvent de la capacité d'accueil prescrite par le Ministère. La Direction des infrastructures scolaires du ministère de l'Éducation nous a mentionné que les règles budgétaires sont émises pour donner un cadre et pour

considérer l'optimisation des espaces lorsque la situation est favorable. Toutefois, chaque cas est analysé et l'intérêt de l'enfant est toujours considéré. Le besoin de nouveaux locaux peut donc être recevable, si la croissance est démontrée sur une prévision et si le besoin est justifié, et ce, même si des immeubles excédentaires sont disponibles dans le rayon de 20 km. Le choix du scénario temporaire n'est pas un facteur d'influence pour la recevabilité d'une demande de nouvelle école.

L'écart entre la situation actuelle et les prévisions ne justifie pas le déménagement des classes de 6^e année. Les scénarios temporaires que nous proposons tiennent compte de la hausse de clientèle d'ici la construction de la nouvelle école.

1.2 L'histoire de notre école : des précédents de surpopulation

Située au cœur de Val-David, l'école Saint-Jean-Baptiste compte deux bâtiments. Le pavillon Saint-Jean-Baptiste reçoit la clientèle du préscolaire et du deuxième et troisième cycle, alors que le pavillon Sainte-Marie reçoit la clientèle du premier cycle. Les deux bâtiments sont situés au cœur du village, à une distance d'environ 500 mètres.

Au fil des ans, la CSL a dû louer des locaux à Val-David à quelques reprises pour faire face à des augmentations temporaires de clientèle. Par exemple, les classes de maternelle ont occupé le sous-sol de l'église. Aussi, la CSL a déjà loué des locaux sur la rue de la Sapinière (locaux qui font d'ailleurs partie d'un des scénarios proposés).

Les commissaires ont donc déjà utilisé leur pouvoir décisionnel pour favoriser le maintien de nos élèves dans leur communauté.

Chapitre 2 - Arguments en faveur du maintien des élèves à Val-David

Plusieurs éléments sont à considérer dans le choix d'une solution pour faire face à la hausse de la clientèle à laquelle est confrontée notre école. Ce chapitre présente une synthèse des arguments qui appuient le maintien des élèves à Val-David, qui sont illustrés à la figure 1.

Pour le maintien des élèves à Val-David

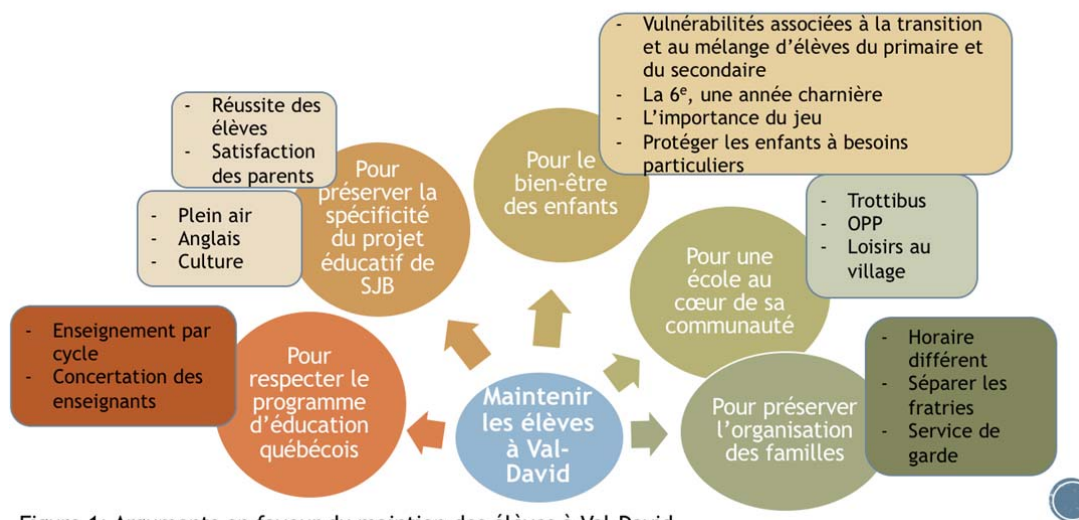


Figure 1: Arguments en faveur du maintien des élèves à Val-David

2.1 Pour le respect du Programme de formation de l'école québécoise constitué en cycles d'apprentissages

Le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) a été créé au tournant des années 2000 dans le but de mieux adapter l'école québécoise aux besoins du XXI^e siècle. Il figure, avec la *progression des apprentissages*, parmi les outils prescrits par le Ministère, tant au primaire qu'au secondaire, pour la planification et l'évaluation de l'enseignement. Les enseignants, les écoles, de même que les commissions scolaires, sont tenus de s'y conformer, car ceux-ci sont garants de la qualité de l'éducation qui est dispensée à tous les Québécois. Un extrait du PFEQ peut être consulté à l'annexe 7.

Une des spécificités du programme de formation au primaire est qu'il est constitué en trois cycles d'apprentissage de deux ans. **Ce découpage implique une étroite concertation entre les enseignants de la première et la deuxième année d'un même cycle afin de couvrir l'ensemble des contenus à l'étude.** Comme l'indique le PFEQ, « ce mode organisationnel tient compte des exigences du développement des compétences qui supposent des interventions pédagogiques de longue durée. Il

correspond davantage au rythme d'apprentissage des élèves et favorise une plus grande différenciation pédagogique. En outre, il rend possible la constitution d'équipes d'enseignants qui prennent conjointement en charge un groupe d'élèves, sur éventuellement plus d'une année, tant pour les encadrer sur le plan pédagogique que pour évaluer leurs apprentissages » (Gouvernement du Québec, 2006, pp. 5–6).

Le PFEQ fait aussi mention de la responsabilité collective de l'évaluation des élèves en stipulant que : « imputable à titre individuel de ses actes professionnels, l'enseignant est par ailleurs convié au travail en concertation et à la responsabilité en collégialité. Membre d'une communauté de professionnels, il est de son devoir d'assumer conjointement avec ses collègues le mandat que lui confie l'école à l'égard des élèves. » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 6)

Cette collaboration est d'autant plus importante dans le cas d'une école comme la nôtre, qui propose un programme d'anglais intensif en 5^e année, ce qui implique une redistribution des contenus à enseigner au cours de la 5^e et de la 6^e année. Le transfert des élèves de la 6^e année à la polyvalente entraînerait une séparation de l'équipe enseignante, ce qui nuirait à sa collaboration.

Il importe de savoir qu'étant donné que les périodes consacrées à l'anglais correspondent à une moitié d'année scolaire, soit cinq mois, les contenus à l'étude au 3^e cycle doivent être répartis autrement qu'à l'habitude, soit sur quinze mois plutôt que sur vingt. Pour soutenir cette spécificité de planification des contenus, les conseillers pédagogiques en français, mathématiques et anglais du Service des ressources éducatives de la CSL viennent appuyer l'équipe école en participant à des rencontres annuelles de planification avec les enseignants concernés pour élaguer certains contenus jugés moins nécessaires, prioriser des savoirs et répartir les notions entre les enseignants et les niveaux. Aussi, les enseignants concernés par le projet sont libérés chaque année pour s'assurer de se conformer au programme de formation et d'offrir le temps prescrit dans le Régime pédagogique pour chacune des disciplines visées par le programme. Tout ceci met en lumière les stratégies mises en place et leur importance pour assurer la réussite du projet d'anglais intensif à l'école St-Jean-Baptiste.

À cet effet, le Conseil supérieur de l'éducation souligne dans l'avis intitulé « L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire : un équilibre à trouver » (2014), **la grande importance de la collaboration entre les enseignants concernés** : « Pour en assurer le succès (et comme le précisent les outils du MELS et de la SPEAQ), les titulaires et les spécialistes qui s'engagent dans un programme d'enseignement intensif de l'anglais doivent idéalement travailler en

étroite collaboration. [...] De plus, les projets mis sur pied par des spécialistes d'anglais, langue seconde, permettent en effet de réinvestir les notions vues dans les autres matières (sans les enseigner ni évaluer le contenu utilisé). La collaboration permet non seulement le transfert des compétences et le réinvestissement de certains contenus, elle permet aussi d'avoir deux perspectives différentes sur les élèves et d'intervenir de façon complémentaire lorsque des difficultés surgissent » (Conseil supérieur de l'éducation, 2014).

Dans le cas d'un transfert des élèves de 6^e, les enseignants des deux années du troisième cycle ne relèveraient pas de la même direction et les équipes-écoles seraient différentes. Cette réalité nous inquiète sérieusement, puisque le système scolaire est fondé sur le PFEQ.

À la lumière de l'importance du travail de concertation dans la planification de l'enseignement et sachant que la distance entre les deux établissements diminuerait la qualité et la rigueur du travail de planification requis, il nous apparaît beaucoup plus sain et favorable aux apprentissages de trouver une solution pour le maintien des classes de 6^e année à l'École Saint-Jean-Baptiste. **Nous considérons en effet que le transfert à la Polyvalente des Monts va à l'encontre du Programme de formation de l'école québécoise.**

2.2 Pour la spécificité du projet éducatif de l'École Saint-Jean-Baptiste

Dans le cadre du colloque 2017 de la Fédération des comités de parents, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, a mentionné ce qui suit :

« Redonner au projet éducatif de l'école sa véritable vocation, voilà qui exprime parfaitement à quel point il est important de placer l'école au cœur de la communauté ».

Les volets plein air, culture et anglais qui forment notre projet éducatif façonnent l'identité de notre école, laquelle reflète l'esprit de notre communauté. Notre projet éducatif permet de développer chez l'élève le sentiment d'appartenance et d'engagement à son école, la fierté de soi, la créativité, le respect mutuel de son entourage et en fin de compte, le fait d'être heureux à l'école. Les familles de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie sont fières de leur école et s'y investissent considérablement. **Les parents souhaitent que tous les élèves puissent profiter du projet éducatif pour la durée totale de leur primaire.**

Le volet plein air existe déjà depuis de nombreuses années et est possible en raison de la proximité des sites de plein air et de l'implication des parents lors des sorties de plein air. Ce volet, bien établi, permet aux enfants de se familiariser avec différentes activités physiques extérieures : le vélo, la randonnée pédestre, le ski, la raquette et le patin. La proximité de la piste cyclable, de la patinoire municipale, des stations de ski Vallée Bleue et Belle-Neige et du Parc régional Dufresne facilite l'exercice de ces différents sports dans des lieux propices et adaptés bénéficiant aussi d'un cadre enchanteur.

Ce mode de vie actif est à l'image des orientations prises par le PFEQ (Gouvernement du Québec, 2006, p. 44). La nouvelle politique de réussite éducative précise également que : « les saines habitudes de vie font maintenant parties



prenantes des valeurs sociétales auxquelles adhère de plus en plus largement l'ensemble de la population. À cet effet, l'offre en matière d'activités physiques, récréatives et sportives doit être variée et adaptée pour répondre à la grande diversité des besoins » (Gouvernement du Québec, 2017, p. 15).

Le volet anglais enrichi (3^e année) et anglais intensif (5^e année) a été implanté il y a de cela 4 ans à l'école Saint-Jean-Baptiste (voir annexe 8). Ce volet permet à tous les élèves de 3^e année de vivre l'anglais enrichi à raison du tiers de leur année scolaire en anglais et à tous les élèves de 5^e année de vivre l'anglais intensif à raison de la moitié de l'année en

anglais. D'abord implanté sous forme de projet pilote en 2014-2015, ce volet fort apprécié des parents et des enfants a démontré son efficacité au niveau de la motivation des jeunes envers l'apprentissage de l'anglais ainsi qu'au niveau de l'amélioration des résultats des enfants dans cette matière.

L'équipe école a sciemment fait le choix d'offrir l'anglais intensif en 5^e année et non pas en 6^e année pour permettre aux élèves de consolider l'ensemble des acquis lors de la dernière année du primaire et par conséquent, assurer une préparation adéquate des jeunes en vue des examens ministériels. Dans ce contexte, nous sommes préoccupés par l'impact d'un transfert des élèves de 6^e année sur la

consolidation des apprentissages des enfants à la fin de leur primaire et sur la survie de ce volet du projet éducatif de notre école.



Le volet culturel est aussi au cœur du projet éducatif de l'école. Il se traduit par diverses activités : visite des expositions présentées par le Centre d'exposition de Val-David, projets de création en collaboration avec des artistes invités, participation annuelle à une exposition présentée au centre des arts, création de panneaux illustrant des endroits-clés de l'histoire de Val-David, etc. **Ces projets enrichissent leur expérience scolaire.**

Le projet éducatif est donc propre à notre école et à notre communauté, ce qui explique pourquoi les familles tiennent tant à ce que les élèves puissent en bénéficier pour toute la durée de leur primaire.

2.3 Pour éviter les vulnérabilités découlant du mélange d'élèves du primaire et du secondaire

Le scénario présenté par la CSL prévoit l'intégration de quelques classes du troisième cycle de Val-David à l'école secondaire de Sainte-Agathe-des-Monts, qui compte plus de 800 élèves. Nous avons cherché à mieux comprendre les enjeux potentiels de l'intégration de jeunes du primaire dans une école secondaire. Étant donné la rareté des données existantes sur cette situation spécifique, nous nous sommes penchés sur les données existantes sur la transition du primaire vers le secondaire, qui nous semblent les connaissances les plus justes et utiles pour mieux comprendre les enjeux liés au transfert des élèves de 6^e année vers la Polyvalente des Monts.

Nous sommes conscients qu'un tel transfert n'implique pas toutes les composantes du passage primaire-secondaire. Toutefois, plusieurs composantes du secondaire seront intégrés au quotidien de nos enfants, dont un horaire 9/4, de courtes pauses, une longue période de dîner, et des cours de 75 minutes. Il existe donc plusieurs similitudes entre la transition du primaire vers le secondaire et la transition demandée à nos enfants :

- une période d'adaptation;
- une perte de repères;
- un changement d'environnement, de fonctionnement et d'horaire;
- une perte de liens avec sa population scolaire;
- le besoin de créer de nouvelles relations.

Quand un jeune arrive au secondaire, il doit faire face à des transformations importantes de son environnement (Dufour, Dufour, Fournier, & Denoncourt, 2014) et il doit s'adapter à plusieurs bouleversements en même temps : lieu physique, horaires, règles de vie. Le déplacement vers une nouvelles institution scolaire, les nouvelles structures et dynamiques de cette institution et les changements dans la relation avec les enseignants ont de nombreux effets sur le bien-être des adolescents (Oriol, Torres, Miranda, Bilbao, & Ortúzar, 2017).

L'étude de Lupien et ses collègues a d'ailleurs permis de documenter une augmentation considérable de cortisol salivaire chez les adolescents lors de leur entrée au secondaire, mettant en lumière le stress important vécu par les élèves au moment de cette transition (Lupien, King, Meaney, & McEwen, 2001). Si la transition primaire-secondaire comporte de nombreux défis pour les adolescents qui ont anticipé ce passage et y ont été préparés, nous sommes préoccupés par les impacts de cette transition forcée à la fin de la 5^e année.

Les impacts des défis de la transition du primaire vers le secondaire **sur l'adaptation psychosociale, la motivation, les apprentissages des élèves, la réussite scolaire et le décrochage scolaire sont documentés.** À cet effet, l'étude de Chouinard démontre que *"les jeunes vivent difficilement la transition de l'école primaire vers l'école secondaire. En effet, la majorité des élèves connaît une diminution marquée de la motivation pour les études, la lecture et les mathématiques à la suite du passage au secondaire."* De plus, plusieurs élèves rencontrent d'importantes difficultés d'adaptation à leur nouvel environnement scolaire (Chouinard, Bowen, Fallu, Lefrançois, & Poirier, 2012). **À la Commission scolaire des Laurentides, les défis liés à l'adaptation au nouvel environnement et fonctionnement scolaire se traduit par une baisse d'environ 10 % des résultats dans les disciplines de base soit le français, les mathématiques et l'anglais lors de la première étape suivant la transition vers le secondaire.**

L'ensemble de ces difficultés contribuent à l'anxiété vécue par les jeunes. Selon les données de l'Étude du le Développement des enfants du Québec (ELDEQ), le niveau d'anxiété est le facteur le plus fortement lié au risque de décrochage scolaire chez les élèves de 1^{ère} année du secondaire. L'attitude envers l'école semble aussi

déterminante, les élèves ayant une attitude négative envers l'école étant plus à risque de décrochage scolaire (Desrosiers, Nanhou, & Belleau, 2016). À l'inverse, le sentiment d'appartenance à l'école s'avère un facteur de protection important contre le décrochage scolaire.

À la lumière de ces informations, transférer les élèves de la 6^e année à la polyvalente comporte des risques certains pour le bien-être de nos enfants, que nous souhaitons éviter. Nous constatons également qu'aucune mesure de préparation ou de soutien à la transition n'a été mise en place, ce qui va l'encontre des recommandations du gouvernement du Québec pour soutenir une transition scolaire réussie (Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, 2012).

2.4 La 6^e année, une année charnière

La 6^e année comporte certaines particularités qui en font une année charnière dans le cheminement scolaire des enfants. Elle permet normalement la consolidation des apprentissages et la préparation des jeunes en vue du secondaire. Plusieurs examens ministériels ont lieu durant l'année. Enfin, les jeunes choisissent l'école secondaire qu'ils fréquenteront et une option, s'il y a lieu.

Compte tenu de l'importance de la 6^e année, la décision de transférer des élèves à la polyvalente ne doit pas être prise à la légère. Au moins trois commissions scolaires du Québec ont vécu cette situation. Nous avons pu échanger avec quelques écoles ayant vécu cette situation, et celles-ci ont affirmé que **la décision de déménager les 6^e années à l'école secondaire avait été prise en dernier recours, après avoir utilisé tous les locaux disponibles dans leurs établissements primaires, dont la bibliothèque, les laboratoires informatiques et les locaux du service de garde.**

Dans ces cas, la décision de transférer les élèves de 6^e année a eu des impacts à long terme. Citons l'exemple de l'école de Val-Bélair, CS de la Capitale, qui n'a jamais pu rapatrier ses élèves du troisième cycle, qui fréquentent depuis l'école secondaire de leur secteur. Un autre exemple à souligner est l'école Saint-Anselme, CS de la Côte-du-Sud, qui s'est empressée de rapatrier ses 6^e années aussitôt que possible, ce qui laisse croire que la transition ne s'était pas faite sans heurts et désagréments et que l'école a été en transition pendant plusieurs années.

Une seule étude sur l'intégration d'enfants de 6^e année dans une école secondaire a pu être trouvée. Celle-ci avait pour objectif d'évaluer les effets du programme *DéStresse et progresse* chez des élèves de 6^e année du primaire intégrés dans une école secondaire. Quarante-neuf enfants y ont participé en acceptant de remplir une série de questionnaires et de donner un échantillon de leur

salive avant le début du programme (temps 1, début du mois de septembre), à la fin du programme (temps 2, mois d'octobre) et un mois après la fin du programme (temps 3, mois de novembre). **Les résultats démontrent que le niveau de stress vécu par les enfants a augmenté entre le mois de septembre et le mois de novembre, et ce, malgré la mise en place d'un programme validé pour aider les jeunes à mieux contrôler leur stress. L'étude souligne également que l'importante différence entre le statut social des enfants de 6^e année à l'école primaire (où ils sont les plus âgés, les plus connus, etc.) et celui des enfants de 6^e à l'école secondaire (où ils sont les plus jeunes, les moins connus, etc.) a semblé aussi contribuer au stress vécu par les élèves. Il importe également de mentionner que les élèves vivant un niveau de stress plus élevé sont également ceux ayant une estime d'eux-mêmes plus faible (Plusquellec *et al.*, 2015).**

Ces résultats vont dans le même sens que ceux de l'*Échelle d'évaluation du niveau de stress annuel* (Rahe & Holmes, 1967), selon laquelle plusieurs changements inhérents au déplacement des élèves sont à considérer puisque générateurs de stress :

- le changement d'institution scolaire;
- le changement dans la participation aux cours;
- des changements dans les relations sentimentales et amicales;
- des problèmes avec l'administration scolaire pour les enfants qui ne souhaitent pas changer d'école;
- de possibles difficultés scolaires;
- des changements dans les activités sociales.

Vous comprendrez donc que nombreux parents craignent qu'un déplacement vers la polyvalente soit une source d'insécurité et d'anxiété pour les enfants. Ils craignent aussi que le stress vécu entraîne une chute des résultats scolaires et nuise à plusieurs élèves, puisque ce sont les notes de la première étape qui déterminent l'acceptation à une option ou un programme régional au secondaire.

Il importe aussi de mentionner que **15 à 20 % des élèves de l'École Saint-Jean-Baptiste choisissent de fréquenter d'autres écoles que la Polyvalente des Monts**. L'option nature à la Polyvalente Sacré-Cœur à Saint-Donat, les options danse ou ski à la Polyvalente Augustin-Norbert-Morin à Sainte-Adèle ou l'option musique à la Polyvalente Curé-Mercure à Mont-Tremblant sont fort populaires. Il apparaît donc évident qu'un transfert impliquerait deux transitions en deux ans pour un grand nombre de jeunes, ce qui, vous le conviendrez, n'est pas souhaitable.

2.5 Pour protéger les enfants à besoins particuliers

Certains parents d'enfants à besoins particuliers ont choisi d'habiter sur le territoire de l'école de Val-David en raison de son environnement stable et proactif en matière de soutien scolaire. Ces mêmes parents craignent vivement les effets du déménagement proposé sur leurs enfants, qui ont besoin de stabilité pour s'épanouir à l'école (voir annexe 9). Le lien avec les intervenants qui les accompagnent depuis plusieurs années est non négligeable. Nous soutenons que le déplacement des élèves du primaire vers la Polyvalente à Sainte-Agathe-des-Monts comporte des risques encore plus grands pour ces enfants.

À cet effet, la politique relative à l'adaptation scolaire stipule l'importance de : « mettre l'organisation des services éducatifs au service des élèves handicapés ou en difficulté en la fondant sur l'évaluation individuelle de leurs capacités et de leurs besoins, **en s'assurant qu'elle se fasse dans le milieu le plus naturel pour eux, le plus près possible de leur lieu de résidence et en privilégiant l'intégration à la classe ordinaire** » (Gouvernement du Québec, 1999, p.23).

2.6 Pour favoriser le jeu, élément essentiel du développement de l'enfant

Le jeu actif et le jeu libre sont des composantes essentielles au développement des enfants pendant la préadolescence (Clark, 2014). L'école primaire offre un contexte favorable au jeu, comme on peut le constater en observant les élèves de 6^e année jouer, glisser et se balancer pendant la récréation. Ils jouent parce qu'ils sont placés dans un contexte où le jeu fait partie du quotidien.

Le jeu est beaucoup moins présent dans les écoles secondaires. Nous craignons que les enfants de 6^e année, une fois à la polyvalente, n'osent pas jouer devant les adolescents de peur de se faire ridiculiser. Ils pourraient alors se sentir plus seuls et isolés. De plus, bouger aux récréations est essentielle pour les élève. Le scénario proposé par la CSL prévoit deux courtes pauses, qui permet difficilement le temps d'aller jouer à l'extérieur.

2.7 Pour une école au cœur de sa communauté

Vers la fin des années 90, le Gouvernement a jugé bon de redéfinir la mission de l'école et de lui conférer une plus grande autonomie. Le souhait était que l'école devienne une responsabilité collective, une orientation pleinement adoptée par les communautés de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie. En effet, les parents et grands-parents contribuent de façon significative à la qualité de l'environnement éducatif et des projets de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Voici quelques exemples de projets soutenus par les élèves et la communauté :

Le **Trottibus** est une initiative qui connaît un franc succès à Val-David! Cette réussite repose sur la participation de parents et de grands-parents bénévoles, sans compter la participation d'élèves de 6^e année à titre d'aides-bénévoles. Il n'est pas rare de voir un grand de 6^e année prendre la main d'un plus petit ou même de lui offrir de porter sa boîte à lunch pour le motiver et l'aider. **Relocaliser les grands à la polyvalente, c'est aussi mettre fin à toutes ces belles activités de collaboration.**



L'Organisme de participation des parents (OPP) est aussi très populaire à Val-David. Parents et grands-parents font partie intégrante de la vie quotidienne de l'école. Comptant maintenant plus de **200 parents** bénévoles, l'OPP crée un environnement d'apprentissage propre à Val-David. Les élèves du 3^e cycle s'impliquent souvent dans l'organisation des activités.

Parmi celles-ci, notons l'ouverture de la bibliothèque par les élèves de 6^e année tous les mercredis midi. Les mini-bibliothécaires s'occupent de la gestion des emprunts, des retours et des suggestions de lecture. Cette expérience leur permet d'acquérir de l'autonomie, de développer leur estime de soi et de favoriser un esprit d'entraide.

Les élèves de 6^e année pourraient donc être doublement perdants d'un transfert à la polyvalente. Ils n'auraient plus l'occasion de contribuer à leur communauté scolaire en tant que grands et l'éloignement du milieu scolaire et l'absence d'un sentiment d'appartenance avec Sainte-Agathe diminueraient le taux de participation des bénévoles de la communauté aux activités qui leur seraient destinées.

2.8 Pour préserver la dynamique et l'organisation des familles

La modification de l'horaire et la séparation des fratries entraîneraient une réorganisation familiale précipitée pour de nombreuses familles à un âge où le temps de qualité passé en famille est primordial pour asseoir de bonnes bases en vue de la période mouvementée qu'est l'adolescence. Effectivement, les élèves transférés à la Polyvalente des Monts débiteront et termineront l'école plus tard que leurs frères et soeurs scolarisés aux écoles primaires.

Le temps de transport qui sera demandé aux 6^e année nous préoccupe également. Par exemple, les élèves qui résident dans le secteur du lac Swell font présentement 1 h de transport en autobus pour se rendre à l'école. S'ils doivent se rendre à Ste-Agathe dans un autre autobus, nous considérons qu'ils consacreront beaucoup trop de temps au transport au cours de leur journée. Ces heures de déplacements sont des heures où l'enfant ne joue pas, ne bouge pas et n'apprend pas tout en augmentant considérablement sa fatigue.



Par ailleurs, la possibilité d'aller à l'école à pied ou à vélo ne sera plus offerte à plusieurs élèves de la 6^e année, ce qui est dommage à une époque où nous mettons beaucoup l'accent, en tant que société, sur l'importance sur les saines habitudes de vie.



Nous savons tous que la vie coûte cher et que bien des familles ont un budget serré. Pour celles qui comptent sur leur enfant de 6^e année pour prendre soin des plus jeunes le matin ou au retour de l'école, ce qui deviendrait impossible avec l'horaire de la polyvalente, un transfert occasionnerait des coûts imprévus et significatifs. Les coûts

associés au service de garde du matin pour les parents qui ne peuvent pas attendre l'autobus du secondaire, qui passe beaucoup plus tard, sont également à considérer.

La participation aux activités parascolaires se trouvera aussi compromise par l'arrivée tardive des élèves de 6^e année. Nous craignons que cette situation mette en place des conditions favorisant la sédentarité. Actuellement, plusieurs enfants de 5^e et 6^e année se donnent rendez-vous chaque jour après l'école, que ce soit au terrain de soccer, à la patinoire, au parc ou à la bibliothèque.

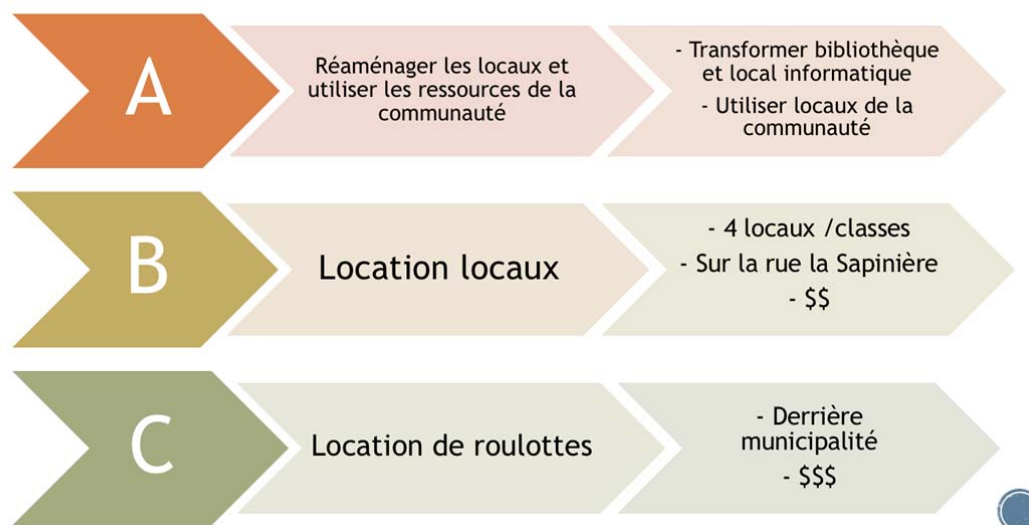
Quelques élèves qui se rejoignent à la patinoire extérieure après l'école.



Chapitre 3 - Des propositions de solutions temporaires

Le dépassement des normes du Ministère depuis quatre ans et la croissance prévue dans les prochaines années justifient amplement la construction d'une nouvelle école à Val-David. Considérant les nombreux impacts, notamment pédagogiques et psychologiques liés au déménagement des classes de 6^e année, ainsi que l'impact financier d'aménager des classes de niveau primaire dans un établissement secondaire (aménagement d'un espace de jeu sécuritaire, ajout de personnel pour répondre aux besoins des élèves du primaire, embauche de surveillants considérant qu'il n'y a pas de tâche de surveillance au secondaire, etc.), nous souhaitons que vous preniez le temps d'étudier attentivement les trois scénarios ci-dessous.

Scénarios proposés



SCÉNARIO A - Réaménagement des locaux de l'école en collaboration avec la communauté

Nous proposons d'utiliser au maximum la capacité fonctionnelle de l'école **qui nous permet de loger jusqu'à 25 classes**, tout en maintenant des locaux pour le service de garde, les locaux spécialisés (orthopédagogue, TES, salle de profs, bureaux administratifs, etc.) (voir plans de l'école à l'annexe 4). En plus des 22 locaux actuellement utilisés comme classe, dont le local 13 fait partie, nous proposons de transformer en classes d'enseignement, au besoin, des locaux spécialisés, soit le local informatique (local 129) et la bibliothèque (local 202) du pavillon Saint-Jean-Baptiste, ainsi que le local informatique du pavillon Sainte-Marie (local 102). Ce scénario a été approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'établissement lors de la rencontre du 7 février 2018 (voir résolution du CÉ à l'annexe 1).

Il s'agirait là d'une solution temporaire facile à mettre en œuvre et peu coûteuse d'ici la construction de la nouvelle école. Elle permettrait de maintenir tous les élèves à Val-David, ce qui respecterait le souhait de la communauté et, comme nous l'avons montré plus haut, plusieurs politiques, programmes et directives du milieu de l'éducation.

Concernant la sécurité dans l'école, une vérification faite auprès du Service des incendies a permis de confirmer que celle-ci demeurerait conforme après un tel réaménagement.

Comme les locaux informatiques figurent parmi les locaux qui pourraient être convertis en classe, l'école, en partenariat avec la CSL, pourrait faire l'achat de Chromebooks sur chariots mobiles, qui seraient mis à la disposition de l'ensemble des élèves de l'école (voir tableau à l'annexe 4 pour les détails). La CSL a reçu dernièrement une subvention qui permet de moderniser certains équipements informatiques.

Aussi, pour bonifier cette situation, la **municipalité de Val-David s'est engagée à collaborer avec l'école et à mettre temporairement à sa disposition des locaux supplémentaires** (voir le mémoire conjoint des Municipalités de Val-David et de Val-Morin), par exemple l'ancienne caserne de pompier pour exécuter des projets de sciences, une salle du presbytère pour des projets particuliers ou un laboratoire informatique, et la bibliothèque municipale. Il est à noter qu'un partenariat avec la Municipalité quant à l'utilisation de la Bibliothèque municipale augmente la capacité d'accueil d'un (1) local dans le calcul du Ministère pour le respect de la capacité d'accueil. De plus, d'autres locaux au cœur du village, tel que ceux du Lézarts Loco, pourraient facilement être utilisés.

L'école Saint-Jean-Baptiste a récemment reçu un montant du ministère de l'Éducation pour la mesure « **ON BOUGE AU CUBE** », dont le but est de faire **bouger les enfants 60 minutes par jour à l'école**. Les trois écoles de la CSL ayant reçu cette subvention se sont engagées à pérenniser le projet en le poursuivant après les trois années de la subvention. **Ainsi, la marche pour se rendre aux différents locaux de la communauté cadre tout à fait avec ce projet et permettrait d'intégrer de saines habitudes de vie et des minutes d'activité physique au quotidien des enfants, en plus de permettre à l'école d'atteindre les objectifs du programme.**

SCÉNARIO B - Location de locaux à Val-David

Des locaux locatifs vacants sont actuellement disponibles à Val-David, notamment ceux situés au 1337, rue de la Sapinière (voir photos à l'annexe 5). **Les locaux sont conformes aux normes du Ministère et plusieurs inspections y ont été réalisées au cours des quatre dernières années. L'annexe 6 présente le certificat de conformité des locaux émis par le MELS.** Ces locaux ont accueilli l'école privée Imagine jusqu'en décembre 2017, avant leur acquisition et déménagement dans l'ancien couvent du village.

L'emplacement peut accueillir plus de 70 étudiants. **Chaque classe possède un lavabo, une toilette et un espace dédié pour le vestiaire.** Ces locaux sont situés juste en face du pavillon Saint-Jean-Baptiste, ce qui permettrait un partage efficace des installations (gymnase, matériel sportif, photocopieuses, etc.). Et tout comme dans le scénario précédent, les quelques minutes de marche entre les deux pavillons s'inscriraient dans la philosophie de la mesure « ON BOUGE AU CUBE ». **L'emplacement comprend aussi une cour d'école aménagée et clôturée.** Plusieurs scénarios pourraient être élaborés de concert avec l'équipe-école quant à l'utilisation optimale de ces locaux (par exemple, le transfert des classes de maternelle, des classes de spécialistes, une salle de motricité, une bibliothèque ou un laboratoire informatique).

Cette solution serait moins coûteuse que l'aménagement de locaux et d'une cour d'école à la Polyvalente des Monts en vue d'accueillir les élèves de 6^e année. **Cela nous apparaît une meilleure façon d'utiliser les budgets d'amélioration ou de transformation des bâtiments de la Commission scolaire, qui ne peuvent en aucun cas être utilisés pour des dépenses de fonctionnement.**

SCÉNARIO C - Location de roulottes, installées sur un terrain de la municipalité

L'ajout de module temporaire est une solution mise en place par plusieurs commissions scolaires du Québec pour répondre à l'augmentation de la clientèle et maintenir les élèves dans leur école de quartier. Cette solution permettrait de répondre aux normes du Ministère et ainsi maintenir toute la clientèle à Val-David, le temps qu'une nouvelle école soit construite. Ces locaux ajoutés pourraient servir comme classes ou locaux spécialisés (informatique, sciences, arts, etc.). **Les roulottes pourraient être installées sur le terrain vacant à côté de la mairie, en face de l'école Saint-Jean-Baptiste, une option endossée par la mairesse actuelle de la Municipalité et son conseil (voir le mémoire conjoint déposé par les Municipalités de Val-David et de Val-Morin).**

La mise en place de roulottes à St-Sauveur ayant été la solution adoptée par le conseil des commissaires, ce scénario mérite d'être évalué avec sérieux pour le secteur centre. Par équité, une évaluation plus approfondie à des fins de comparaison des besoins d'espace des écoles primaires et des locaux disponibles des écoles secondaires à proximité est nécessaire. Selon la mesure 30125 du ministère de l'Éducation, des budgets pour la location d'immeuble sont accordés par le ministère de l'Éducation.

CONCLUSION

Ce mémoire vise à présenter les préoccupations partagées des parents, du personnel scolaire et des écrits scientifiques face au scénario de transfert des élèves de 6^e année de l'école St-Jean-Baptiste à la Polyvalente des Monts et à proposer des solutions alternatives, préférables pour les enfants, les familles, l'école et les communautés de Val-David, Val-Morin et Sainte Lucie. Nous sommes convaincus que nos enfants méritent des solutions créatives et permettant de protéger leur bien-être tout en respectant les considérations économiques de la Commission scolaire des Laurentides et les besoins des enfants et des familles.

Les informations présentées confirment que malgré que la capacité d'accueil prescrite par le ministère de l'Éducation est dépassée depuis plusieurs années à notre école, des solutions alternatives tels le réaménagement des locaux en collaboration avec la communauté ou la location de locaux sont possibles afin d'utiliser la capacité fonctionnelle de l'école et de loger 25 classes pour une période temporaire, le temps qu'une nouvelle école soit construite. Ces solutions nous permettraient de **respecter les capacités d'accueil prescrites par le ministère de l'Éducation tout en assurant un environnement sain et sécuritaire, propice aux apprentissages des enfants.**

Maintenir les élèves de notre école à Val-David pour l'ensemble de leur primaire nous semble comporter de nombreux avantages et beaucoup moins de risques que de les déménager d'institution scolaire dès la fin de leur 5^e année, comme le témoignent les autres mémoires déposés dans le cadre de la présente consultation (annexe 10). La continuité de l'enseignement qu'ils reçoivent, la concertation et la collaboration du personnel scolaire qui les encadre, la qualité du projet éducatif de notre école ainsi que l'évitement d'une transition génératrice de stress contribuent significativement à un environnement sain, sécuritaire et propice aux apprentissages. Par ailleurs, la constitution de groupes d'anglais intensif proposée dans le scénario de la CSL est peu souhaitable pour les élèves de notre école, qui ont déjà vécu un de l'anglais enrichi en 3^e année et un programme d'anglais intensif en 5^e année.

Les parents, les membres du conseil d'établissement et le personnel scolaire demeurent disponibles pour collaborer avec la CSL afin d'élaborer une solution consensuelle pour faire face à l'augmentation de la clientèle de notre école. En tant que partenaires de la réussite éducative des enfants, nous voulons faire partie de la solution pour mettre en place le scénario temporaire ainsi que contribuer à la construction d'une nouvelle école à Val-David. Nous sommes profondément convaincus que le maintien de l'acte de l'établissement actuel est la meilleure option pour tous les élèves et familles de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie.

Références

Chouinard, R., Bowen, F., Fallu, J.-S., Lefrançois, P., & Poirier, L. (2012). Rapport de recherche, programme actions concertées. *La transition au secondaire et l'incidence de mesures de soutien sur la motivation, l'adaptation psychosociale et les apprentissages des élèves*. Montréal.

Clark, D. (2014). *Les expériences de jeu actif aident les jeunes enfants à développer la littératie physique*. Source : <https://activeforlife.com/fr/les-experiences-de-jeu-actif-aident-les-jeunes-enfants-a-developper-la-litteratie-physique/>

Conseil supérieur de l'éducation. (2014). Avis du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *L'amélioration de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire : un équilibre à trouver*. Québec.

Desrosiers, H., Nanhou, V., & Belleau, L. (2016). *L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire* (Vol. 8). Québec.

Dufour, D., Dufour, R., Fournier, M.-C., & Denoncourt, I. (2014). *De l'école primaire au secondaire. Perspectives Infirmières*, 11(4), 35–37.

Gouvernement du Québec. (2006). Programme de formation de l'école québécoise. Canada.

Gouvernement du Québec. (2017). *Politique de la réussite éducative*. Québec, Canada. Source : education.gouv.qc.ca

Gouvernement du Québec. (1999). Une école adaptée à tous ses élèves. Politique de l'adaptation scolaire. Québec.

Lupien, S. J., King, S., Meaney, M., & McEwen, B. (2001). Can poverty get under your skin? Basal cortisol levels and cognitive function in children from low and high socioeconomic status. *Development and Psychopathology*, 13(3), 653–676.

Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. (2012). *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*. Québec, Canada. Source : http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Adaptation_scolaire/GuideSioutenirPremiereTransScolQualite_f.pdf

Oriol, X., Torres, J., Miranda, R., Bilbao, M., & Ortúzar, H. (2017). Comparing family, friends and satisfaction with school experience as predictors of SWB in children who have and have not made the transition to middle school in different countries. *Children and Youth Services Review*, 80(December 2016), 149–156. <http://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.06.053>

Plusquellec, P., Trépanier, L., Juster, R. P., Marin, M.-F., Sindi, S., François, N., ... Lupien, S. (2015). Étude pilote des effets du programme DéStresse et progresse chez des élèves de 6^e année du primaire intégrés dans une école secondaire. *Éducation Et Francophonie*, 43(2), 6.
<http://doi.org/10.7202/1034483ar>

Rahe, Q. ., & Holmes, T.-H. (1967). The Social Reajustment Rating Scale. *Journal of Psychosomatic Research*, 11, 213–218.



École intégrée St-Jean-Baptiste

Avis de recommandations présenté aux commissaires

Étant donné le processus de consultation de la Commission scolaire des Laurentides mis-en-place suite à l'adoption de la résolution 393 par le Conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du mercredi 17 janvier 2018 et ayant pour objet le projet de modification à l'acte d'établissement de l'école St-Jean-Baptiste / Ste-Marie aux fins de la modification de l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, le conseil d'établissement de l'école intégrée St-Jean-Baptiste s'est réuni à deux reprises, les 7 et 20 février 2018, afin d'adopter des résolutions qui forment le présent avis de recommandations à l'intention du Conseil des commissaires. Voici ces résolutions (extraites du registre des rencontres du Conseil d'établissement) :

6. Projet de modification de l'acte d'établissement de l'école Ste-Marie/St-Jean-Baptiste et de la polyvalente des Monts / consultation publique » tel que déposé lors de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la CSL tenue le mercredi 17 janvier

Résolution #1 : Dans le cas de la présente consultation, le CE s'oppose à la modification de l'acte de l'établissement et demande le maintien des élèves de 6^e année de l'École intégrée Saint-Jean-Baptiste à Val-David pour les raisons suivantes :

1. À la lecture des prévisions et considérant la capacité d'accueil fonctionnelle de l'école, nous considérons qu'il n'y a pas d'urgence de déplacer à quelques mois d'avis une cohorte d'élèves.
2. Nous regrettons de ne pas avoir eu l'opportunité de nous concerter avec les différentes parties prenantes afin d'en arriver à une solution consensuelle.
3. En raison du programme d'anglais intensif vécu en 5^e année, nous craignons pour la réussite scolaire des cohortes qui seront touchées.
4. Nous déplorons que certains de ces enfants aient à vivre encore un changement d'école l'année suivante pour leur entrée au secondaire selon l'option qu'ils auront choisie.
5. Nous sommes profondément préoccupés par les implications à long terme de la modification de l'acte de l'établissement impliquant le retrait des 6^e années de notre école.

CEE-2017-2018-693

Proposée par Christine Gervais et appuyée par Joanick Grenier
Résolution adoptée à l'unanimité le 7 février 2018

Résolution #2 : Conscients que la capacité d'accueil selon les normes du ministère est dépassée depuis plusieurs années, le conseil d'établissement propose d'utiliser au maximum la capacité fonctionnelle de l'école. En plus des 22 locaux actuellement utilisés comme classes, dont le local 13 fait partie, nous proposons de transformer au besoin des locaux spécialisés, soit le local informatique (local 129) et la bibliothèque (local 202) du pavillon St-Jean-Baptiste, ainsi que le local informatique du pavillon Ste- Marie (local 102) en classes d'enseignement comme solution temporaire d'ici la construction de la nouvelle école, afin de maintenir tous les élèves dans leur école de quartier.

CEE-2017-2018-694

**Proposée par Elisabeth Gibeau et appuyée par Vanessa Munoz
Résolution adoptée à l'unanimité le 7 février 2018**

ÉTAIENT PRÉSENTS LE 7 FÉVRIER 2018 :

Stéphan Schwab, Véronique Bonin, Christine Gervais, Joanick Grenier, Elisabeth Gibeau, Vanessa Munoz et Isabelle Doyon, parents;

Émilie Arsenault, Annick Deslongchamps, Agathe Bénard et Isabelle Morin, enseignantes;

Diane Piché, représentante du service de garde;

Dorothée Guilbert et Nathalie Nadeau, personnel de soutien;

Alain Dupuis, directeur par intérim;

Alain Rochon, directeur-adjoint.

Résolution #3 : Dans une volonté d'ajouter les recommandations d'ordre pédagogique des enseignantes aux résolutions adoptées le 7 février dernier, les membres du CE adoptent la présente résolution, le 20 février 2018 :

Malgré le fait que l'utilisation éventuelle de toute la capacité fonctionnelle de l'école puisse s'accompagner de certains irritants pour l'équipe école (manque d'espace de travail pour la correction ou pour le travail en sous-groupe avec des élèves; peu de disponibilité des locaux partagés; spécialistes qui enseignent dans les classes donc les titulaires n'ont plus leurs locaux pour travailler; etc.), nous réitérons notre désir de garder les élèves de 6^{ème} année au sein de notre établissement, pour les raisons pédagogiques suivantes, d'ici à la construction de la nouvelle école projetée :

1. Nous souhaitons le maintien des cycles d'apprentissage particulièrement dans un contexte où les élèves vivent un programme d'anglais intensif en 5^e année et dans le respect du programme de formation de l'école québécoise.

2. Nous considérons essentielle la proximité physique des enseignantes du 3^e cycle pour le maintien des projets de cycle tels que les voyages scolaires et les sorties culturelles, sportives ou éducatives.
3. Nous souhaitons que les élèves de 6^e année puissent bénéficier, pour leur estime de soi, d'être les plus grands de l'école. Ils font partie d'une communauté et ils sont les exemples à suivre pour les plus jeunes et ils collaborent régulièrement à la vie de l'école. Voici quelques exemples : lecture aux plus jeunes, attacher les patins, mini-bibliothécaires, mini-techniciens, conseil étudiant, arbitrage, olympiades et radio étudiante. Par ces responsabilités, les grands ressentent une grande fierté.
4. La proximité physique des enseignantes facilite la transmission et concertation d'informations concernant les suivis pédagogiques ou comportementaux sur plusieurs années. Ces concertations sont nécessaires pour certains diagnostics entre autres et pour le suivi avec les familles.
5. Les enfants se sentent en sécurité puisqu'ils connaissent tous les intervenants de l'école. Ils connaissent les enseignantes avant d'être dans leur classe.
6. Nous souhaitons garder le projet de plein air par lequel les élèves développent des compétences en ski de fond, raquette, randonnée, patin et vélo.
7. Nous souhaitons garder la proximité avec le Centre d'exposition de Val-David où les élèves prennent part à une démarche artistique en créant une œuvre collective.
8. Nous craignons pour le développement physique et le développement de la motricité globale des élèves, avec le changement de cour d'école. Les élèves de 6^e année doivent continuer à se balancer, glisser, grimper dans des modules, jouer à la «tag » et participer à des jeux de ballon. Nous croyons qu'il est faux de croire que les élèves continueront ces jeux d'enfants dans une cour d'école non-aménagée entourée d'adolescents.

Nous sommes confiants que cette situation de débordement est temporaire et qu'une solution permanente sera trouvée dans les 3 prochaines années.

ÉTAIENT PRÉSENTS LE 20 FÉVRIER 2018 :

Stéphan Schwab, Véronique Bonin, Christine Gervais, Joanick Grenier, Elisabeth Gibeau et Isabelle Doyon, parents;

Émilie Arsenault, Annick Deslongchamps, Agathe Bénard et Isabelle Morin, enseignantes;

Nathalie Nadeau, personnel de soutien;

Alain Dupuis, directeur par intérim;

Michael Averill, commissaire et membre de la communauté.

ÉTAIENT ABSENTS :

Vanessa Munoz, parent;

Diane Piché, représentante du service de garde;

Dorothée Guilbert, personnel de soutien.

Fait à Val-David le 27 février 2018



Stéphan Schwab

Président du Conseil d'établissement

ANNEXE 2 Les préoccupations des parents concernés

Les parents et les membres de la communauté de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie se sont très vite mobilisés autour cet enjeu, décidés de garder nos jeunes du primaire à l'école de quartier. En ce sens, 45 d'entre eux sont venus assister au conseil des commissaires du 17 janvier dernier, avec un préavis très court, afin d'avoir réponse à certaines de leurs questions et préoccupations. Près de 200 parents font partie du groupe Facebook créé pour l'occasion et une soixantaine ont rempli un questionnaire permettant de partager leurs arguments et interrogations. En outre, une centaine de parents et d'enfants se sont présentés pour une photo de groupe devant l'école le 26 janvier à la demande d'une journaliste qui faisait la couverture de ce dossier. Aussi, un regroupement de commerçants s'est mobilisé pour appuyer le maintien des élèves à Val-David et une pétition a aussi été signée par plus de 2 000 personnes en appui à la démarche de maintien des élèves dans leur communauté. Notre assemblée de préparation à la consultation a rassemblé près de 80 parents alors qu'environ 200 parents se sont déplacés lors de la consultation du 19 février organisée par la CSL et 21 d'entre eux ont tenu à exprimer leur opposition au transfert des élèves.



Voici, en résumé, les principaux points qui ont été communiqués.

D'abord, sur le transfert à la PDM :

- Mécontentement quant au **manque de détails de l'unique scénario** présenté par la CSL entourant la relocalisation des élèves à la polyvalente avant la consultation publique du 19 février dernier (maintien ou non du projet éducatif et du programme d'anglais intensif, horaire de transport des élèves, autobus

dédié ou partagé avec élèves du secondaire, horaire du primaire ou du secondaire, aménagement d'une cour d'école, procédures pour le suivi par les spécialistes, poursuite du travail de l'équipe école, etc.)

- Aussi, plusieurs **inquiétudes** ont été exprimées :
 - quant aux temps de transport considérés très longs - par exemple en provenance du lac Swell et de certains secteurs de Val-Morin;
 - quant à l'assurance de pouvoir maintenir un suivi adéquat pour les enfants à besoins particuliers, avec les spécialistes en qui ils ont confiance;
 - quant au déplacement qui contraindrait beaucoup d'enfants à deux changements d'école en deux ans, considérant le fait que tous ne feront pas leur secondaire à la polyvalente de Sainte-Agathe;
 - quant au fait que les élèves n'auront pas l'opportunité d'être les plus grands de leur école pendant un an, avant leur passage au secondaire;
 - quant aux risques accrus d'intimidation dans les autobus, lors des dîners et des récréations notamment, avec le désir de connaître les intentions de la CSL à cet égard;
 - quant à la présence de drogue à l'école secondaire et à proximité.

Enfin, des **questions et considérations plus globales** exprimées par les parents :

- Combien de temps cette solution "temporaire" durera-t-elle?
- Quelles sont les garanties d'un retour des 6^e année au village, une fois ceux-ci installés ailleurs? Comment pouvons-nous être certains que l'acte d'établissement de notre école sera rouvert dans un futur proche pour y intégrer à nouveau les 6^e année?
- Comment expliquer que le scénario du déplacement des élèves de 6^e année soit proposé si tardivement et sans qu'aucun détail organisationnel et financier ne soit connu? Cette situation compromet grandement la confiance des parents envers la commission scolaire.
- Quelles modalités pédagogiques et sociales seront mises en place pour composer avec la mixité des groupes provenant de différentes écoles (ratio de groupes différents entre les écoles de Val-David et Ste-Agathe étant donné l'indice de défavorisation, anglais intensif reçu ou non selon l'école de provenance, etc) ?
- Comment s'assurer de ne pas uniquement regarder le côté pécuniaire de la solution choisie comme ça semble être le cas présentement avec le scénario proposé ? Il faut surtout mettre en avant plan le volet humain et de respect du développement des enfants afin de leur donner toutes les chances de réussites dans la vie.
- Quels seront les coûts d'aménagements nécessaires à la PDM pour accueillir les élèves du primaire versus la possibilité de louer des espaces dans le village ou d'installer des roulottes? Il est évident qu'il ne s'agit pas d'une

solution à coût nul. Il est aussi important de prendre en compte les “coûts” pédagogiques, communautaires, humains et familiaux du scénario proposé même si ceux-ci sont plus difficilement quantifiables.

- Avez-vous vérifié si d'autres projets semblables ont été vécus ailleurs? Avez-vous consulté des recherches sur le sujet? Quelles sont les études sur lesquelles vous mettez de l'avant cet unique scénario?
- Comment prévoit-on assurer la transition en si peu de temps? Qui seront les professionnels en charge des élèves? Est-ce que les installations et le personnel seront prêts pour accueillir nos élèves dès septembre prochain?
- Quel est le projet éducatif de la Polyvalente-des-Monts? Est-ce que les élèves y seront assujettis? Comment s'assurer de la concordance de celui-ci avec celui des écoles primaires de provenance des élèves?



En terminant, il importe de mentionner que plus de 25 commerçants ont tenu à afficher publiquement leur appui au maintien des élèves à Val-David. La communauté d'affaires de Val-David est très préoccupée par le scénario de relocalisation des élèves de 6^e année et nous soutient dans la recherche de scénarios alternatifs. Aussi, les conseils municipaux de Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie ainsi que le député soutiennent unanimement le maintien des élèves à l'école Saint-Jean-Baptiste. Ci-dessous, deux exemples de l'appui de la communauté.



ANNEXE 3 Extrait de la politique éducative

Extrait de la politique de réussite éducative qui traite de l'importance du maintien des petites écoles dans leurs communautés

ORIENTATION 8.3

ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION À LA VITALITÉ DU TERRITOIRE ET AU MAINTIEN DES PETITES COMMUNAUTÉS

Le système d'éducation, particulièrement le réseau scolaire, est largement décentralisé et bien implanté sur l'ensemble du territoire québécois. Les commissions scolaires jouissent d'une grande autonomie de gestion pour tenir compte des caractéristiques et des besoins des communautés sous leur juridiction. À cet égard, les petites communautés posent des défis particuliers à plusieurs points de vue : social, économique, démographique et culturel.

L'école contribue à la vitalité du territoire et au maintien des petites communautés. Elle est d'abord un facteur important d'attraction et de rétention des personnes et des familles dans une communauté. En même temps qu'elle favorise le maintien de celles qui y vivent déjà, elle constitue un élément central des conditions d'accueil, d'établissement ou d'intégration de nouvelles populations. Elle est également une source de créativité et de compétences qui stimule l'entrepreneuriat et accroît la qualité de la main-d'œuvre dans la communauté.

Quelle que soit sa taille, l'école constitue le cœur d'une communauté et un des moteurs de sa vitalité sociale, économique et culturelle. C'est principalement à l'école que les jeunes développent un sentiment d'appartenance à leur communauté et qu'ils acquièrent le goût d'y vivre, d'y travailler et de s'y impliquer de différentes façons. Le maintien des petites écoles est non seulement essentiel pour alimenter et maintenir et renforcer le dynamisme d'une communauté, mais aussi pour assurer l'équité et l'égalité des chances de tous les élèves au Québec.

ANNEXE 4 Locaux de l'école et aménagements possibles

Proposition d'aménagement des locaux de l'école selon la prévision de la clientèle

Année scolaire	Nombre	Écart	Proposition
Nombre d'élèves actuels 2017-2018	501 22 locaux		
Prévision 2018-2019	505 23 locaux	+ 4 élèves + 1 local	Transformer la bibliothèque ou un local informatique en salle de classe selon la décision de l'équipe école *Faire l'achat de matériel pour un laboratoire informatique mobile ou établir une entente avec la municipalité et les organismes à proximité pour l'utilisation de locaux (bibliothèque, arts, science, laboratoire informatique) (*voir note 1)
Prévision 2019-2020	529 24 locaux	+24 élèves + 1 local	Transformer la bibliothèque ou un local informatique* en salle de classe (*voir note 2)
Prévision 2020-2021	540 25 locaux	+11 élèves +1 local	Transformer un local d'informatique en salle de classe ou location à l'externe ou nouvelle école
Prévision 2021-2022	542	+ 2 élèves	Nouvelle école
Prévision 2022-2023	539	- 3 élèves	Nouvelle école

NOTE 1 - LABORATOIRE INFORMATIQUE : Dans chaque classe, il pourrait y avoir quelques postes informatiques reliés à l'imprimante principale. De plus, l'école pourrait s'équiper de tablettes Android. Ces dernières pourraient être utilisées par l'ensemble des groupes. L'achat de claviers pour ces tablettes de même que le développement d'un projet de laboratoire informatique mobile sont aussi des avenues à envisager, comme l'école est équipée d'un réseau Internet sans fil. De plus, des ChromeBook pourraient être achetés pour faciliter le travail informatique en classe.

NOTE 2 - BIBLIOTHÈQUE : Chaque classe pourrait posséder sa propre bibliothèque et les enfants pourraient avoir accès à l'ensemble des livres répertoriés dans l'école. Cette façon de faire fonctionne déjà au pavillon Sainte-Marie. En effet, les élèves du premier cycle se rendent régulièrement à la bibliothèque municipale. En partenariat avec la municipalité, les élèves pourraient fréquenter la bibliothèque municipale comme le font actuellement ceux de Sainte-Marie.

État de la situation

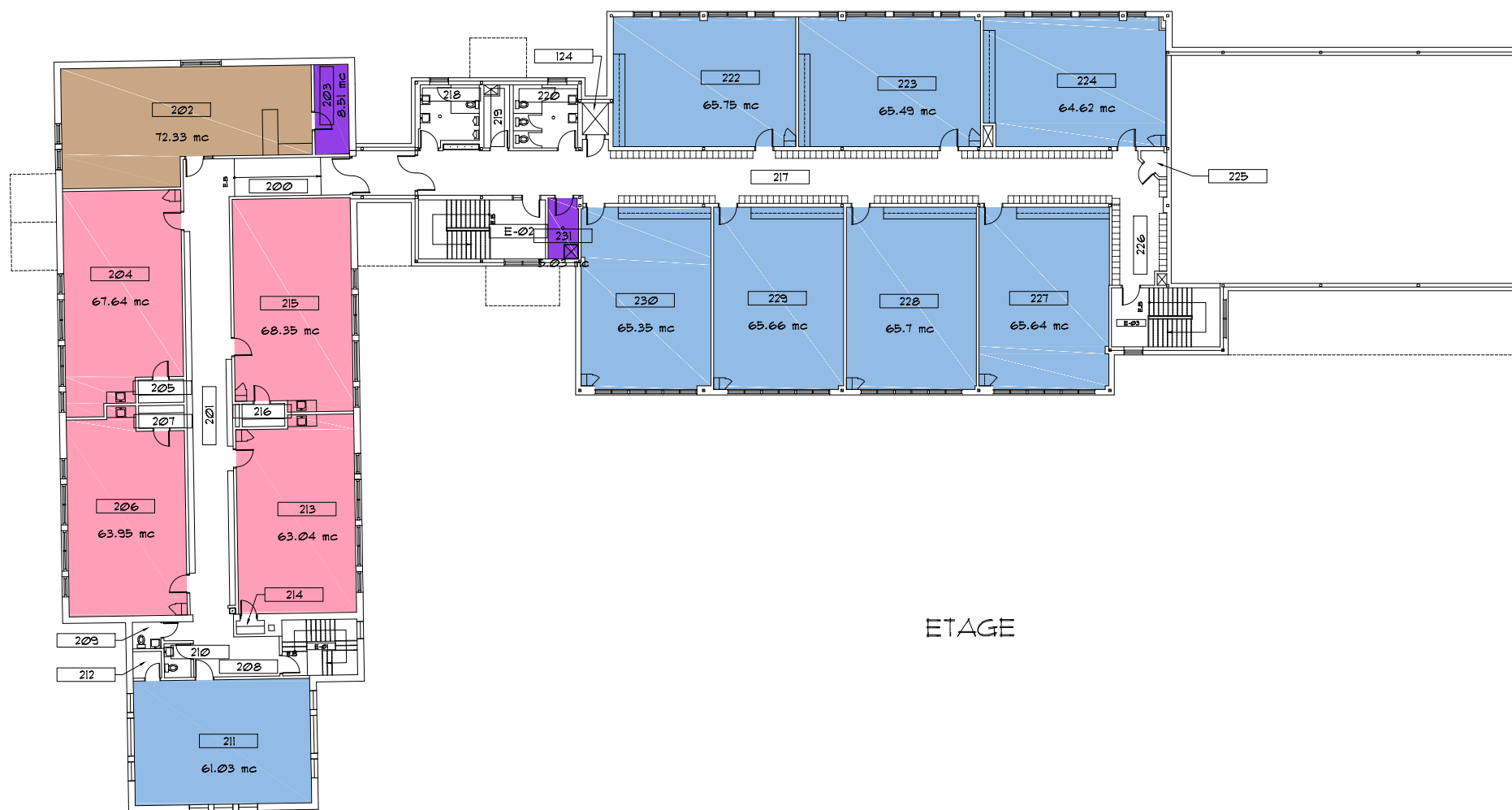
La capacité d'accueil ministérielle *versus* le portrait réel



Écoles primaires - Prévission de la clientèle 2018 à 2023

CAPACITÉ D'ACCUEIL SELON LES RÈGLES DU MINISTÈRE					PRÉVISION DU NOMBRE D'ÉLÈVES									
Nombre de locaux				Nombre d'élèves maximum	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
Pré-scolaire	Régulier	ÉHDAA	Total		Prévission	Écart entre le nombre d'élèves maximum et la prévission	Prévission	Écart entre le nombre d'élèves maximum et la prévission	Prévission	Écart entre le nombre d'élèves maximum et la prévission	Prévission	Écart entre le nombre d'élèves maximum et la prévission	Prévission	Écart entre le nombre d'élèves maximum et la prévission
					4	17	0	21	459	505	-46	529	-70	540
4	18	0	22	501										

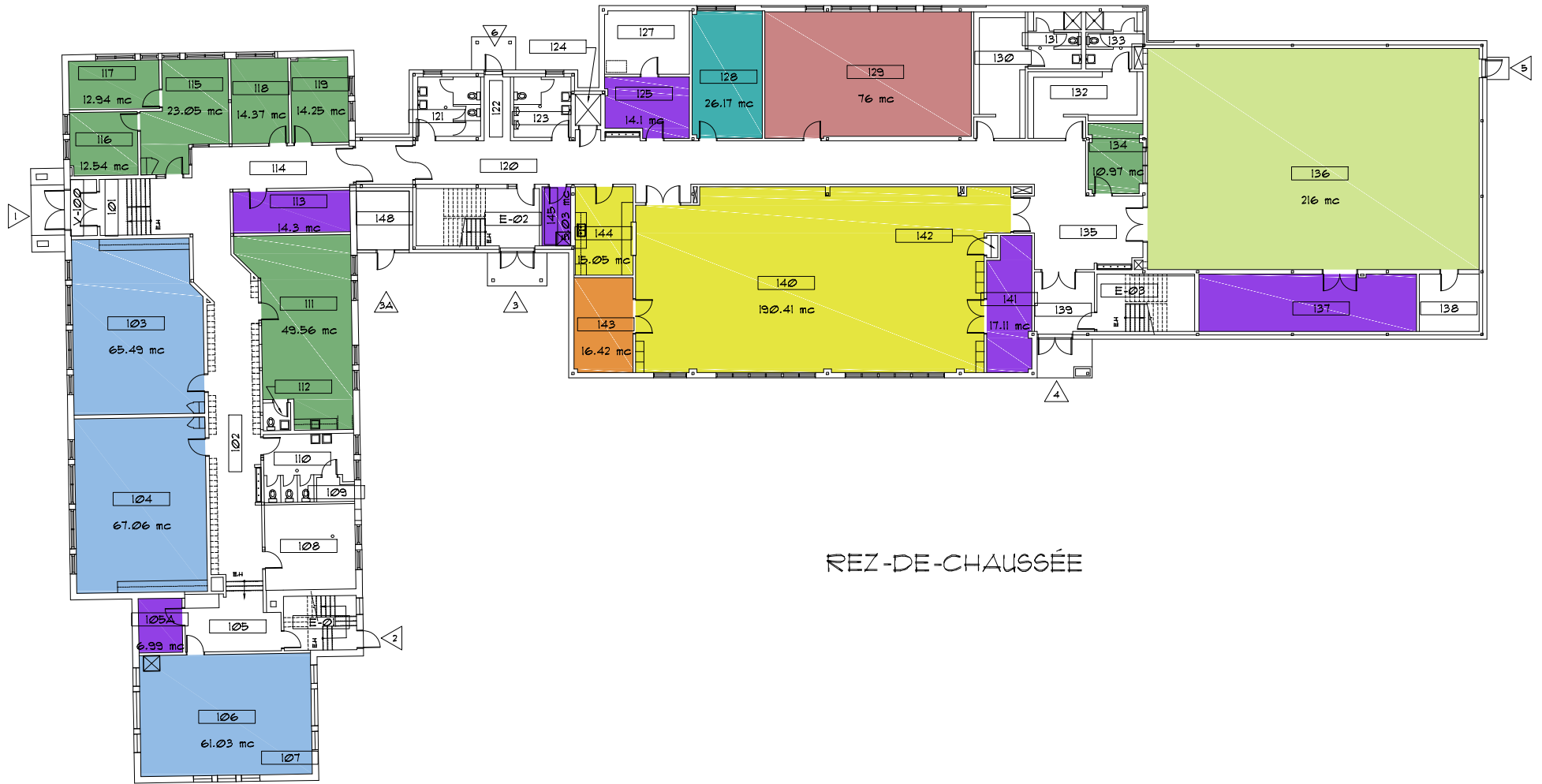
Le relevé des locaux figurant aux plans est conforme au document de référence du MÉES "Capacité d'accueil d'une école primaire - Direction de l'expertise et du développement des infrastructures scolaires"



ETAGE

- | | | |
|--|--|--|
|  CLASSE MATERNELLE |  EDUCATION PHYSIQUE |  SERVICE DE GARDE |
|  CLASSE PRIMAIRE |  BIBLIOTHEQUE |  RANGEMENT |
|  CLASSE SPECIALISEE |  ESPACE POLYVALENT | |
|  CLASSE RESSOURCE |  ADMINISTRATION | |

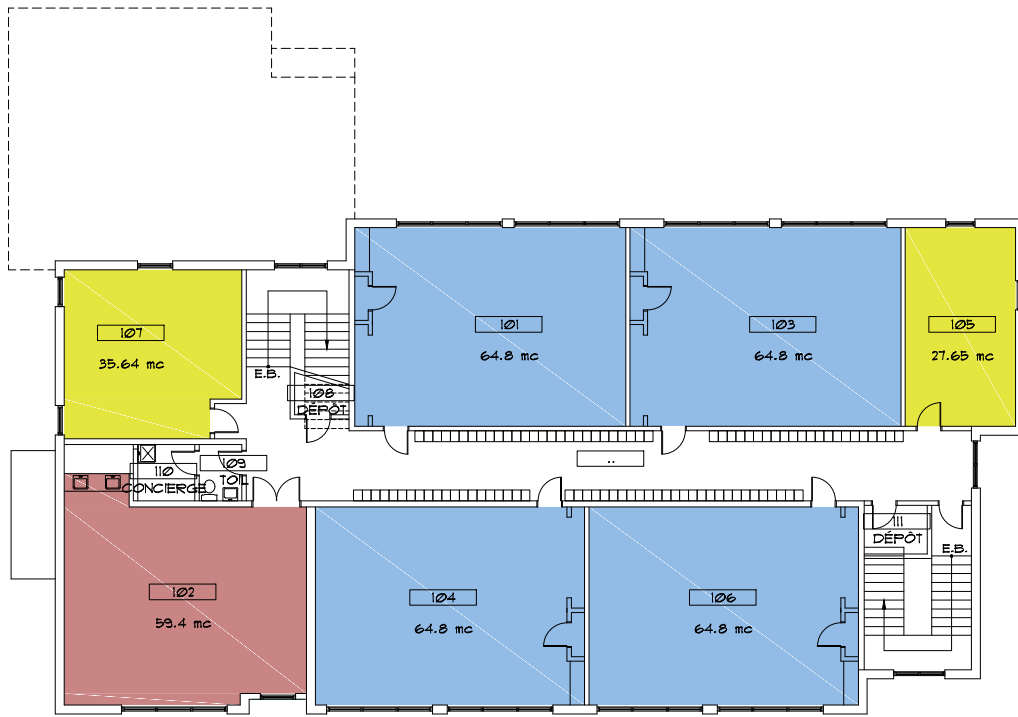
ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE/STE-MARIE PAVILLON ST-JEAN-BAPTISTE
CAPACITÉ D'ACCUEIL












REZ-DE-CHAUSSÉE

- | | | |
|--|--|--|
| CLASSE MATERNELLE | EDUCATION PHYSIQUE | SERVICE DE GARDE |
| CLASSE PRIMAIRE | BIBLIOTHEQUE | RANGEMENT |
| CLASSE SPECIALISEE | ESPACE POLYVALENT | |
| CLASSE RESSOURCE | ADMINISTRATION | |

ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE/STE-MARIE PAVILLON ST-JEAN-BAPTISTE
CAPACITÉ D'ACCUEIL



- | | | | | | |
|--|------------------------|--|--------------------|--|------------------|
|  | CLASSE PRIMAIRE |  | ESPACE POLYVALENT |  | AUTRE LOCAL |
|  | CLASSE PRIMAIRE (EHDA) |  | ADMINISTRATION |  | SERVICE DE GARDE |
|  | CLASSE SPECIALISEE |  | EDUCATION PHYSIQUE |  | RANGEMENT |



ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE/STE-MARIE PAVILLON STE-MARIE
CAPACITÉ D'ACCUEIL

ANNEXE 5 Locaux situés au 1337, **rue** de la Sapinière

Photos des locaux que nous proposons de louer, situés au 1337, rue de la Sapinière, Val-David, Québec, J0T 2N0.





ANNEXE 6 Permis du MELS certifiant la conformité des locaux proposés

Lettre certifiant que les locaux du 1337 rue de la Sapinière sont conformes aux normes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Éducation et Enseignement supérieur
Québec

N° 634500 - 01

PERMIS

délivré par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

L'établissement : École Imagine
1337, rue de la Sapinière
Val-David (Québec) J0T 2N0

est autorisé, selon les dispositions de la Loi sur l'enseignement privé, à dispenser dans chacune des installations spécifiées le ou les services éducatifs autorisés :

Nom et adresse de l'installation	Code de l'organisme	Services éducatifs autorisés
École Imagine 1337, rue de la Sapinière Val-David (Québec) J0T 2N0	634501	<ul style="list-style-type: none">• Éducation préscolaire 5 ans• Enseignement au primaire

Titulaire du permis : ASSOCIATION PÉDAGOGIQUE POUR L'ENFANCE LIBRE

Période de validité : du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Fait à Québec, le 6 janvier 2017

Maryse Malenfant
Directrice de l'enseignement privé

Sébastien Proulx
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ANNEXE 7 Programme de formation de l'école québécoise: domaines généraux de formation

Être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Être en bonne santé, c'est réunir les conditions physiques et psychologiques nécessaires à la satisfaction de ses besoins et à la réalisation de ses projets. C'est aussi être à l'aise dans son milieu de vie, s'y développer harmonieusement et y éprouver un sentiment de valorisation, de bien-être et de sécurité. L'école a un rôle important à jouer à cet égard, notamment en ce qui a trait à la compréhension des enjeux liés à la santé et au bien-être et à l'adoption de saines habitudes de vie. Elle doit assurer aux élèves un environnement sécuritaire et favorable à leur épanouissement personnel et affectif et mettre à profit toutes les occasions de bouger. Cette responsabilité dépasse largement le cadre des seules interventions propres au programme d'éducation physique et à la santé; elle requiert une action concertée de l'ensemble du personnel, en collaboration avec les parents, les professionnels de la santé, les responsables de l'aménagement des milieux de vie et tout autre intervenant du milieu scolaire ou communautaire.

On sera attentif à développer chez l'enfant d'âge *pré-scolaire* le sens de la prévention et de la sécurité en l'aidant à repérer certains risques ou facteurs de risque pour sa santé et en le sensibilisant à l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. On veillera aussi à lui fournir de nombreuses occasions de découvrir les principales caractéristiques de sa personnalité, de reconnaître et d'exprimer ses goûts, ses émotions et ses sentiments.

Au *primaire*, l'accent portera davantage sur la conscience de soi, sur l'expression de ses besoins et de ses émotions et sur les conséquences de ses choix personnels et de ses

attitudes pour sa santé et sa sécurité physique et affective. À la *préadolescence*, l'élève aura particulièrement besoin qu'on l'aide à faire le partage entre les influences positives et celles qui sont nuisibles à sa santé et à son bien-être.

INTENTION ÉDUCATIVE

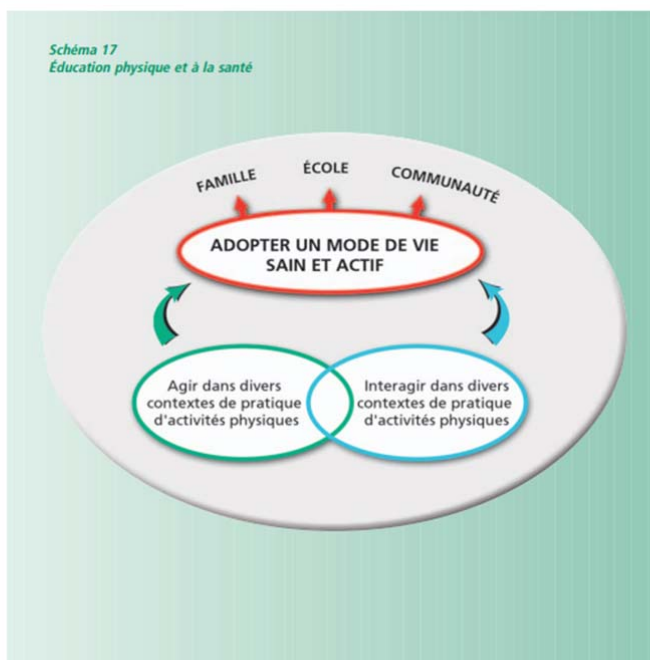
Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- **Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux** : besoins physiques, besoin de sécurité, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou fille, besoin d'actualisation de soi.
- **Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels** : alimentation, activité physique, sexualité, hygiène et sécurité, gestion du stress et des émotions.
- **Mode de vie actif et conduite sécuritaire** : activités physiques intégrées en classe, à l'école, dans la famille et dans d'autres milieux; conduite sécuritaire en toute circonstance.

Le programme comporte trois compétences interreliées : « Agir dans divers contextes d'activités physiques », « Interagir dans divers contextes d'activités physiques » et « Adopter un mode de vie sain et actif ». Les deux premières sont complémentaires : lorsque l'élève développe sa compétence à interagir, il fait appel aux ressources de la compétence à agir puisque dans l'interaction, il exécute nécessairement des actions corporelles. La troisième prend appui sur les deux premières, puisque c'est en développant son agir corporel et ses capacités à interagir que l'élève pourra observer les retombées de la pratique d'activités physiques sur ses habitudes de vie et en arriver à adopter un mode de vie sain et actif.

Schéma 17
Éducation physique et à la santé



ANNEXE 8 Projet éducatif de l'école intégrée St-Jean-Baptiste : Projet d'anglais

EXEMPLE DE TRAVAIL EFFECTUÉ PAR UN ÉLÈVE DE 5^E ANNÉE EN 30 MINUTES SEULEMENT

The Gazette

A House Burned In Star City!

The fire started in the living room. On the Sunday, we saw a fire in the living room. It was very big and hot. The fire started in the living room. It was very big and hot. The fire started in the living room. It was very big and hot.

ABOUT THE ACTOR

The actor is very good. He is very good. He is very good. He is very good.



Des questions ?
Contactez l'école au
819-324-8670 poste 4500

ou par courriel
stjeanbaptiste@cslaurentides.qc.ca

RÉALITÉS 2017-2018



3^e année : 3 groupes et une classe multi 3-4
5^e année : 2 groupes et une classe multi 5-6

Organisation scolaire et décision d'équipe-école :

Les élèves des groupes multi vivront le projet d'anglais en 2017-2018 puisqu'ils ne l'ont pas vécu en 2016-2017.



PROJET-PILOTE DANS LA COMMISSION SCOLAIRE

PROJET D'ANGLAIS

2017-2018



Pour que les étoiles brillent dans les yeux des enfants

Ce programme s'adresse à tous les élèves de 3^e et de 5^e année sans exception.

École St-Jean-Baptiste
Val-David

POURQUOI CE PROGRAMME ?

- Le cours d'anglais au secondaire est une des matières que l'élève doit réussir pour accéder à son diplôme d'études secondaires.
- L'anglais est nécessaire dans plusieurs milieux de travail.
- L'anglais est une base nécessaire pour voyager, c'est une ouverture sur le monde.

ENSEIGNANTS RESPONSABLES DU PROGRAMME D'ANGLAIS

- En 3^e année l'anglais enrichi :
 - Julie Côté et Mariève Lecompte : titulaires
 - Claire Belliveau : titulaire du groupe multi
 - 1 enseignant complémentaire
- En 5^e année l'anglais intensif :
 - Agathe Bénard et Isabelle Morin : titulaires
 - Fannie Séguin-Durocher : titulaire du groupe multi



LES AVANTAGES ET RÉSULTATS

Grâce au programme d'anglais :

- Les élèves vont pouvoir communiquer plus rapidement en anglais grâce à un vocabulaire plus riche.
- C'est un programme ludique adapté, qui permet aux enfants ayant plus de facilité d'avoir un rythme à leur convenance.
- Ce programme permet aussi aux élèves en difficulté dans les matières « classiques » de vivre des réussites.
- Les résultats des élèves dans toutes les matières sont semblables et parfois même supérieurs aux résultats attendus.

CONCRÈTEMENT, LE PROGRAMME D'ANGLAIS, C'EST

- En 3^e année l'anglais enrichi :
 - Lecture d'album et travail de vocabulaire relié aux thèmes ;
 - Jeux coopératifs ;
 - Travaux en équipe ;
 - Projets variés ;
 - Déjeuners à l'école ;
 - Sortie en anglais ;
 - chansons
- En 5^e année l'anglais intensif :
 - Jeux avec vocabulaire ;
 - Des recettes ;
 - Des chansons ;
 - Des projets divers ;
 - De la correspondance ;
 - Le réinvestissement de notions mathématiques et linguistiques en anglais.



TANT DE MATIÈRE EN SI PEU DE TEMPS, EST-CE POSSIBLE ?

- Les horaires de cours ont été longuement réfléchis afin de répondre aux besoins particuliers des élèves.
- En 3^e année, le titulaire du groupe assure un suivi quotidien auprès de ses élèves.
- En 5^e année, l'horaire se vivra en alternance une semaine en anglais, et la suivante en langue maternelle.
- Les enseignants travaillent en étroite collaboration afin de permettre à tous les élèves de réussir.
- Pour répondre aux besoins de la classe multi 5-6, le projet se vivra en blocs alternant français/ mathématiques et l'anglais.



ET L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LUI ?

- Le français n'est pas oublié ! Nous respectons les recommandations du programme de français du Ministère de l'éducation.
- Les enfants apprennent plus facilement une autre langue. Ce n'est pas au détriment de leur langue maternelle.

ANNEXE 9 Préoccupations pour les enfants à besoins particuliers

Val-David, le 5 Février 2018

Face à votre solution de déménager les 6^e année à la Polyvalente-des-Monts, **avez-vous eu la moindre réflexion au sujet des défis supplémentaires qu'aurons à relever les enfants à besoins particuliers qui seront intégrés en classes neurotypiques?**

« Nous avons aménagé à Val-David il y a trois ans pour offrir à notre fils un milieu scolaire, une communauté et un environnement qui favoriseraient son développement malgré son parcours bien différent. Nous avons une équipe école extraordinaire qui grâce à leur stabilité, leur ouverture face aux différences et leur communication d'année en année irréprochable, permet à notre fils, atteint d'un trouble du spectre de l'autisme avec problème d'anxiété, de s'épanouir dans une classe régulière et d'obtenir de bons outils pour son avenir. »

Une année de maturité supplémentaire au primaire fera forcément une très grande différence dans le cheminement et le parcours académique d'un enfant neurotypique alors imaginez-vous l'impact dans le cas d'un enfant à besoins particuliers. Imaginez-vous l'anxiété que ces enfants auront à vivre.

Lorsque vient le moment de vivre une transition vers le secondaire, plusieurs d'entre nous encouragerons nos enfants à faire un choix de concentration en lien avec leurs champs d'intérêts. Stimuler les champs d'intérêts d'un enfant neurotypique, mais surtout d'un enfant à besoins particuliers peut faire toute la différence dans un parcours scolaire. Ce qui fait en sorte qu'il est possible qu'il ne fréquente pas la Polyvalente-des-Monts. Vivre 2 changements en 2 ans, le manque de stabilité causerait évidemment la perte de plusieurs points de repères qui pourrait forcément régresser le rendement scolaire et l'autonomie pour certains enfants. Nouvelle ville, nouvelle école, nouveaux élèves, nouveaux enseignants, nouveaux éducateurs spécialisés et le tout à recommencer l'année suivante dans « le milieu » où notre enfant aura fait le choix d'y vivre une étape de sa vie si importante : LE SECONDAIRE.

Croyez-nous, nous parlons en connaissance de cause. Nous sommes les mieux placés pour savoir ce dont nos enfants ont besoin. Nous connaissons nos enfants mieux que n'importe quelle étude ou spécialiste.

Merci !!!

Pascal Longpré et Geneviève Denis

ANNEXE 10 Liste des mémoires également déposés dans le cadre de la consultation

- Mémoire des municipalités de Val-David et de Val-Morin et résolution de la municipalité de Sainte-Lucie.
- Mémoire collectif des médecins de la clinique de pédiatrie et de pédopsychiatrie de Sainte-Agathe-des-Monts.
- Mémoire du mouvement national « Je protège mon école publique ».
- Mémoire du Centre Pierre Péladeau, pavillon Val-David.
- Mémoire sur les considérations techniques et fonctionnelles du scénario proposé par la CSL, par Maxime Juteau, ing.
- Lettre de l'artiste René Derouin.
- Lettre d'appui du député de la circonscription de Bertrand, M. Claude Cousineau.



Lettre d'appui aux parents d'élèves de cinq écoles primaires visées par la délocalisation planifiée par la Commission scolaires des Laurentides vers des établissements secondaires en 2018-2019

Surpopulation dans les écoles : NON aux solutions qui nuisent aux élèves

Présenté par
les membres du comité organisateur
du mouvement national JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE

Dans le cadre des consultations publiques
organisées par la Commission scolaire des Laurentides
au sujet de la répartition de la population scolaire

Février 2018

SYNTHÈSE

- La surpopulation dans nos écoles,
un problème réel** **page 2**
- *Un taux d'occupation qui dépasse les 115 % dans cinq écoles des Laurentides.*
 - *Un problème qui est aussi une bonne chose : plus d'enfants dans nos écoles !*
- Un problème régional, voire national,
qui est connu depuis longtemps** **page 3**
- *Une situation connue et dénoncée depuis plusieurs années.*
 - *Pourquoi rien n'a été fait avant ? Pourquoi maintenant ?*
- Une mesure qui ne tient pas compte des
particularités et revendications locales** **page 3**
- *Une solution uniforme et bouleversante pour des milieux bien différents.*
 - *Un appel à mettre de l'avant d'autres solutions, propres à chaque localité.*
 - *Une mobilisation exemplaire dans les communautés touchées.*
- Répondre aux besoins des élèves avant
de répondre à des normes administratives** **page 4**
- *Un problème envisagé essentiellement en fonction de règles bureaucratiques.*
 - *Des communautés engagées pour garder les élèves dans leur milieu.*
 - *L'absurdité d'appliquer sans discernement des règles administratives.*
 - *D'autres questions d'ordre administratif qui demeurent sans réponse...*
- Des solutions qui favorisent l'équité
entre les cohortes d'élèves** **page 5**
- *Faire mieux, pour rattraper le retard accumulé, à l'échelle du Québec.*
 - *Des élèves qui vivent avec les conséquences des restrictions budgétaires.*
 - *Une mesure qui ne respecte pas la stabilité du parcours scolaire de tous les élèves.*
 - *La transition du primaire au secondaire, cruciale pour la persévérance scolaire.*
 - *Un mouvement mobilisé, pour soutenir des revendications auprès du gouvernement !*
- Références** **page 7**



Lettre d'appui aux parents d'élèves de cinq écoles primaires visées par la délocalisation planifiée par la Commission scolaires des Laurentides vers des établissements secondaires en 2018-2019

Surpopulation dans les écoles : NON aux solutions qui nuisent aux élèves

Mesdames, Messieurs,

La présente vous est envoyée pour signifier notre appui aux parents qui participent aux consultations publiques sur le projet de délocalisation d'élèves du primaire vers des établissements secondaires proposé par la Commission scolaire des Laurentides (CSL).

Le mouvement JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE (JPMEP), un regroupement citoyen, indépendant et non partisan, qui réunit des dizaines de milliers de parents et de gens de partout au Québec, s'est donné la mission de dénoncer le sous-financement chronique qui accable le réseau d'éducation public québécois, ainsi que les conséquences désastreuses que cela génère sur le parcours scolaire de nos enfants. À cette dénonciation du manque de financement, nous devons ajouter maintenant celle du manque d'espace et d'entretien de nos infrastructures scolaires publiques, qui ne suffisent plus à répondre à un nombre croissant d'élèves et qui peinent à assurer des conditions d'enseignement et d'apprentissage acceptables.

À notre avis, l'objet de ces consultations publiques, bien que d'ordre local, expose un enjeu d'intérêt pour l'ensemble de la société québécoise, et c'est pourquoi nous choisissons d'intervenir. Quand des parents se lèvent pour revendiquer mieux pour leurs enfants, c'est l'ensemble des parents du Québec qui se mobilisent à leurs côtés !

La surpopulation dans nos écoles, un problème réel

Le mouvement JPMEP est interpellé par les problèmes de surpopulation qui touchent actuellement les élèves des écoles de la Commission scolaire des Laurentides, comme on le constate dans bien d'autres régions du Québec, et qui pourrait forcer la délocalisation d'élèves de cinq établissements primaires vers deux écoles secondaires de la région :

- les élèves de 6^e année de l'école L'Arc-en-ciel (Huberdeau), de l'école Le Tremplin (Labelle) et du Campus primaire Mont-Tremblant (Mont-Tremblant) seraient déplacés vers l'école secondaire Curé-Mercure (également à Mont-Tremblant) ;
- les élèves de 6^e année de l'école Saint-Jean-Baptiste / Sainte-Marie (Val-David) et les élèves de 5^e et de 6^e années de l'école Lionel-Groulx / Monseigneur-Bazinet (Sainte-Agathe-des-Monts) seraient déplacés vers la Polyvalente des Monts (aussi à Sainte-Agathe-des-Monts).

Selon les données présentées par la CSL, la capacité d'accueil combinée de ces cinq établissements primaires serait dépassée de plus de 250 élèves en 2018-2019, et jusqu'à 310 élèves l'année suivante : alors que la capacité prévue totale est actuellement de 1859 élèves, on prévoit que 2110 élèves y seront inscrits l'an prochain, et 2168 en 2019-2020.

Avec un taux d'occupation qui approche et dépasse même les 115 %, la démonstration de cette surpopulation n'est plus à faire. Notre propos ne sera pas de nier la réalité. D'autant plus que l'augmentation de la population scolaire, c'est fondamentalement une bonne chose : tout le monde peut se réjouir de voir arriver plus d'enfants dans nos écoles !

Un problème régional, voire national, qui est connu depuis longtemps

Il nous importe de rappeler que ce portrait inquiétant se vit d'abord et avant tout dans chacune des localités que desservent ces écoles, et que chaque communauté est tout à fait en mesure d'évaluer elle-même la pertinence des scénarios proposées par la CSL pour y remédier.

D'ailleurs, cet écart entre la capacité d'accueil autorisée par les règles administratives du ministère de l'Éducation et le nombre d'élèves qui sont effectivement accueillis dans ces écoles n'est pas une nouveauté : cette situation est connue, et dénoncée, depuis plusieurs années déjà. Les directions d'établissement travaillent déjà avec leur équipe-école, et avec les parents, afin d'assurer, malgré le manque d'espace, une expérience scolaire bénéfique pour tous les élèves. Et considérant les commentaires qu'on peut entendre sur le terrain, ces efforts portent fruit !

Dans ces circonstances, nous comprenons que certaines personnes s'interrogent sur ce qui a changé récemment qui justifierait l'urgence d'agir maintenant, alors que ce n'était pas le cas en 2017-2018, ou en 2016-2017... Pourquoi les mesures nécessaires n'ont pas été prises en amont, bien avant que la CSL n'envisage d'imposer une telle décision draconienne aux élèves, à leurs parents et au personnel de ces écoles ?

Une mesure qui ne tient pas compte des particularités et revendications locales

Il y a lieu de se questionner également sur le choix de mettre en place une solution à la portée régionale aussi considérable, alors que les réalités des communautés touchées sont si différentes. Force est d'admettre que la comparaison entre L'Arc-en-Ciel (petite école de moins de cent élèves) et le Campus primaire Mont-Tremblant (qui réunit plus de mille élèves dans quatre pavillons et une école alternative) fait ressortir des distinctions significatives.

De plus, il faut tenir compte de l'évolution différente que connaîtront ces situations dans les prochaines années. Si les tendances identifiées se maintiennent effectivement, les problèmes de la surpopulation devraient généralement s'estomper à partir de 2021, à deux exceptions près :

- à l'école Arc-en-Ciel d'Huberdeau, où, dès 2020, le nombre d'élèves se maintiendra sous l'évaluation de la capacité d'accueil de cet établissement,
- à l'école Lionel-Groulx / Monseigneur-Bazinet de Sainte-Agathe-des-Monts, où la surpopulation pourrait au contraire continuer de s'aggraver au-delà de 2023.

La gravité de la situation actuelle mérite-t-elle qu'on envisage maintenant une solution uniforme aussi bouleversante pour les élèves et leurs communautés ?

Il va sans dire que la mise en place de mesures à plus petite échelle, propres à chacune des communautés visées, et avec l'assentiment de celles-ci, demandera peut-être plus d'efforts. Fort heureusement, les parents et les membres de ses communautés qui se battent aujourd'hui pour "sauver" leur école ont déjà abattu une partie importante de ce travail !

Il nous faut d'ailleurs souligner les incroyables efforts de mobilisation des parents et des membres de chaque communauté visée par ces projets de délocalisation d'élèves (incluant la collectivité de Saint-Adolphe-d'Howard, qui propose de rouvrir son école pour contribuer à la résolution du problème de surpopulation des écoles des municipalités voisines).

Dans un contexte émotif certainement difficile, ils et elles ont pris du temps pour se réunir et discuter, pour développer ensemble un argumentaire réfléchi et pondéré, pour trouver des appuis dans tous les milieux et, surtout, pour identifier d'autres solutions qui répondent mieux aux demandes de leur localité respective. Puis, ils et elles se sont déplacés, par centaines, à chacune des séances de consultation publique organisées par la commission scolaire. Des efforts qui méritent certainement d'être célébrés !

Nous vous invitons à étudier sérieusement les propositions des groupes qui ont ainsi déposé des mémoires pour alimenter votre réflexion, puisque, à n'en pas douter, ces gens sont les mieux placés pour savoir ce qui assurera l'acceptabilité sociale des choix que fera la CSL.

Répondre aux besoins des élèves avant de répondre à des normes administratives

À la lecture de la documentation préparée par l'administration de la Commission scolaire des Laurentides, nous avons constaté, avec une certaine surprise, que le problème soulevé était essentiellement expliqué en fonction des règles ministérielles de capacité d'accueil des écoles.

Il faut donc en comprendre que ce sont d'abord pour des raisons administratives — et selon des critères établis à Québec, qui plus est ! — que les scénarios de déplacement des élèves du 3^e cycle du primaire sont envisagés, et non pour répondre à des préoccupations causées par le manque d'espace et la surpopulation dans ces écoles, ni pour répondre aux besoins des élèves.

Or, les communautés se disent prêtes, au contraire, à faire des “agrandissements par l’intérieur”, c’est-à-dire à récupérer les locaux spécialisés disponibles (labo d’informatique, service de garde...) pour en faire des nouvelles classes, en attendant que des projets d’ajout d’espace soient autorisés. Cela montre bien à quel point la volonté de garder les élèves dans leur milieu est ferme.

Le souci de la CSL de se conformer à des règles administratives met en lumière, justement, l’arbitraire de ces règles, et surtout l’absurdité de les appliquer sans un certain discernement. En ce sens, la bataille que l’école Arc-en-Ciel (Huberdeau) a menée pour sa classe de maternelle, au cours des deux dernières années, en est un exemple patent : à cause d’un 0,52 mètre carré réglementaire manquant (!), elle a dû se battre pour conserver des places pour ses élèves les plus jeunes, et elle se voit maintenant menacée de perdre ses plus vieux...

Il nous semble tout aussi étrange d’ailleurs que, parmi les critères guidant la CSL, la stabilité du parcours scolaire des élèves n’inclut pas forcément le respect de l’ordre d’enseignement.

Enfin, cette délocalisation des élèves soulève plusieurs questions, tant administratives que pratiques, auxquelles il importe de répondre plus en détails, ce que l’administration de la commission scolaire, pour l’instant, n’a pas réussi à faire de façon satisfaisante :

- **Indices de défavorisation** : Sera-t-il possible de réconcilier les écarts d’indice de défavorisation entre les différents établissements visés et d’éviter ainsi la disparition des services qui y sont liés ? (Par exemple, les indices de défavorisation des écoles de Sainte-Agathe-des-Monts et de Val-David, dont les élèves seront déplacés vers la Polyvalente des Monts, sont de 9 et de 3, respectivement.)
- **Transport scolaire et service de garde** : L’organisation et le financement de ces services aux élèves, si c’est le cas, seront-ils confiés à l’école secondaire ou aux différentes écoles primaires ?
- **Modification des actes d’établissement** : Les scénarios proposés par la CSL prévoient que les actes d’établissement des écoles primaires et secondaires touchées soient modifiés pour officialiser la délocalisation des élèves. Est-il possible de faciliter, voire de garantir, le retour éventuel des élèves au primaire en le planifiant dès maintenant ?
- **Représentation des parents** : Quelles modifications à la composition des conseils d’établissement, ainsi qu’à la représentation des parents au sein du Comité de parents, la CSL compte-t-elle mettre en place pour accompagner cette mesure ? (Rappelons au passage que l’article 43 de la *Loi sur l’instruction publique* prévoit qu’avant de modifier ces dispositions, la commission scolaire doit consulter l’assemblée générale des groupes représentés au sein d’un conseil d’établissement.)

Des solutions qui favorisent l’équité entre les cohortes d’élèves

Nous sommes sensibles à la situation difficile dans laquelle sont placées nos administrations scolaires, que l’on force à faire toujours plus avec moins. Heureusement, depuis environ un an, le gouvernement a recommencé à délier les cordons de la bourse ; les élections approchent...

Mais, à nos yeux, faire mieux à partir de maintenant, ce n’est pas suffisant. Il nous faut aussi rattraper le retard accumulé au cours des dernières années, pour ne pas dire des dernières décennies. Et il nous faut donc penser aux élèves actuellement sur les bancs d’école, qui vivent toujours avec les conséquences de ces compressions budgétaires, de ce manque d’espace et d’entretien de nos écoles, de l’absence de services professionnels, de la pénurie de personnel, etc.

Malheureusement, et c'est bien avec regret que nous l'affirmons ici, la solution envisagée par la Commission scolaire des Laurentides nous semble participer de ce même manque de considération pour le parcours scolaire des élèves affectés : cette délocalisation d'élèves du primaire est une solution à court terme, pour un problème durable, en attendant de pouvoir offrir un retour à la normal, à défaut de mieux, aux élèves qui viendront par la suite...

Au-delà des considérations sur les conséquences pédagogiques de cette délocalisation — dont il faut absolument tenir compte, évidemment ! —, il faut reconnaître qu'il y a quelque chose immensément injuste d'imposer à toute une cohorte d'élèves un contexte si différent de celui que le régime scolaire prévoit normalement, et que les autres élèves de la région n'auront pas à subir.

Considérant toute l'importance de la transition entre le primaire et le secondaire dans le parcours de chaque élève et sur son rapport à l'éducation, de même que les effets connus de la qualité de cette transition sur la persévérance scolaire, il n'est pas difficile d'imaginer l'impact qu'une telle mesure pourrait avoir : cette décision ne sera certainement pas anodine.

* * * * *

Il ne nous apparaît pas utile de répéter ici les raisons de craindre une telle mesure, ni de vous proposer d'autres solutions mieux adaptées aux souhaits des communautés qui devront en vivre les conséquences : les groupes qui se sont manifestés avant nous se seront certainement bien acquittés de cette tâche. Nous espérons seulement que vous demeurerez à l'écoute de ces communautés et que vous prendrez votre décision en continuant de privilégier les besoins des élèves et de leurs parents, au-delà de la facilité de trouver une même solution pour toute la région.

À l'évidence, les parents ne se positionnent pas contre la Commission scolaire des Laurentides, mais pour leurs enfants, tout simplement. Il y a un avantage certain à profiter de toute cette énergie ainsi déployée !

Et si le choix d'autres moyens exige un engagement financier plus important, ou s'il s'avère nécessaire de demander d'assouplir ou d'abroger certaines règles bureaucratiques du ministère de l'Éducation, nous nous ferons un devoir de joindre vos revendications aux nôtres et de mobiliser notre base militante pour porter le message haut et fort auprès des personnes qui prennent ces décisions, en haut lieu, à Québec !

En vous souhaitant des délibérations fructueuses et éclairantes, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos plus chaleureuses salutations.

Pascale Grignon et Marc. Etienne Deslauriers,
au nom du comité organisateur du mouvement JE PROTÈGE MON ÉCOLE PUBLIQUE
 jpmep.com | infos@jpmep.com

RÉFÉRENCES

Documents des consultations publiques préparés par la CS des Laurentides :

- *Projet de répartition de la clientèle 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021*, présentation des scénarios de délocalisation des élèves de ces cinq établissements : http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/Projet_de_repartition_des_clientèles_18-19_19-20_20-21_SW.pdf
- *Portrait de la clientèle*, description des nombres d'élèves et de locaux prévus pour la période de planification soumise à cette consultation publique : http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/coles_primaires_Prévisions_2018-2023.pdf
- *Planification de la répartition de la clientèle scolaire pour 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. Rencontre du mardi 13 février, Campus primaire Mont-Tremblant*, document de présentation utilisé lors de la première séance de consultation publique : [\[PDF partagé sur un groupe Facebook\]](#)
- Documents présentant les détails de la capacité d'accueil...
 - ... de l'école Arc-en-Ciel (Huberdeau) http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/ARC-EN-CIEL_Capacité_accueil.pdf
 - ... du Campus primaire Mont-Tremblant (Mont-Tremblant) http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/CAMPUS_TREMBLANT-ODYSSÉE_Capacité_accueil.pdf
 - ... de l'école Le Tremplin (Labelle) http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/LE_TREMPLIN_Capacité_accueil.pdf
 - ... de l'école Saint-Jean-Baptiste / Sainte-Marie (Val-David) http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/ST-JEAN-BAPTISTE_STE-MARIE_Capacité_accueil.pdf
 - ... de l'école Lionel-Groulx / Monseigneur-Bazinet (Sainte-Agathe-des-Monts) http://www.cslaurentides.qc.ca/PDFS/LIONEL-GROULX_MGR-BAZINET_Capacité_accueil.pdf

Sources médiatiques :

(En ordre chronologique.)

« La Commission scolaire des Laurentides contestée : Avec les fleurs, les pots ! », article de *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 8 septembre 2016 : <http://www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2016/9/8/avec-les-fleurs--les-pots-.html>

« Projet d'école à caractère alternatif à La Minerve : L'école La Relève relève le défi et gagne », article de Ronald McGregor (TC Média), dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 1^{er} novembre 2016 : www.linformationdunordvalleedelarouge.ca/actualites/2016/11/1/l-ecole-la-releve-releve-le-defi-et-gagne.html

« Les enfants du préscolaire iraient à Amherst : Le transfert d'élèves d'Huberdeau fait l'objet d'une consultation », article de Maxime Coursol, dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 7 avril 2017 : www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2017/4/6/le-transfert-d-eleves-d-huberdeau-fait-l-objet-d-une-consultatio.html

« Projet de transfert d'élèves à Amherst : "Ne déracinez pas les enfants de leur milieu", disent des parents d'Huberdeau », article de Maxime Coursol, dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 24 avril 2017 : www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2017/4/24/-ne-deracinez-pas-les-enfants-de-leur-milieu---disent-des-parent.html

« Les commissaires délaissent le projet d'un transfert : Tous les enfants de la maternelle à l'école d'Huberdeau en septembre », article de Maxime Coursol, dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 17 mai 2017 : www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2017/5/17/tous-les-enfants-de-la-maternelle-a-l-ecole-d-huberdeau-en-septe.html

Sources médiatiques :

(suite)

« De plus en plus de jeunes familles : Un manque de classes à l'école de Labelle ? », article de *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le 26 mai 2017 :

www.linformationdunordvalleedelarouge.ca/actualites/2017/5/26/un-manque-de-classes-a-lecole-de-labelle-.html

« Les écoliers pourraient être transférés dans les polyvalentes », article de Maxime Coursol dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le jeudi 25 janvier 2018 :

www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2018/1/25/les-ecoliers-pourraient-etre-transferes-dans-les-polyvalentes.html

« Transfert d'écoliers vers les polyvalentes : "Il n'y a rien de coulé dans le béton" — Gisèle Godreau », article de Maxime Coursol dans *L'information du Nord (Sainte-Agathe)*, publié le vendredi 26 janvier 2018 :

www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/18/1/26/il-ny-a-rien-de-coule-dans-le-beton-gisele-godreau.html

« Transfert d'écoliers vers les polyvalentes : Les parents montent au front », article de Maxime Coursol dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le vendredi 26 janvier 2018 :

www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2018/1/26/les-parents-montent-au-front.html

« Mobilisation pour le maintien des élèves de 6^e année à Val-David », article de Sandra Mathieu dans *Accès, le journal des Pays-d'en-haut*, publié le mardi 30 janvier 2018 :

www.journalaccès.ca/a-la-une/mobilisation-maintien-eleves-de-6e-annee-a-val-david/

« Les écoles primaires des Laurentides débordent », reportage de Valérie-Micaela Bain et Sarah Sanchez de Radio-Canada, diffusé le lundi 5 février 2018 :

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1082312/les-ecoles-primaires-des-laurentides-debordent>

« Transfert d'élèves de 6^e année vers des écoles secondaires de la CSL », entrevues menées par Annie Desrochers, animatrice de l'émission du 15-18 de la Première Chaîne de Radio-Canada, auprès d'Elisabeth Gibeau, porte-parole des parents de Val-David, et de Gisèle Godreau, présidente de la Commission scolaire des Laurentides, diffusées le lundi 5 février 2018 :

ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-15-18/episodes/400049/audio-fil-du-lundi-5-fevrier-2018/7

« Hausse de clientèle dans les Laurentides : Saint-Adolphe veut rouvrir son école primaire », article de *L'information du Nord (Sainte-Agathe)*, publié le vendredi 16 février 2018 :

www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2018/2/16/saint-adolphe-veut-rouvrir-son-ecole-primaire.html

« Le projet de transfert des sixièmes au secondaire : "Je n'ai pas envie que mon enfant serve de cobaye..." », article d'Yves Rouleau, dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le mercredi 21 février 2018 :

www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2018/2/21/je-nai-pas-envie-que-mon-enfant-serve-de-cobaye.html

« Malgré le dépassement de capacité à l'Arc-en-Ciel : Huberdeau demande de trouver de la place pour les élèves de 6^e », article d'Yves Rouleau, dans *L'information du Nord (Mont-Tremblant)*, publié le mercredi 21 février 2018 :

www.linformationdunordmonttremblant.ca/actualites/2018/2/21/je-nai-pas-envie-que-mon-enfant-serve-de-cobaye.html

« Relocalisation des élèves à la Polyvalente des Monts : Les parents de Lionel-Groulx/Mgr Bazinet farouchement opposés ! », article de Daniel Deslauriers, dans *L'information du Nord (Sainte-Agathe)*, publié le mardi 27 février 2018 :

www.linformationdunordsainteagathe.ca/actualites/2018/2/27/les-parents-de-lionel-groulx-mgr-bazinet-farouchement-opposes.html

Pas d'école, pas de vie, pas de village

Une école, c'est le cœur battant d'un village. Une école primaire, c'est un bouillon de culture pour l'avenir de tous, petits et grands. Pas d'école dans un village, il n'y a plus de village. Il n'y a qu'un dortoir. Quand l'école s'en va, l'épicerie déménage, la pharmacie s'en va, les services bancaires se réduisent à un petit comptoir. Le village s'éteint doucement sans les cris de joie des enfants qui jouent dans la cour de l'école.

Une école, pour un village, c'est essentiel. C'est plus important que le pavage des routes et l'internet haute vitesse. Il y a un lien direct entre la présence des enfants dans ses rues et l'avenir de celui-ci, la vraie nature de celui-ci. Une école, à Val-David, c'est l'assurance qu'il y a aura un avenir pour le village. Si Val-David veut rester un petit village avec une grande culture, il lui faut assurer à ses enfants un patrimoine scolaire, une patrie à aimer dès l'enfance, une histoire quotidienne à partager entre la maison et l'école proche, comme c'est la cas depuis bientôt 100 ans. Ceux qui sont nés et qui ont grandi ici vous le diront : c'est sur les bancs de la petite école qu'ils ont commencé, avec leurs professeurs, à chérir leur village, à apprendre la fierté d'être valdavidois. Je fais partie de ceux qui pensent que c'est à l'école du village que j'ai appris ce qui a compté pour moi dans la vie.

L'idée de laisser nos enfants aller ailleurs pour apprendre à lire, à compter, pour apprendre à vivre avec les autres, est triste et insupportable. C'est comme de dire qu'on a rien d'important à leur offrir ici. C'est condamner notre village à mourir, faute d'une nouvelle génération pour l'aimer et l'habiter.

Au Mali, on dit : le soleil n'oublie pas un village parce qu'il est petit. N'oublions pas, ici, que nos tout-petits ont besoin d'habiter un village qui les aime assez pour leur offrir les moyens de s'épanouir. C'est notre premier devoir de leur offrir une école, à tout prix.

Jacques Dufresne

Bonjour Kathy

Je n'ai pas pu aller à la soirée de consultation sur la future école. Voici ce que j'aurais aimé y dire.

La nouvelle école marque une étape dans le développement possible d'un ensemble éducatif et institutionnel appelé à se développer sur la colline qui domine la rue de l'Église.

Val-David a son mot à dire parce que la future école est importante en elle-même. Mais notre village a aussi son mot à dire parce que le choix d'implantation de l'école déterminera probablement la manière dont l'ensemble de la colline pourra se développer par la suite et devenir un lieu phare pour la communauté. Même s'il semble que la nouvelle école occupera presque toute l'espace disponible, ce n'est peut-être pas le dernier mot.

Ne devrait-on pas se poser des questions comme:

- doit-on laisser le 1er rang Doncaster séparer les deux écoles?
- quel est le potentiel de redéveloppement des terrains en direction du BMR?
- peut-on imaginer la colline en centre du village en 2050?
- Y a-t-il une meilleure alternative pour installer les équipements culturels et civiques à venir? Et à quel coût?

Je ne suis pas urbaniste, il se peut que ces idées soient trop audacieuses... La semaine dernière, j'ai fait quelques rencontres à Repentigny. Il y avait très longtemps que je n'y avais pas mis les pieds. La mairesse, Chantal Deschamps a travaillé fort au cours des 22 dernières années, à créer un centre-ville là où il n'y en avait pas. Écoles, centre culturel salle de spectacles se sont retrouvés dans un axe transversal à la 138 pour former un nouveau centre moderne et splendide.

2. Un village comme école

Dans nos écoles, les écoliers devraient pouvoir apprendre à être un... val-davidois et à cause de ça, un actif pour le Québec. Apprendre à faire sa place ici, une place qui fera grandir Val-David, par les métiers de la création, par ceux du plein air et de la mise en valeur de tous les potentiels de la nature, par le tourisme.

Pour faire ça, il faut une école ouverte sur le village. Une ouverture qui est bien plus que de grandes baies vitrées. Plutôt une école qui se fait par le village, dont le village est souvent le prof... Classes dans des ateliers d'artistes; projets personnels de connaissance de la nature dans le parc régional; stages à la Clef des champs, apprentissage de la scène avec les gens du théâtre du Marais, découverte de ce qu'est une entreprise touristique à la cuisine de nos restaurants, au bureau du directeur du parc. En conséquence, une école davantage point de repère et point de départ pour de multiples explorations et apprentissages sur le terrain, avec la complicité de l'épicier, du quincaillier, des retraités. En somme, un peu moins une école cocon où tout le monde est trop bien, à l'abri de...

Et si le village devient en partie l'école, pourquoi l'école ne serait-elle pas aussi une place pour les besoins d'apprendre de tout le village?

En espérant que ma provocation puisse inspirer un peu à oser, car si nos jeunes apprennent à oser, le monde leur appartient.

Pierre Bélec

8.3 Articles

8.3.1 L'Information du Nord - Val-David aura enfin son école primaire

8.3.2 L'Information du Nord - Val-David veut une école à son image

09/09/2019 Val-David veut une école à son image



L'information du Nord
Sainte-Agathe



C'EST LA RENTRÉE!

GAGNEZ DU TEMPS AVEC IGA
MARTIN BOUCHARD extra

Actualités 3 SEPTEMBRE 2019

Consultation citoyenne

Val-David veut une école à son image

Une cinquantaine de citoyens se sont rassemblés le 27 août à la salle communautaire de Val-David pour discuter de leurs idées pour la nouvelle école publique qui sera bâtie au cœur du village.



Le format table ronde a été privilégié pour la consultation citoyenne.

© (Photo L'information du Nord – Maxime Coursol)

La discussion, animée par la mairesse Kathy Poulin, s'est déroulée en format table ronde. Entre sept et dix personnes prenaient place à une table et échangeaient sur leur vision pour l'école, avant de retenir deux valeurs et deux aménagements souhaités pour celle-ci. Les suggestions étaient ensuite soumises à la Municipalité, qui les inclura dans un rapport.

Ce rapport sera remis à la Commission scolaire des Laurentides (CSL), le maître d'œuvre de la construction de cette nouvelle école, d'ici la mi-septembre. Les dirigeants de la CSL se sont engagés à analyser le document pour voir si ce qui est proposé favorise l'établissement d'un climat sain et sécuritaire pour les élèves. « Notre souhait est de travailler de concert avec la communauté de Val-David dans ce projet très stimulant », a précisé Stéphanie Fournelle-Maurice de la CSL.

Rappelons que l'échéancier de construction de cette école est serré: on vise septembre 2021 pour qu'elle ouvre ses portes. La Municipalité a offert le terrain de la mairie actuelle pour construire cette école. Toutefois, les questions relatives au déménagement de la mairie et aux aspects financiers que cela entraînera à Val-David n'ont pas été abordées. « Ce sera débattu dans d'autres consultations », a promis la mairesse Poulin.

En 6 questions

La consultation a été divisée en six grands thèmes, soumis sous forme de questions, pour permettre aux Val-Davidois de mieux articuler leurs propositions. Ces questions étaient:

1-Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'épanouissement individuel dans notre école?

2-Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser l'épanouissement collectif dans notre école?

3-Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser la relation avec notre communauté dans notre école?

4-Quels sont les valeurs et aménagements qui vont favoriser la relation avec la nature dans notre école?

5-Quels sont les cinq mots qui résumeraient une école à notre image?

6-Qu'est qui devrait être mis en place pour assurer la sécurité de nos enfants en lien avec la circulation autour de l'école?

Les réponses à ces questions ont été très variées, mais plusieurs thèmes sont revenus d'une question à l'autre: l'importance de créer un milieu naturel dans l'école (végétation et animaux à l'intérieur, favoriser l'éclairage naturel, donner des cours en forêt, créer un jardin communautaire sur le terrain...), favoriser les rapports intergénérationnels entre les élèves et les autres citoyens de Val-David, permettre le partage des infrastructures avec le reste de la communauté (gymnase, cuisine collective, modules de jeux, agora, bibliothèque commune...) et donner une place importante aux activités physiques et de créativité.

Quelques suggestions entendues à la consultation

« Je voudrais quelque chose de familial, qui sort de la classe traditionnelle. Il faut que ce soit communautaire, convivial. » -Un papa

« Il y a des enfants qui ont besoin de bouger, d'autres qui aiment mieux s'asseoir pour jaser. Il faudrait que chaque enfant ait un endroit qui correspond à ses besoins et que ce soit aménagé pour ça. » -Une aînée

« C'est important d'avoir des aménagements sportifs, par exemple, en gardant la pumptrack qui est déjà là. Il faudrait aussi maximiser l'espace: pourquoi ne pas remplacer le stationnement pour les professeurs par un parc? En plus, ça favoriserait le déplacement actif. » -Une maman